

# Diagnostic territorial Révision SCOT

## Synthèse

Révision du SCOT- mai 2025- maj 11 2025



## Table des matières

### Vivre sur le territoire

1. Dynamique démographique.....	6	3.5. La vacance .....	14
1.1. Une population vieillissante avec un solde migratoire supérieur au solde naturel .....	6	3.6. Le point mort .....	15
1.2. La taille des ménages qui continue de diminuer.....	7	3.7. Résidence et services pour accompagner la dépendance .....	16
1.3. Un niveau de vie et des revenus inférieurs aux niveaux de références .....	8	Un besoin croissant d'hébergements en établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées .....	16
2. Accès à l'emploi et typologie des actifs .....	9	3.7.1. Réseau d'aide à domicile.....	17
2.1. Une population active sous représentée par rapport aux niveaux de références.....	9	3.8. Le parcours résidentiel : une approche systémique .....	18
2.2. Des catégories sociaux professionnelles peu ou moyennement qualifiées .....	10	3.9. Conclusions : Dynamique démographique et habitat.....	19
2.3. Des nouveaux arrivants également retraités ou inactifs .....	10	4. Equipement et services publics * .....	21
3. L'habitat.....	11	4.1. Une population vieillissante.....	21
3.1. Modalité d'occupation du parc de logement .....	12	4.2. Equipements scolaires et périscolaires .....	22
3.2. Taille des logements .....	12	L'accueil petite enfance .....	22
3.3. Logement social .....	12	Enseignement 1 <sup>e</sup> et 2 <sup>e</sup> degré.....	23
3.4. Un parc ancien et majoritairement pavillonnaire .....	13	Enseignement supérieur .....	24

<b>L'automobile, premier mode de déplacement sur le territoire .....</b>	30	<b>7.3. Répartition des grands secteurs économiques.....</b>	47
<b>Infrastructure : Bornes recharges électriques .....</b>	31	<b>7.4. Un tissu dominant de petites et très petites d'entreprises.....</b>	47
<b>Infrastructure : aire de Covoitage :.....</b>	32	<b>7.5. Les secteurs qui recrutent et les métiers en tension sur le territoire .....</b>	49
5.4. Transport commun du territoire .....	33	8. Les principales filières économiques.....	50
<b>Transfert de la compétence Mobilité à la Région 2017- 2021 .....</b>	33	8.1. les services : .....	50
<b>Le ferroviaire : le grand absent au sein du territoire .....</b>	33	8.2. Les commerces.....	50
5.5. Transport Poids lourds et de marchandises.....	35	8.3. Industrie.....	51
5.6. Transport fluvial.....	35	8.4. Construction : BTP et carrières .....	52
5.7. Modes doux :.....	35	9. Agriculture .....	53
Les infrastructures.....	35	9.1. Les caractéristiques des exploitations agricoles au sein du territoire du SCoT.....	53
Service de VAE (vélo à Assistance Electrique) : .....	36	9.2. L'irrigation.....	55
5.8. L'accessibilité numérique.....	36	9.3. Les cultures .....	56
5.9. Conclusions : mobilité .....	38	9.4. Les cultures /élevage bio.....	57
6. Armature territoriale du SCoT approuvé.....	41	9.5. Les cheptels.....	57
6.1. Conclusion : Armature territoriale .....	42	9.6. De nombreux labels : une ressource pour l'industrie agroalimentaire.....	58
<b>Travailler et consommer sur le territoire</b>			
7. Le portrait économique de territoire .....	45	10. Le foret et son exploitation .....	58
7.1. Un tissu économique présentiel caractéristique du territoire dopé par le tourisme .....	45	10.1. Organisation de la filière.....	59
7.2. Une activité peu diversité.....	46	10.2. Une récolte faible : une ressource peu exploitée .....	60

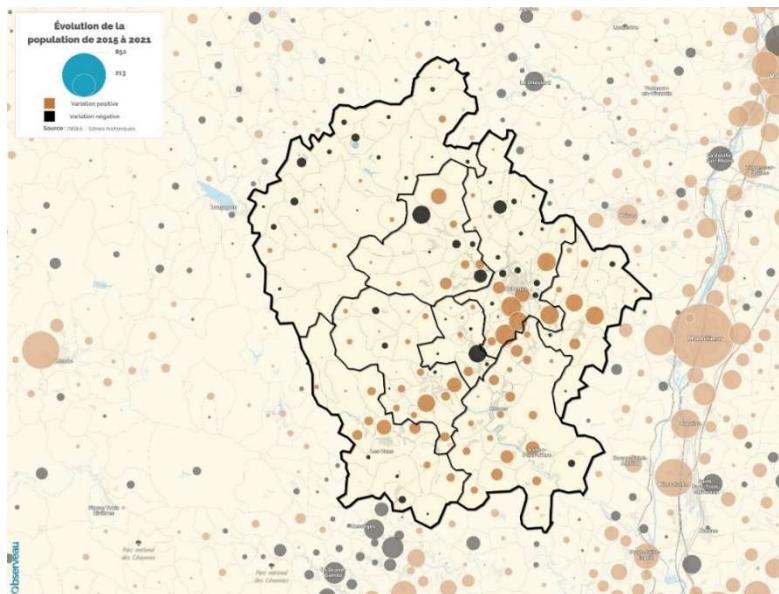
10.3. L'accès à la ressource : le point noir .....	60	Préambule .....	78
11. Tourisme .....	61	État de la santé humaine .....	79
Rappel historique .....	61	Indicateurs sociaux sanitaires .....	79
L'Ardèche, une destination reconnue .....	62	Esperance de vie .....	87
Quelle fréquentation touristique en Ardèche ? .....	63	Equipements (directement) liées à la santé .....	89
11.1. La fréquentation touristique .....	65	Equipements (indirectement) liés à la santé .....	94
11.2. L'hébergement touristique : une part dominante des campings .....	66	Les modes de vie favorables à la santé et à l'environnement .....	95
Les campings .....	67	La qualité des sols .....	102
Les gites .....	67	La biodiversité et l'accès à la nature .....	106
Les résidences de tourisme .....	67	La ressource en eau .....	112
L'hôtellerie conventionnelle .....	68	Risques naturels – vulnérabilité .....	115
Les villages vacances .....	68	Les nuisances et pollutions .....	116
Les Villages de Vacances sont tous localisés dans le bassin Albenassien. Le plus important étant Lou capitelle a Vogue .....	68	Le climat .....	121
La capacité globale est de 315 unités d'hébergement .....	68	Les îlots de chaleurs .....	121
L'offre entre particuliers .....	69	Et demain ? Les perspectives d'évolution .....	123
11.3. Les activités .....	70	Les effets du changement climatique sur la santé et les facteurs environnementaux du territoire .....	123
11.4. La fréquentation touristique .....	70	Tendances liées à la ressource en eau .....	133
14.5. Conclusions : économie .....	73	Tendances liées à la biodiversité .....	134
		Tendance démographique et profil social .....	136
		Synthèse, enjeux et perspective d'évolution .....	142

## Santé Environnementale

## Vivre sur le territoire

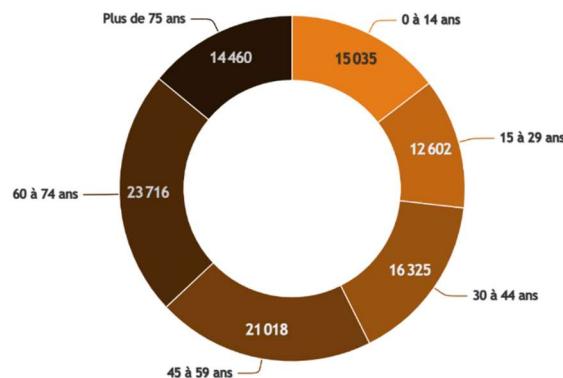
- Dynamique démographique et habitat
- Equipements
- Mobilités
- Armature territoriale

## Evolution 2015-2021- Observeau – Données INSEE



Grandes classes d'âge en 2021

INSEE - Population par sexe et âge - Observeau.com



## 1. Dynamique démographique

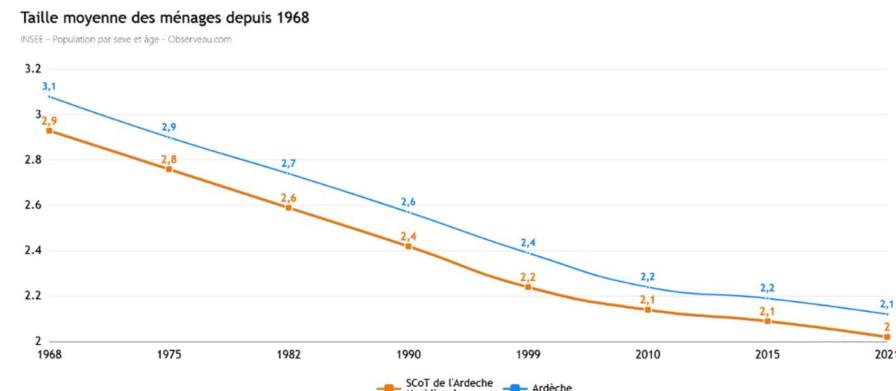
### 1.1. Une population vieillissante avec un solde migratoire supérieur au solde naturel

La population a augmenté de **+ 4 955 habitants de 2016 à 2024**, cependant cela est proportionnellement moins important que la période précédemment étudiée (1990-2016 avec **+ 19 245 habitants**).

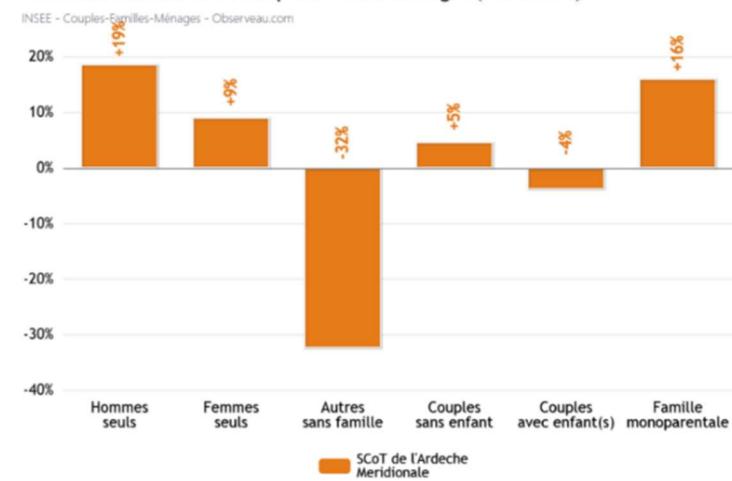
Sur l'ensemble de la période 2018-2021, l'évolution **démographique ardéchoise est donc le résultat d'un déficit naturel conjugué à un excédent migratoire**.

Cette évolution est cependant **hétérogène** sur le territoire avec un **gain de population concentré** autour du **pôle d'influence d'Aubenas** ainsi que **le long des axes routiers structurants** – y compris en direction de la vallée du Rhône. A l'inverse, la baisse de population se concentre sur le bassin Montagne et sur 3 communes : Largentière, Prades et Montpezat sur Bauzon. La perte d'habitants est alors liée à un déficit migratoire qui ne compense plus la baisse de la natalité pour des raisons différentes (déclin d'attractivité structurelle pour Largentière, vieillissement de la population avec départ en résidence pour Prades par exemple). Au sein de la polarité principale d'Aubenas, on retrouve également un phénomène de périurbanisation au profit des communes Sud de la CCBA et le long de la N102 et 104.

## Taille moyenne des ménages Scot/ département de l'Ardèche



## Evolution relative de la composition des ménages (2015-2021)



La population qui évolue le plus est constituée par les **plus de 60 ans** au détriment des **moins de 44 ans**. Cette « **séniorisation** » de la population,

évolue plus vite dans les secteurs Est et Sud. Le secteur de berg et Coiron enregistrant un plus fort taux de famille.

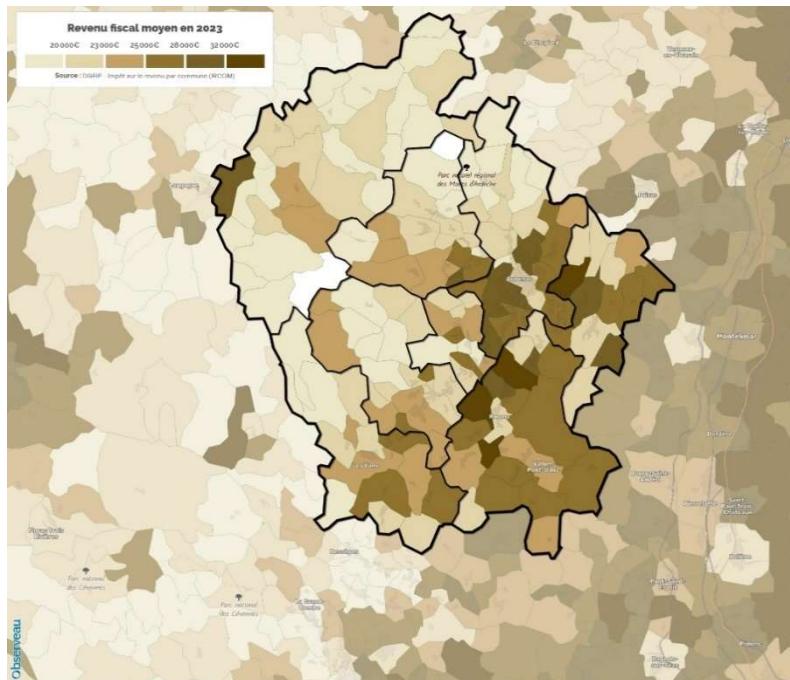
Cette structure démographique traduit à la fois **une sur-représentation de retraités et un déficit de jeunes**. Ce dernier point est notamment lié aux mobilités scolaires et professionnelles typiques du profil des population rurales.

## 1.2. La taille des ménages qui continue de diminuer

Le nombre de ménage augmente globalement de **+13.8%** entre 2010-2021 et plus particulièrement la part de personne seule (« seniorisation » de la population et augmentation des familles monoparentales). Ce sont ces deux typologies de ménages qui évoluent le plus entre 2010-2021 (+ 56.5% pour homme ou femme seule et +36.6% pour famille monoparentale).



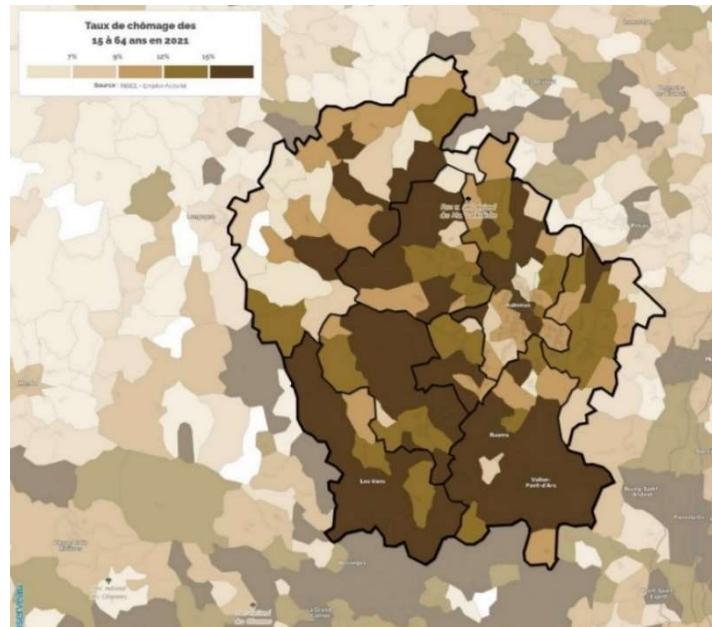
Cela impacte directement le desserrement des ménages et l'augmentation des besoins en logement notamment en terme de consommation d'espace – l'habitat étant la 1<sup>e</sup> source de consommation d'espace.



### 1.3. Un niveau de vie et des revenus inférieurs aux niveaux de références

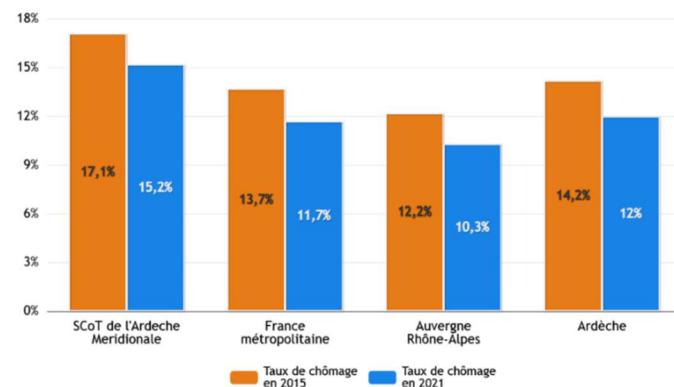
En 2016, moins d'un foyer fiscal sur trois est imposé à l'échelle du SCoT (331.8%), ce taux est de 36% en 2021. Ce taux reste inférieur aux moyennes départementale et régionale.

Les taux d'imposition les plus forts se retrouvent principalement le long de la moyenne vallée de l'Ardèche et dans l'aire urbaine d'Aubenas. **Cet effet de la périurbanisation se retrouve également à proximité de certaines polarités secondaires** (Villeneuve-de-Berg, Ruoms, Vallon Pont d'Arc). A l'inverse, sur le bassin Montagne, un quart des foyers fiscaux seulement est imposé. (Données 2016)



Taux de chômage en 2015 et 2021

INSEE - Emploi-Activité - Observaeu.com



## 2. Accès à l'emploi et typologie des actifs

### 2.1. Une population active sous représentée par rapport aux niveaux de références

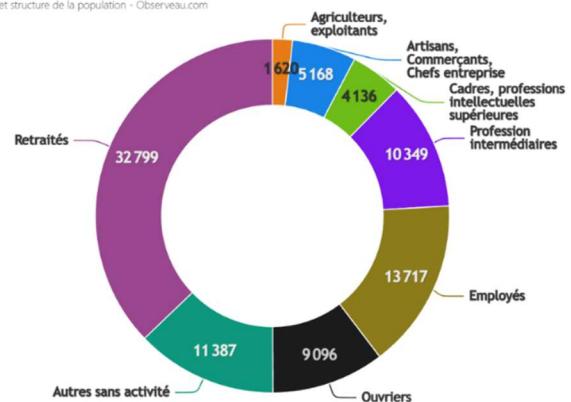
La population active ayant un emploi en 2021 est de 63.2 %. Elle reste inférieure aux moyennes départementale (66.4%) et régionale (68.2%), au bénéfice des retraités (9% contre 5.8% en région) et des autres inactifs

Le taux de chômage est plus important sur le bassin sud – notamment en lien avec l'emploi saisonnier. Il touche proportionnellement davantage les ouvriers que les employés.

La part du travail à temps partiel reste importante sur l'ensemble du territoire du SCoT et est majoritairement occupée par les femmes, renforçant l'inégalité des salaires et de la retraite sur cette catégorie.

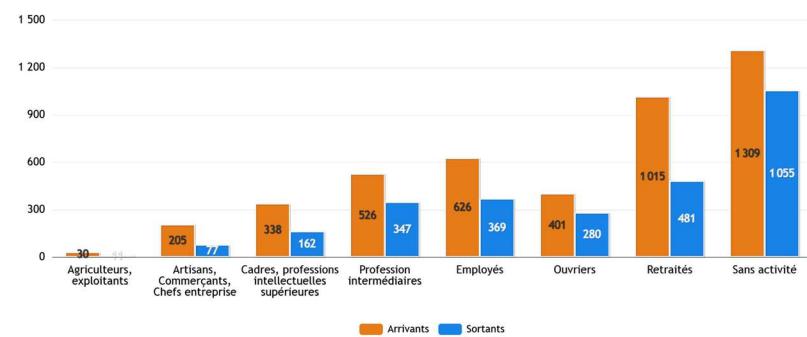
Part de la population par CSP en 2021

INSEE - Evolution et structure de la population - Observéau.com



CSP de la population entrant/sortant du territoire en 2021

Source : INSEE - Migrations résidentielles : commune de résidence et à la commune de résidence antérieure - Observéau.com



## 2.2. Des catégories sociales professionnelles peu ou moyennement qualifiées

La moitié des catégories sociaux professionnelles est constituée par des inactifs. Au sein des actifs, ce sont les employés puis les professions intermédiaires, et les ouvriers qui prédominent.

## 2.3. Des nouveaux arrivants également retraités ou inactifs

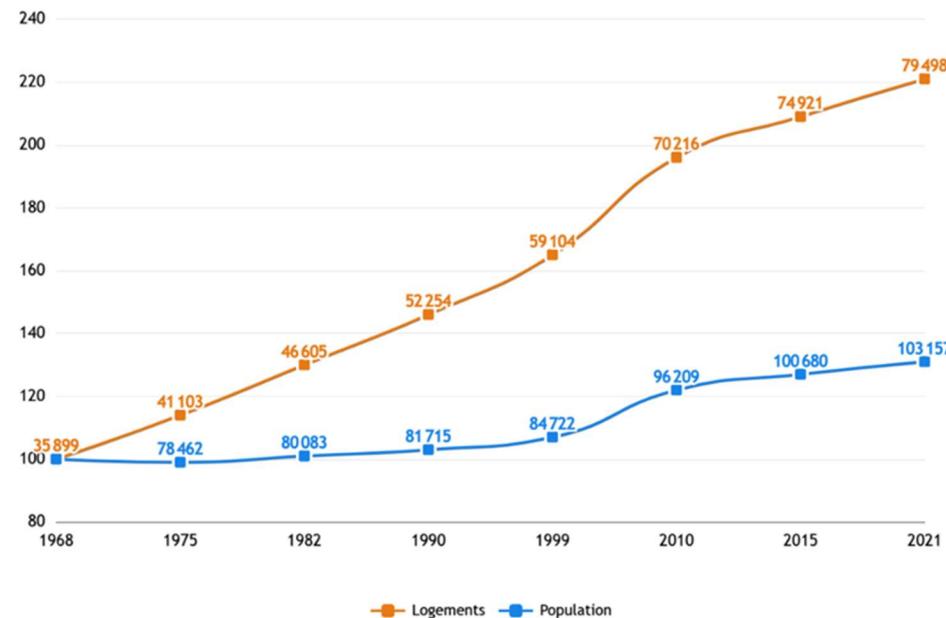
Le différentiel entre les départs et arrivants se fait en faveur des plus de 50 ans et notamment des 60-75 ans ainsi que sur les retraités et personnes sans emplois. Ils viennent pour une majorité des pôles urbains des régions Auvergne Rhône Alpes et limitrophes. On peut parler globalement d'héliotropisme\* pour une partie du territoire qui entraîne une économie résidentielle importante (Cf Chapitre Economie).



L'héliotropisme est une migration climatique volontaire (migration d'aménité, contrairement à la migration climatique contrainte) caractérisée par l'attraction des populations (actives et/ou retraitées) vers une région où elles considèrent la qualité de vie plus agréable en raison d'un ensoleillement plus élevé. Cependant la multiplication des épisodes de forte chaleur et des événements cévenoles est un frein à prendre en compte dans cette dynamique.

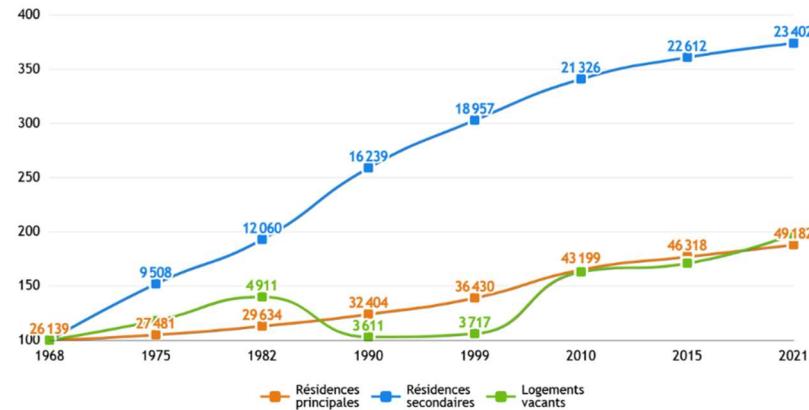
## Les dynamiques de la population et du logement depuis 1968

INSEE - Séries historiques - Observéau.com



## Evolution des résidences principales, secondaires et logements vacants (Base 100)

INSEE - Séries historiques - Observéau.com



## 3. L'habitat

Le parc de logement du SCoT est composé en 2021 de 79 498 logements (contre 75 819 en 2016). Cette augmentation est inférieure à celle de la période précédemment étudiée (1999-2016 : +16 665 logements supplémentaires produits soit une moyenne de + 980 logement/an et + 1.64%/an). La part des logements a proportionnellement évolué plus vite que la population notamment pour prendre en compte le desserrement des ménages.

Nombre de logement du SCOT	
2016	2021
75 819	79 498
+16 665 logt	+3 679 logt
+ 980 logt/an	+ 736 logt/an
sur 1999-2016 soit 1,64%/an	sur 2016-2021 + 0,97%/an
Croissance démographique	+1.13%
	+2.13%

Le parc de logements est composé, en majorité de résidences principales (61.9%) contre 29.4% de résidences secondaires, et 8.7% de logements vacants. La proportion est restée quasiment identique depuis 2016. Cependant, la répartition est très hétérogène – on trouve

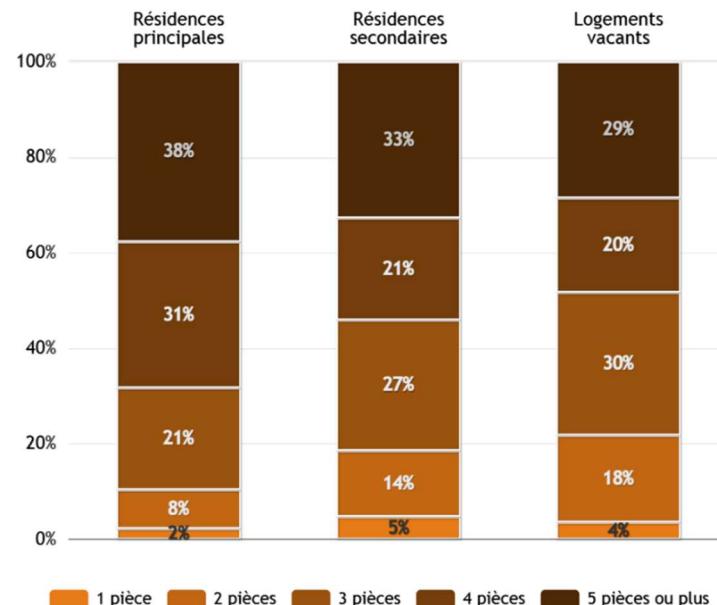
Evolution des logements par type depuis 2006 (base 100)

INSEE - Logements et résidences principales - Observéau.com



Nombre de pièces des résidences principales, secondaires et des logements vacants en 2017

INSEE - Logements par type, catégorie et nombre de pièces - Observéau.com



des communes avec plus de 60% de résidence secondaire sur la montagne d'Ardèche et le bassin sud.

### 3.1. Modalité d'occupation du parc de logement

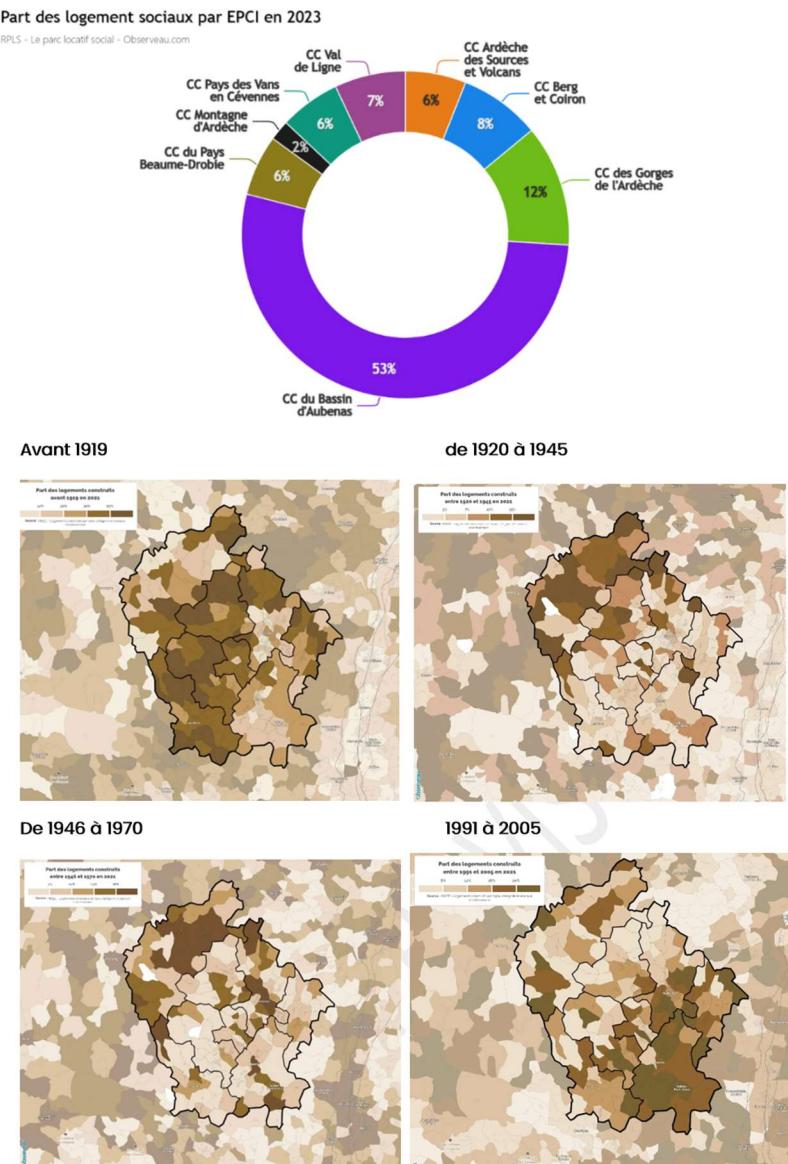
La majorité des ménages sont propriétaires (66%) contre 30% de locataires (dont 6% en logement HLM) alors que le taux de pauvreté varie de 28.5 à 37.8 % sur Beaume Drobie. Il y a donc une décorrélation entre l'indice de pauvreté et les logements sociaux avec un phénomène de pauvreté également chez les propriétaires.

### 3.2. Taille des logements

Les logements sont majoritairement de grandes tailles du T4 à plus (62% en 2017). Il y a assez peu de petits logements -**cette catégorie se trouvant en tension pour une partie des ménages décohabitation (jeunes et personnes seules) notamment dans les centralités.**

### 3.3. Logement social

Le territoire compte près de 3 206 logements HLM en 2023 (contre 2 932 en 2016). Les logements sociaux HLM sont principalement



présents dans les polarités et bourgs. La moitié étant sur le bassin d'Aubenas.

La demande de logements sociaux très variable selon les EPCI du SCOT. Ainsi, la tension sur la demande est très forte sur la CC

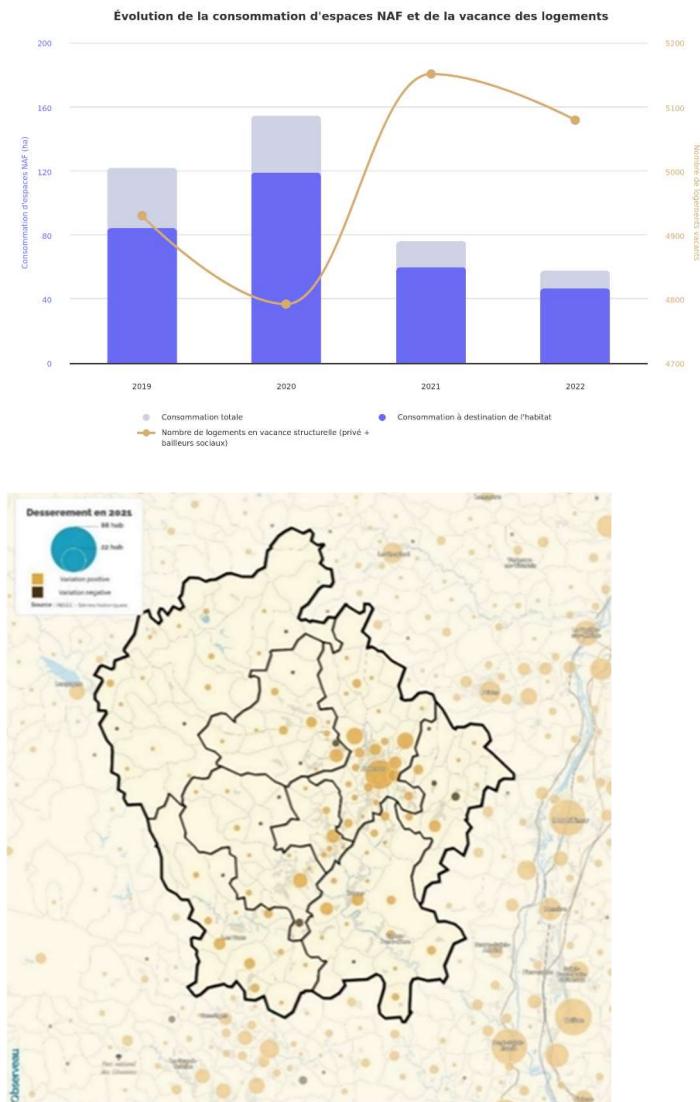
du bassin d'Aubenas, sur la CC des Gorges de l'Ardèche et sur la CC du pays des Vans. La production de logements sociaux pour répondre à la demande est une priorité pour ces 3 EPCI.

La montagne ardéchoise n'apparaît pas prioritaire pour la production de logements sociaux. En effet, si son parc de logements sociaux n'est pas important, par contre la tension sur la demande est faible et la vacance du parc social assez élevée.

### 3.4. Un parc ancien et majoritairement pavillonnaire

Dans l'ensemble, le parc de logements est constitué d'une **majorité de maisons individuelles (79.2%)**, cette proportion a augmenté depuis 2016. Le parc de logements est plutôt ancien : **65.3 %** des résidences principales sont construites avant 1990 et **29.1%** datent d'avant 1946.

Les logements les plus anciens se situent sur le secteur central puis le secteur Montagne. En revanche, les logements les plus récents (après 1991) se situent sur les Gorges de l'Ardèche et Berg et Coiron.



### 3.5. La vacance

Les logements vacants ont légèrement progressé entre 2015 et 2021 puis plus fortement sur 2020-2024 (source PAC Etat) – et restent à un taux moyen de 8.7% en 2021 (6 914 logements vacants en 2021 dont 5 349 de plus de 2 ans). Leur répartition géographique est très variable d'une commune à l'autre mais suit globalement la répartition des logements existants.

Il y a une décorrélation entre la production de logement (en terme de consommation d'espace) et les logements vacants :

- Consommation d'espace pour l'habitat avec des pics sur 2019 - 2020 liés à l'anticipation de l'arrivée des PLU / PLUi (politiques publiques)
- Baisse des logements vacants (vacance structurelle de plus de 2 ans) (effet covid) avec effet rebond ensuite.

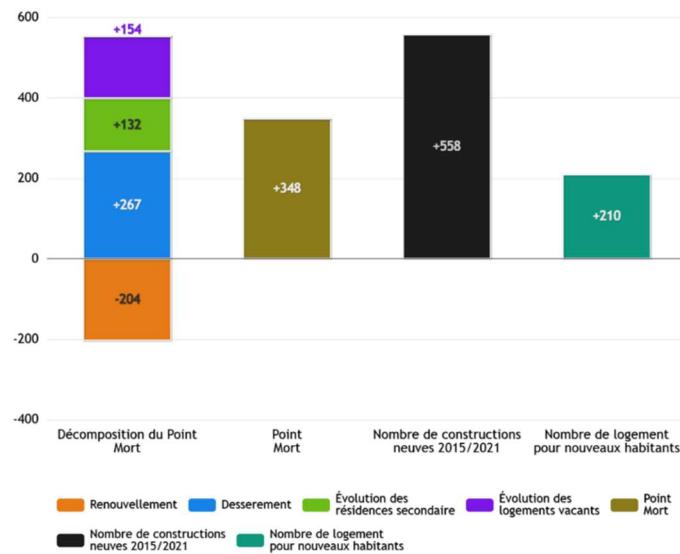
Pour autant la disponibilité des logements vacants structurels nécessite une analyse approfondie afin de répondre aux attentes des résidents en terme de localisation et de confort.



**l'interdiction de louer des passoires thermiques (depuis 2025 pour les nouveaux contrats et appliqué à tous en 2028) va amplifier la tension sur le marché de la location en faveur des locations touristiques et/ ou mettre sur le marché de la vente plus de bien.**

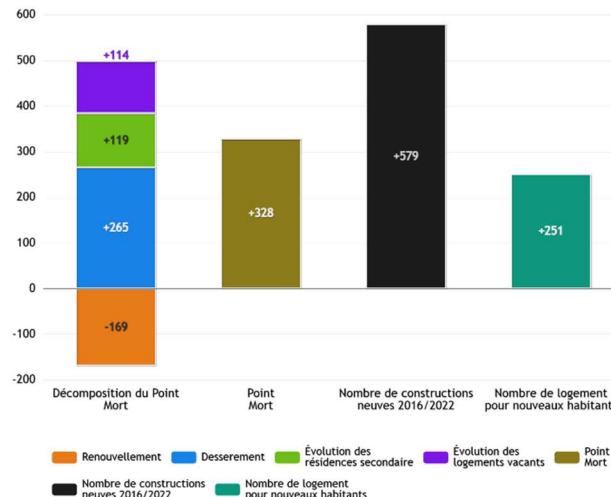
### Décomposition du point mort 2021

Source : INSEE - Séries historiques - Observéau.com



### Décomposition du point mort 2022

Source : INSEE - Séries historiques - Observéau.com

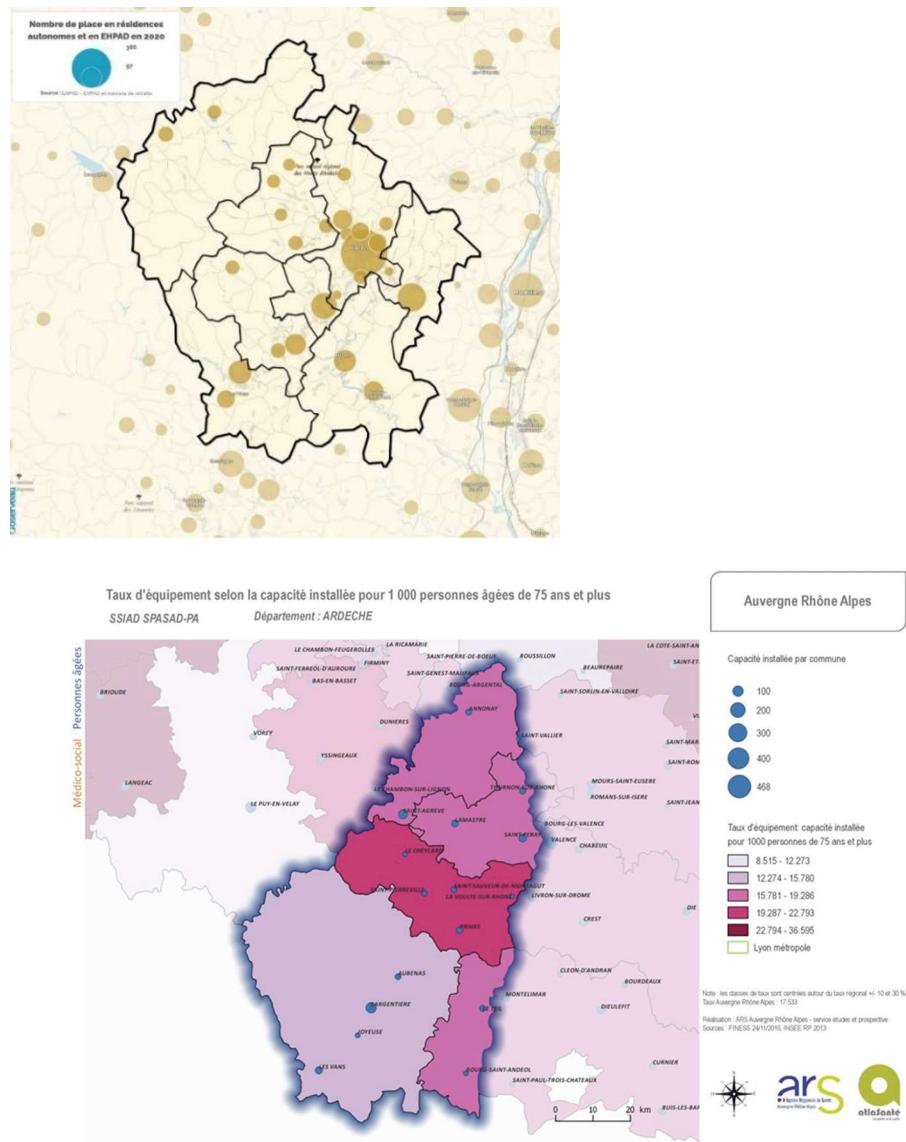


### 3.6. Le point mort

Le « point mort » mesure à posteriori la production de logements, qui correspond à la stabilité démographique au cours d'une période révolue c'est-à-dire à population constante. On y ajoute le besoin en logement de la population migrante. En 2021, le besoin en logement est de 348 logements pour la population résidente et 210 pour les nouveaux arrivants. Il évolue légèrement en 2022.



**Enjeux majeurs:** La typologie de logement (maison individuelle de type 3 ou 4, logement plutôt ancienne, résidence secondaire) est consommatrice d'espace et d'énergie à double titre en terme de chauffage et de mobilités.



### 3.7. Résidence et services pour accompagner la dépendance

Un besoin croissant d'hébergements en établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées

La part de la population âgée de 60 ans et plus est particulièrement élevée sur le territoire du SCoT (**33%** de + 60 ans et **13 %** de + 75 ans en 2016 contre **36.5%** et **14%** en 2021). Ce sont les plus forts taux observés en Auvergne Rhône-Alpes et cette augmentation va continuer à croître.

La « séniorisation » de la population constitue un enjeu majeur. Le maintien et le développement, des services aux personnes âgées sur le territoire s'avère donc essentiel.

Le territoire comprend 27 EPAHD et 4 résidences autonomes en 2020 dont **2 436 places en EPAHD et 175 places en résidence autonome**.

**La notion de santé environnementale : un enjeu majeur de la santé publique**. La santé-environnement est une notion plus large, systémique, qui impacte chacun dans son quotidien personnel, social et professionnel. Qualité de l'air, de l'eau, expositions aux produits chimiques, aux facteurs physiques ou biologiques, risques véhiculés par des espèces végétales ou animales, etc. sont tout autant des défis auxquels la population est confrontée avec la dégradation de l'environnement, le changement climatique (définition ARS) – Cf Chapitre en fin de document.

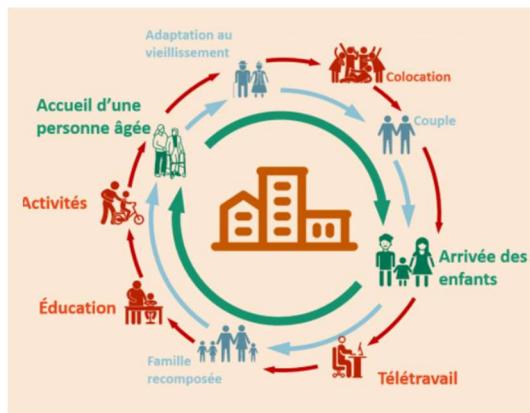
### 3.7.1. Réseau d'aide à domicile

#### Une offre de soins à domicile déjà présente mais à consolider

Le vieillissement de la population est marqué par la prévalence de la perte d'autonomie, le maintien à domicile plutôt que le placement en institution suppose de développer une offre domiciliaire au plus près des besoins, en s'assurant notamment de son équité territoriale. Le développement d'une société plus inclusive exige une même évolution de l'offre faite aux personnes en situation de handicap.

A l'échelle du SCoT, l'INSEE recense 7 structures de soins à domicile en 2020. Ces structures telles que l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural qui compte près de 900 salariés en Ardèche) ou AAD (12 antennes, 500 salariés en Ardèche) peuvent disposer de relais locaux. Ainsi, sur l'Ardèche, l'ADMR se compose de 38 associations d'aide à domicile permettant un déploiement sur l'ensemble du territoire. Il existe d'autres structures souvent associatives. Certaines collectivités assurent elle-même la prestation de repas à domicile (CC berg et Coiron par exemple).

Il existe également des lieux et structures comme le « Café des Aidants, » pour accompagner et soutenir les aidants.



Parcours résidentiel : Source illustrations cerema

Sous occupation des logements en France :source INSEE



### 3.8. Le parcours résidentiel : une approche systémique

L'analyse du parcours résidentiel n'est pas aisée et aucune méthode n'est parfaite. On peut cependant donner des tendances, en prenant en compte à la fois les projections des besoins en logement par typologie et en le croisant avec les logements disponibles.

La forte dépendance à la voiture prend également une part importante dans cette approche aux regards des services et équipements de proximité disponibles – notamment pour les populations plus captives en terme de mobilité (les jeunes, les personnes âgées, les personnes sans permis, etc).



**Enjeux majeurs :** Faciliter les parcours résidentiels afin d'optimiser Le triptyque : habitat- services et achat – mobilité.

Appréhender la sous occupation des logements des seniors – tout en pondérant en intégrant la notion de « la pièce en plus ».

Permettre aux séniors de choisir leur parcours résidentiel : proposer des solutions habitat alternatives entre le domicile et l'EHPAD ;

<b>Dynamique démographique et habitat</b>	<b>ENJEUX TRANSVERSAUX à l'échelle du SCoT :</b>	
	<b>Diversifier l'offre de logements en quantité et qualité pour garantir la mixité sociale et générationnelle à toutes les échelles du territoire</b>	Sédentarisation des gens du voyage et logements des saisonniers, des étudiants ; Effet concurrentiel entre l'habitat permanent et l'habitat touristique. / Mise en place de stratégies publiques pour encadrer le marché (favoriser les RP)
	Attirer des jeunes actifs en créant les conditions d'attractivité adéquates : approche systémique emploi/habitat locatif /services, etc	
	Accompagner la perte d'autonomie des populations âgées et anticiper l'arrivée du 4 <sup>e</sup> âge ;	
	Attractivité résidentielle d'Aubenas et des polarités secondaires ;	
	Agir sur le parc de logement vacant dès lorsqu'il est mobilisable	
	Développer le parc locatif de qualité et les formes d'habitats innovants (écoquartier, hameau, PSLA, etc) -Proposer des formes urbaines plus dense de qualité.	
	Accompagner les programmes locatifs accessibles et renforcer le parc social	
	Favoriser la rénovation énergétique ;	
	Habitations légères / Résidences mobiles : accompagner vers des solutions plus pérennes	

### 3.9. Conclusions : Dynamique démographique et habitat

La population du SCoT de l'Ardèche Méridionale connaît depuis environ 25 ans une dynamique positive dû au solde migratoire positif sur une grande partie de son territoire. Elle se fait plutôt en faveur des retraités et inactifs sur la dernière période 2016-2021.

Cette dynamique positive reste cependant inégale et fragile. Elle tend de fait à s'inverser sur une partie du territoire, notamment sur le bassin Montagne et quelques communes comme Largentière qui voit sa population diminuer. Cependant, malgré le départ d'une partie des jeunes pour des raisons scolaires ou professionnelles, le solde migratoire reste positif dans son ensemble.

Le niveau de revenu reste très inférieur à la moyenne régionale même si l'arrivée de retraités permet de réduire l'écart.

La diversité de l'armature urbaine, allant des villages très ruraux au pôle de niveau départemental qu'est Aubenas, constitue un atout pour répondre à des besoins et aspirations hétérogènes.

Ce constat positif est toutefois contrebalancé par un parc de logements insuffisamment diversifié et adapté. Par ailleurs, les logements individuels, privés et de grandes tailles sont globalement surreprésentés et ce, au détriment des logements locatifs et sociaux.

Le caractère touristique du territoire, notamment dans le sud Ardèche, engendre un effet concurrentiel sur le parc de logements permanents.

La dispersion de l'offre de logement, très diffuse, induit par ailleurs d'importants flux de déplacements individuels en grande partie en véhicule particulier. Elle est à mettre en relation avec les services auquel aspire la population pour bien vivre son territoire.

Carte des équipements « France service » en Ardèche en 2023



## 4. Equipement et services publics \*

### 4.1. Une population vieillissante

La proximité, et plus globalement l'**accessibilité**, des équipements et services publics constitue un facteur essentiel d'attractivité et de dynamisation des territoires ruraux notamment du fait du vieillissement de la population et de la fragilité économique et sociale de certaines catégories de la population.

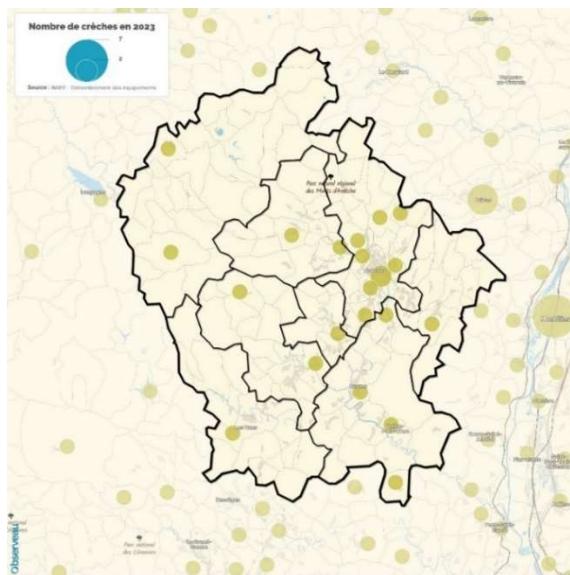
Les services et infrastructures étant moins denses, de fait l'accessibilité aux services rend la ruralité aujourd'hui plus fragile à la pauvreté que les zones urbanisées

	2016	2021
Relais services publics (RSP)	5	-
MSP (maison de services publics) / MFR (Maison France service)	2 MSP	15 MFS
MSP/MSF la Poste	3 MSP la Poste	3 MFS la Poste
Espace public numérique	6	NR
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>18*</b>

- *La santé sera traitée du chapitre santé environnementale*

Synthèse accueil petite enfance (\*selon données partielles EPCI 2025)

Accueil petite enfance	2015	2021*
Nombre d'enfant 0-5 ans/ 0-2 ans	4590 / 2599	4288/ 2474
EAJI ( <u>nombre structure/places</u> )	18 / env. 500 places	22 / env. 561 places
RAM	850 places	233 places*
ALSH		272*
Relais Petit enfance		7
Espace parent enfant (LAEP) dont itinérant		3 (6 en Ardèche)

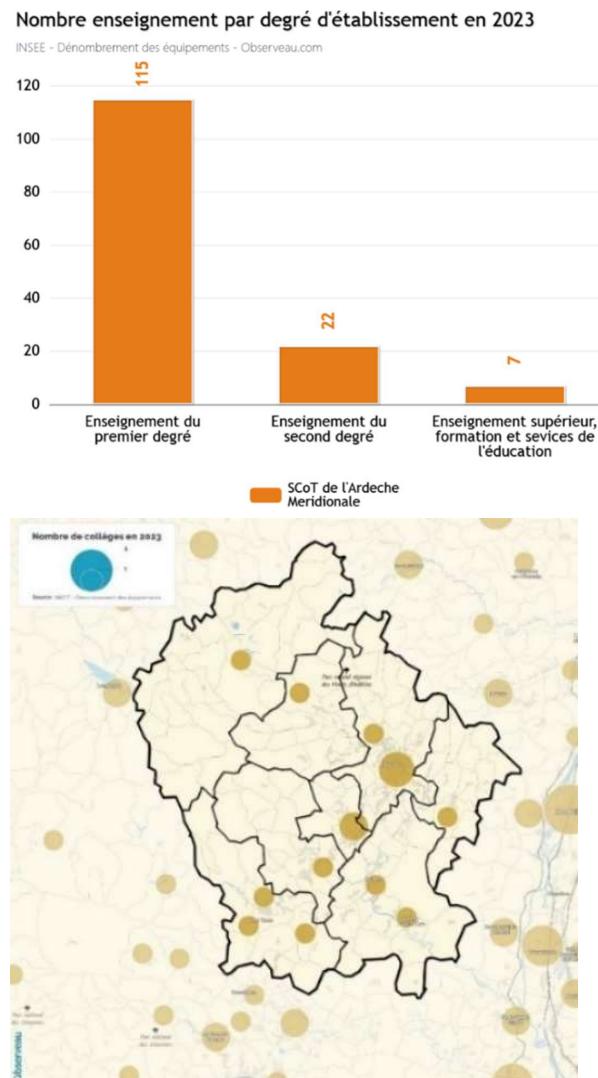


## 4.2. Equipements scolaires et périscolaires

### L'accueil petite enfance

L'effort conséquent réalisé par les collectivités locales pour se doter de structures d'accueil de petite enfance a permis d'améliorer la qualité des services « petite enfance ». Notons par ailleurs la réforme récente rendant l'instruction obligatoire dès l'âge de trois ans. Cela impacte le taux de couverture des équipements d'accueil de la petite enfance du territoire avec pour corollaire, l'augmentation de la capacité d'accueil des écoles maternelles.

2021 * (Données EPCI 2025)	Nbre enfant 0-2 ans	EAJI (Nbre structure/Nbre places)	RAM (Nbre place en AM)	ALSH * (3-11ans) Nbre place
CC du Bassin d'Aubenas	1009	259 pl		
CC Pays des Vans en cévennes	211			
CC de la Montagne d'Ardèche	100	34 pl		
CC des Gorges de l'Ardèche	363	127 pl		
CC Ardèche des Sources et Volcans	207	32 pl (14 en plus à compter de 2024)	31 AM pour 100 pl agrémenté	80 pl maximum
CC du Pays Beaume-Drobie	223	47 pl	42 pl	
CC Berg et Colron	219	25 pl	100	120
CC val de ligne	142	23 pl	60 pl	48 à 72 pl
SCoT	2474	561 pl	233	272

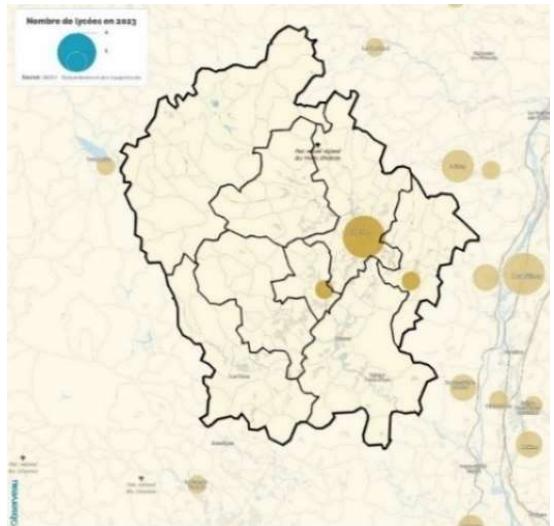


## Enseignement 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré

S'agissant du cycle maternel, le territoire totalise seulement **12 écoles maternelle publiques** pour 150 communes – cependant notons que certains établissements regroupent maternelle et primaire. **Toujours concernant le 1<sup>er</sup> degré**, on dénombre à l'échelle du SCoT, 108 établissements en 2023 dont 20 dans le privé (3 hors contrat). Il y avait en 2016, 5 en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) concentré, on en dénombre au moins 9 en 2020.

**Les établissements du second degré** sont davantage concentrés sur les polarités de services – Il n'y a pas d'évolution depuis 2016.

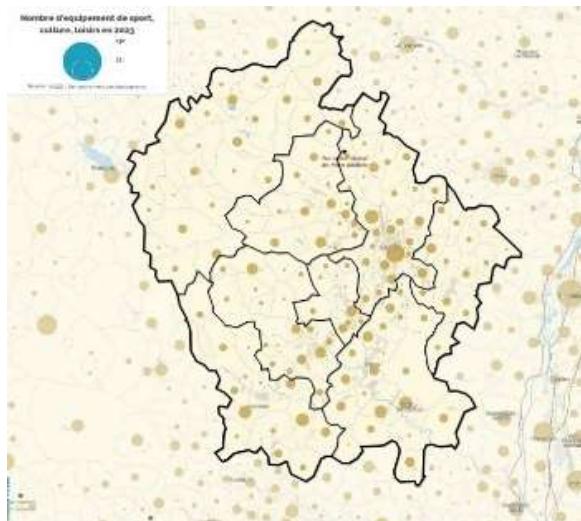
- **14 collèges** dont 5 avec internat et 1 SEGPA sur Aubenas.
  - **5 lycées**, tous équipés d'un internat. Ils sont concentrés sur le bassin Albenassien, entre Aubenas (6) et Largentière (1).
- Néanmoins, en périphérie du SCoT, Langogne, Bourg Saint-Andéol et le Teil sont équipés de lycées. Situées aux marges du territoire, ces établissements complètent le maillage du second degré pour les communes les plus excentrées d'Aubenas.
- enfin, le territoire dispose d'une Maison Familiale Rurale (MFR) à Villeneuve de Berg



## Enseignement supérieur

**Au niveau de l'enseignement supérieur**, il se limite, en l'absence de centres universitaires, à deux antennes spécialisées de l'Université Grenoble-Alpes (l'Institut de la communication et des médias à Lussas et le CERMOSEM à Mirabel). Plusieurs BTS sont également dispensés sur le territoire et un institut de formation en soins infirmiers est implanté à Aubenas.

Un projet de campus connecté (A2C) a été lancé par le département de l'Ardèche en 2019 pour essayer de rendre plus accessible les études universitaires aux Ardéchois. Ce projet émergeant dispose de 40 places en 2025 à destination des jeunes bacheliers, demandeurs d'emploi ou personne en reconversion).



**Enjeux majeurs**: L'adéquation entre la formation de proximité et l'emploi permettrait de pourvoir à une partie des besoins des employeurs du territoire, cela impact également la migration des jeunes et le besoin en logement de saisonniers qui est un frein au développement, voire au maintien, de certaines activités saisonnières.

### 4.3. Equipement sportifs, culturels et loisirs

#### Equipements sportifs

Si le Département de l'Ardèche est l'un des mieux dotés de la région en matière d'équipements sportifs et de taux de licenciés, la situation du SCoT est plus nuancée.

Ainsi, sur l'Ardèche Méridionale, les équipements sportifs sont peu nombreux et concentrés sur les grands axes de communication. Il s'agit souvent de petits équipements comme des city-stades ou des équipements de plein air. Le déficit en matière de piscines couvertes (2) et de pistes d'athlétisme (3) relevé en 2016 est cependant à pondérer avec la présence d'espaces aquatiques de campings parfois ouverts aux abitants et qui compensent le manque d'équipement publics. On relève ainsi 19 bassins en 2020 sur le territoire du SCoT.

Le nombre de gymnases reste lui aussi peu élevé, avec 14 salles en 2016 pour 19 en 2023. Les équipements présents sur le territoire sont principalement liés aux sports de plein air (tennis, boulodromes, plateaux et terrains de jeux, skate-park, ...).

#### Equipements culturels

La majorité des communes possède une bibliothèque ou sont en réseaux. En revanche, pour les autres types d'équipement (théâtre, cinéma, etc), seules les centralités en sont dotées. Certaines EPCI en sont dépourvues – cependant, il faut regarder dans les franges les

équipements de proximité sur les autres territoires. Il existe par ailleurs bon nombre de musées privés qui sont présents sur le territoire.



Notons que, comme en 2016, la problématique de l'accessibilité des équipements reste prégnante et doit être prise en compte dans leur déploiement. La majorité des équipements sont en plein air ce qui est favorable en terme de consommation d'énergie. La question des bassins et espaces aquatiques doit être abordée du point de vue de la consommation de la ressource en eau (conception, recyclage, évaporation, etc.).

ENJEUX TRANSVERSAUX à l'échelle du SCoT :	
Equipement et santé	Un vie culturelle et associative importante à préserver
	Un bon taux de couverture des services enfance et petit enfance attractif pour les ménages
	L'accessibilité à l'offre de santé sur l'ensemble du territoire / désertification médicale - renforcé en période estivale
	La saisonnalité des usages et son impact sur le dimensionnement de certains équipements ;
	Des services parfois très éloignés de la population malgré un effort fait sur l'itinérance de certains services et l'accès au numérique
	une accessibilité adaptée aux services et équipements en fonction de la gamme considérée
	Prise en charge des personnes âgées dépendantes
	La place des espaces de faible densité, notamment montagnards, dans l'organisation territoriale de demain
	La facilité d'accès aux services et équipements publics, dans un objectif de réduction des temps de déplacement des habitants
	La mise en adéquation de l'offre d'équipements avec la dynamique de vieillissement du territoire

#### 4.4. Conclusion Équipement et services

Marquée par une géographie particulièrement variée, l'Ardèche méridionale compose un territoire hétérogène structuré autour d'un pôle urbain de petite taille (Aubenas, la ville centre entouré de ses couronnes périurbaines) qui cohabite avec des territoires très ruraux – le long des principaux axes de circulations.

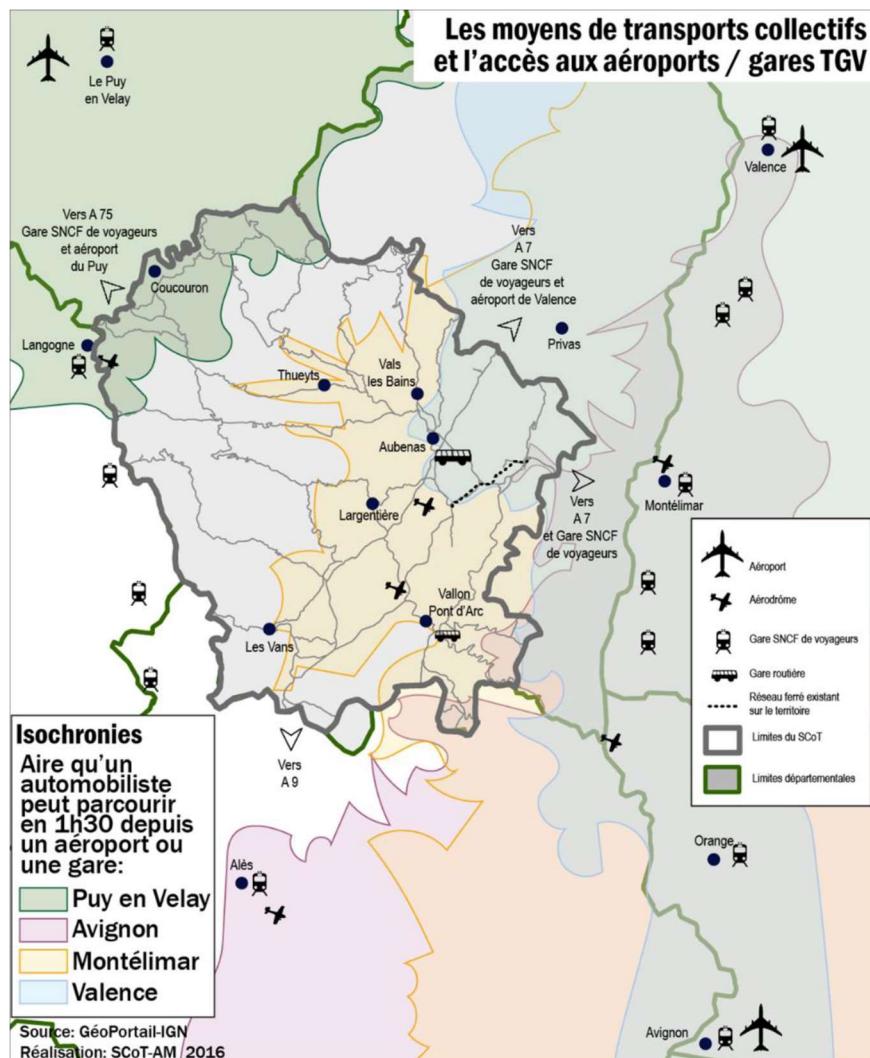
Concernant les services publics, des dynamiques de centralisation sont depuis quelques années à l'œuvre qui ont été conforté avec le transfert d'équipement souvent existants sous le format « Maison France service ». Certains services sont également organisés de manière itinérante pour se rapprocher de la population locale. Cette proximité est un facteur essentiel d'attractivité et de dynamisation des territoires ruraux notamment du fait du vieillissement de la population et de la fragilité économique et sociale de certaines catégories de la population.

La situation au sein du SCoT est toutefois plus déséquilibrée pour l'offre de santé. En effet, seuls quelques médecins praticiens sont présents sur le bassin Montagne, quand la plupart des services médicaux se concentrent sur les polarités. Si les regroupements ont eu lieu sous forme de maisons de santé et se sont intensifiés depuis 2016, tous se situent en effet dans les bassins Sud Ardèche et Albenassien ou en périphérie du bassin Montagne. Le seul hôpital du SCoT est implanté à Aubenas, soit à plus de 30 minutes de la majeure partie du territoire. Quoique d'autres centres hospitaliers existent dans des communes extérieures mais proches (Langogne, Pierrelatte ou Alès), son maintien

est donc essentiel. En définitive, le territoire est classé soit en zones d'intervention prioritaire (ZIP), constituées des territoires les plus en tension soit en zones d'action complémentaire (ZAC), constituées des territoires en tension mais à un niveau moins important que les zones d'intervention prioritaire. **Cette difficulté s'intensifie pour le secteur touristique en saison, et ce malgré le renfort de médecin en saison.** Ce déficit est particulièrement prégnant pour la médecine générale et les spécialités tel que dentiste, ophtalmologique, etc. Hormis les infirmiers et kinésithérapeutes qui restent à ce jour en proportion et répartition satisfaisante, tous les autres métiers médicaux sont en tension. **Outre ses effets directs pour la population actuelle, ce déficit de services de santé est un frein à l'attractivité du territoire.**

Plus spécifiquement, les services en direction des personnes dépendantes méritent une attention particulière au regard de la part élevée de personnes âgées (cf. chapitre démographie 27 EPAHD et 4 résidences autonomes en 2020 dont **2 436 places en EPAHD et 175 places en résidence autonome** sont recensés sur le territoire. Avec un taux d'équipement globalement comparable à celui constaté en France, le niveau d'équipement est satisfaisant mais doit être relativisé. En effet, du fait d'une surreprésentation des classes d'âge supérieures et une tendance marquée à la hausse, les capacités d'hébergement et de prise en charge risquent d'être rapidement insuffisantes, d'autant que certains services comme le parc intermédiaire à destination des personnes en perte d'autonomie ne répondent d'ores et déjà pas complètement aux besoins.

Les efforts réalisés par les collectivités ses dernières années en direction des services « enfance et jeunesse, » la baisse de la natalité qui se répercute notamment sur les moins de 2 ans, et le transfert d'une partie des enfants sur les écoles maternelles depuis qu'elle est obligatoire à partir de 3 ans permet au territoire d'être relativement bien équipé en services « petite enfance », y compris dans le bassin Montagne. Ceci est un atout important dans l'attractivité des jeunes couples.



## 5. Mobilités

### 5.1. Une accessibilité au territoire et du territoire contrainte

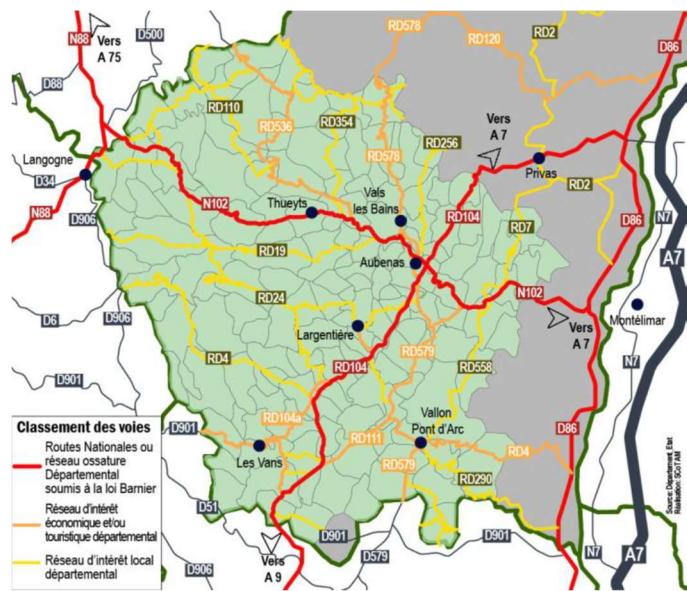
La mobilité au sein de l'Ardèche Méridionale est à la fois conditionnée par son relief contraint mais également par l'absence historique de ligne SNCF voyageur, l'absence d'aéroport voyageur et d'autoroute.

L'accessibilité pour accéder au territoire ou s'y déplacer est donc essentiellement routière. Ainsi, **Il faut, en moyenne, 31 minutes à un Ardéchois** pour rejoindre une gare. L'Ardèche est ainsi le deuxième département français, après la Corse du Sud, où les habitants sont les plus éloignés d'une gare. Il en va de même pour les échangeurs autoroutiers. De plus, l'accessibilité numérique ne permet pas de compenser ce déficit.

### 5.2. Un territoire enclavé avec une mobilité routière.

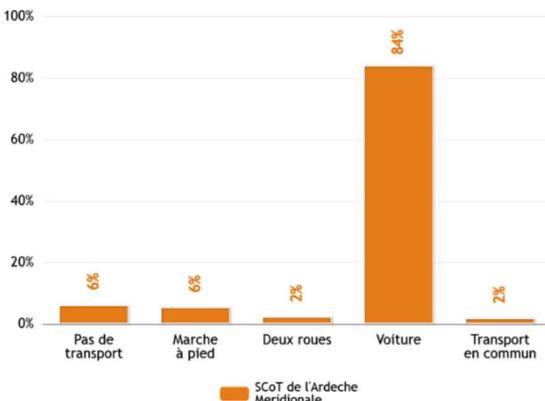
La desserte routière est organisée selon 3 types de routes :

- **Le réseau ossature** assure l'ensemble des liaisons du département de l'Ardèche avec l'extérieur et les relations de desserte entre les grandes zones économiques du département (RN 102 et 104);
- **Le réseau d'intérêt économique et/ou touristique** permet d'atteindre et de desservir ces pôles départementaux et est complémentaire du réseau ossature ;



Mode de transport des actifs en 2021

INSEE - Caractéristiques de l'emploi - Observatoire.com



- **Le réseau d'intérêt local** a toute son importance car il assure la desserte fine de tout le territoire ardéchois.

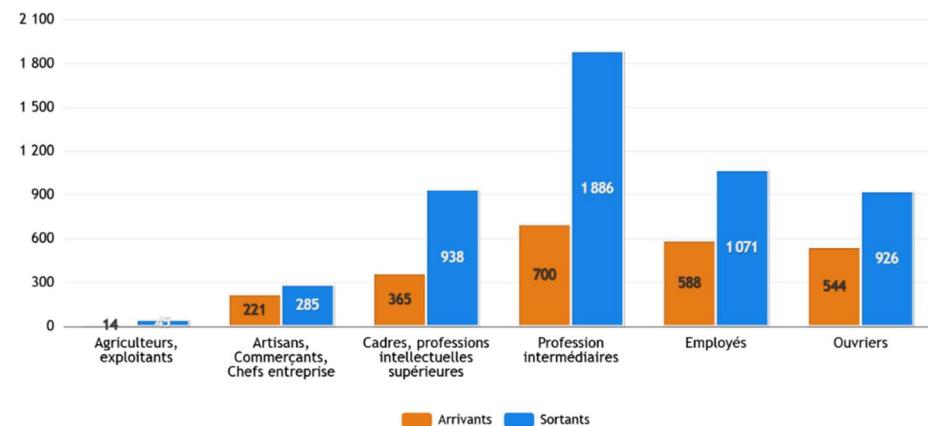
Le contournement du Teil ouverte en 2025 s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la liaison entre Aubenas et l'autoroute A7. La RN 102 est un axe structurant pour le département de l'Ardèche. Elle accueille le trafic de transit entre le Massif central et la vallée du Rhône, les circulations touristiques à destination de l'Ardèche méridionale et les déplacements locaux en lien avec l'agglomération de Montélimar

Le nombre de véhicule jour emprunté par la déviation est estimé à **7600 véhicules/jours** dont 15% de poids lourds. Cette ouverture aura un impact sur l'est du territoire jusqu'à Aubenas.

Sur la période 2021-2022, une augmentation importante est encore à noter sur la RD 104 entre Aubenas et Largentière avec une pointe à **16 716 véhicules/jour** sur le rond-point de Saint-Etienne-de-Fontbellon. Cet axe est celui qui a corrélativement le plus augmenté depuis l'ouverture de la déviation en 2009/2010.

### CSP de la population entrant/sortant du territoire en 2021

Source : INSEE - Mobilités professionnelles des individus - Observneau.com



#### Enjeux majeurs : Lutter contre l'autosolisme

Isolement, problèmes d'accès à l'emploi et aux services, etc : sans voiture, les habitants des communes rurales se heurtent à de nombreux obstacles. Et parmi ceux qui en possèdent une, certains peinent à faire face aux dépenses qu'elle entraîne.

La voiture est par ailleurs la 2<sup>e</sup> source émettrice de particules fines en terme de pollution de l'air (après le chauffage).



### 5.3. Flux : un trafic routier conditionné par le flux pendulaire et touristique

#### L'automobile, premier mode de déplacement sur le territoire

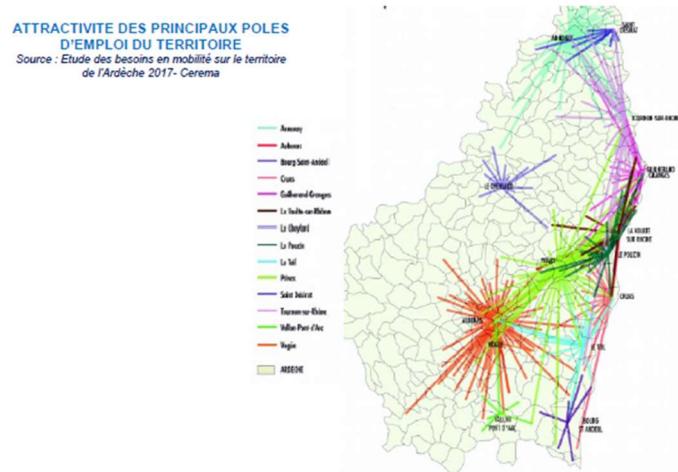
A l'échelle du SCoT, c'est **84.3%** des actifs qui utilisent leur voiture en 2011 et en 2021, **1.8%** pour le TC en 2011 contre **1.9%** en 2021, **2.3%** pour le deux-roues en 2011 contre **1.9%** en 2021. Malgré la mise en place de service de transport en commun sur le secteur d'Aubenas et la présence de lignes bus TER, la proportion n'a pas évolué à l'échelle du SCoT. On note sur la montagne d'Ardèche, un fort taux de personnes ne prenant pas de transport.

En 2021, près de **66.6** % des actifs travaillent en dehors de leur commune de résidence (contre **71.4%** en Ardèche et **69.3** % en région). Cette proportion a augmenté entre 2010-2015-2021 à toutes les échelles. **84.1** % des actifs utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail (comme la moyenne du département). : ce qui augmente aussi la dépendance aux Véhicules légers en terme de mobilité pour l'accès à l'emploi.

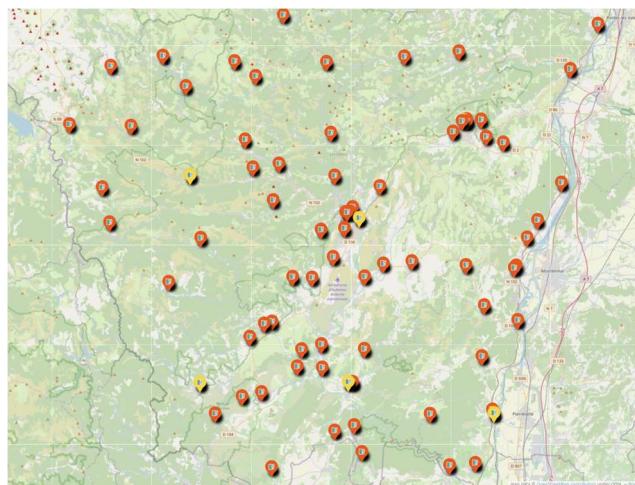
Les flux pendulaires sont de plusieurs types

- **Motif emploi** : concentration sur le pôle urbain
- **Motif scolaire** : concentré sur les pôles intermédiaires
- **Motif tourisme sur les secteurs touristiques** (bassin sud Ardèche)

## Carte synthèse flux pendulaire



## Carte bornes électriques



En 2021, **81.3%** des actifs résidant travaillent sur l'EPCI de leur domicile dont **33%** sur la même commune. **16%** des actifs résidant travaillent en dehors de leur EPCI et enfin, **6%** des actifs proviennent d'un territoire hors SCoT (actifs non résidants travaillant sur le SCoT).

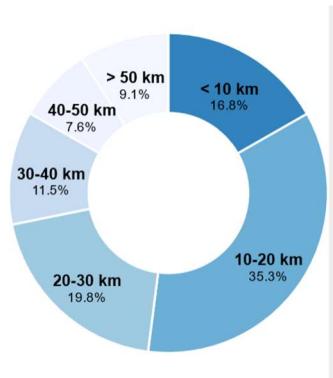
Le solde entre les actifs entrants et sortants du territoire est négatif à la faveur des professions intermédiaires, cadres, employés et ouvriers.

- Pour les actifs travaillant sur le territoire, **73.7%** travaillent sur la même EPCI et **26.3 %** dans une autre EPCI du SCoT. Les flux pendulaires se font en faveur de la CCBA pour **47 %** (4030 actifs) et **13 %** sur la CCGA (1149 actifs).
- Pour les actifs ne travaillant pas sur le territoire, la majorité (**61.6%**) partent en région AURA (ont **30.1%** en Ardèche et **19.6%** en Drôme) ainsi que **19.9%** en Occitanie (dont **12.1 %** en Gard).
- En 2021, les actifs ne résidant pas sur le territoire, sont originaires pour **65.5%** de la région AURA (dont **42.7%** de l'Ardèche et **13.2%** de la Drôme) et **23.2%** d'Occitanie (dont **17.8%** du Gard).

## Infrastructure : Bornes recharges électriques

Le département comprend **228 bornes** de recharges électriques dont une cinquantaine sur le périmètre du SCoT qui sont globalement plutôt bien réparties. Un plan de déploiement a été porté par le SDE07 au niveau des communes afin d'équiper chaque commune et chaque EPCI avec au moins une borne de recharge rapide.

### Les aires de covoiturage en 2016



### Infrastructure : aire de Covoiturage :

Les aires de co-voiturages sont réparties principalement le long des 2 axes structurants : la **RN102** et la **RD104**.

En 2016, 17 aires sont localisées sur la carte ci-dessous :

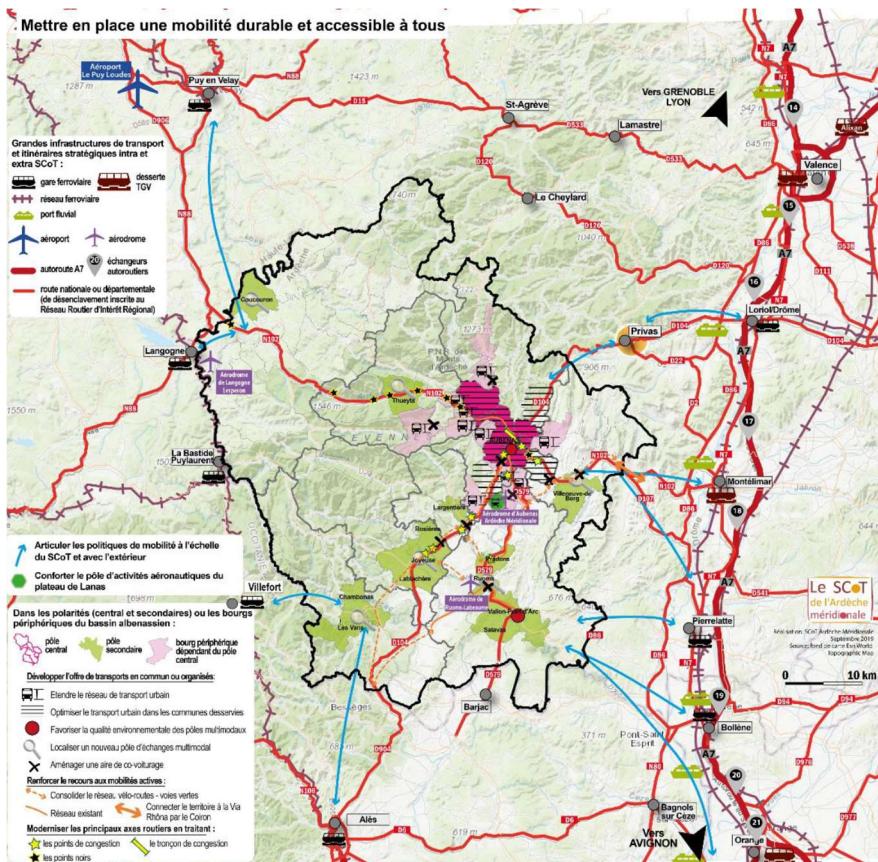
- **2 aires de report modal existantes à la gare routière d'Aubenas et à Vallon Pont-d'Arc.** L'intermodalité consiste à laisser son véhicule personnel sur une aire de report modal pour utiliser ensuite un moyen de transport collectif.
- **7 aires homologuées par le Département qui offrent un total de 117 places de stationnement au minimum.** (données scot 2022 à actualiser)

En 2024, le nombre d'aire est sensiblement le même, quelques projets ont été réalisé notamment à Ruoms

Malgré la mise en place de nombreux dispositifs incitatifs en faveur du covoiturage à différentes échelles (mouv'vici région Aura, sites payant comme blablacar, etc), ce mode de transport **a peine à se développer face à l'autosolisme** – en dehors de période de tension économique pour faire face au coût du carburant – il reste encore marginal sur le territoire.

Il existe d'autres initiatives comme par exemple sur la CC de Beaume Drobie en partenariat avec le Parc Naturel Régional, le stop organisé :

## 5.4. Transport commun du territoire



### Transfert de la compétence Mobilité à la Région 2017-2021

La région Auvergne Rhône-Alpes a repris la compétence mobilité en devenant Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) conformément aux articles L. 3111-17 et L. 3421-2 du Code des Transports « *les services non urbains, réguliers ou à la demande, sont organisés par la région* » depuis la loi LOM de 2019.

Le transport régional est organisé principal est organisé principalement autour de deux lignes ferroviaires fortes (vallée du Rhône notamment) et plusieurs lignes routières pour desservir les polarités ardéchoises. Les transports collectifs non urbains dont les cars TER couvrent la plupart de territoire non desservie par les trains régionaux.

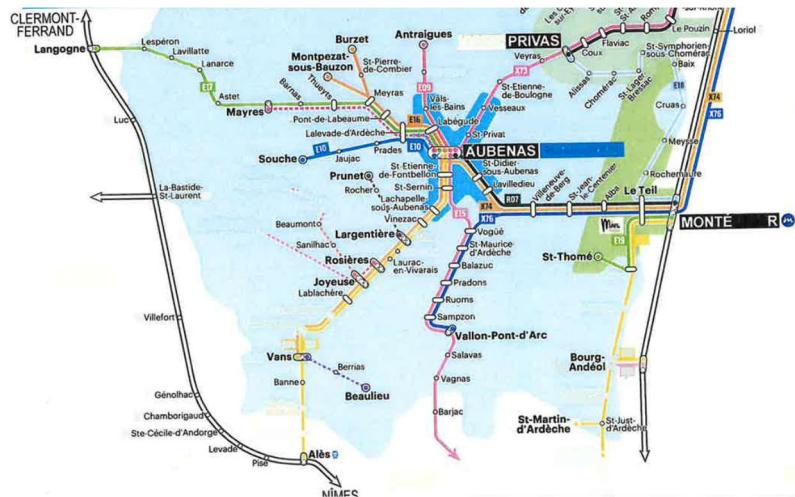
### Le ferroviaire : le grand absent au sein du territoire

Les lignes de train n'ont circulé dans le département de l'Ardèche que de 1862 à 1973. Le trafic a eu du mal à être rentable. **La concurrence du car, plus rapide et bien implanté localement, et de la voiture met à mal la rentabilité du transport ferroviaire.** La disparition complète de la desserte voyageurs de l'Ardèche a eu lieu en 1973.

Il faut noter cependant trois projets ferroviaires projetés lors de l'élaboration du SCoT en 2022 :

- Le projet de Gare TGV Montélimar-Allan est actuellement à l'arrêt.

carte transport AURA en sur ardèche en 2021



Synthèse des évolutions en terme de Transport voyageurs

	2016	2021/2024
AOT/AOM	AURA/CG07/CCGA/Tout en bus	AURA
Nombre lignes voyageurs	3 + 6 + 1+	Tout en bus : 371 000 montées/an
Lignes touristique	2 (aubenas/vals) + Pont d'arc	2 (aubenas/vals) + Pont d'arc
Nombre personnes transportées	Région : 517 000 voyageurs en 2014	
Transport scolaire		

- La réouverture de la rive droite du Rhône au trafic ferroviaire de voyageurs

- La réouverture de la ligne Saint-Ambroix Bessèges au nord du Gard peut constituer une opportunité de rallier les transports en commun pour une partie du territoire du SCoT. En effet, Saint-Ambroix n'est qu'à 30 minutes des Vans et à 40 minutes de Vallon-Pont-d'Arc.

- L'offre TER a peu évolué globalement entre 2016 et 2021 hormis la réorganisation des maîtres d'ouvrage – on notera cependant la progression du transport urbain du réseau tout en bus..

#### - Billetterie interopérable

- Dès 2010, tout en bus passe en billetterie interopérable avec la carte oura en accompagnant du réseau TER. La flexibilité d'accès aux lignes se développe avec l'ouverture à l'ensemble des TER de la région depuis 2024/2025 aux scolaires – ainsi un scolaire peut dorénavant avoir accès à l'ensemble de l'offre TER de sa région (hormis le réseau tout en bus).

#### - Transport à la demande

- Quelques services de transport à la demande (TAD) ont ainsi été mis en place mais pour une grande majorité ils ont été suspendus pour des raisons de cout. Le service a donc diminué depuis 2016.

## 5.5. Transport Poids lourds et de marchandises

Il est important de noter le trafic important de poids lourd sur le territoire est en constante évolution d'une part liée à l'absence d'autres modes de transport (frêt, fluvial) . Avec l'ouverture de la déviation du Teil en 2025 et celle du Puy en 2018, le trafic massif central – vallée du Rhône de transit par la N102 est important.

La question des infrastructures notamment eu égard aux filières économiques locales en en terme de flux d'approvisionnement, export) est une vraie difficulté car elle limite les possibilités de développement, voire de maintien de certaines activités dans un marché concurrentiel (sylviculture, carrières, etc). il existe par ailleurs des itinéraires de transports exceptionnels et de transport de bois rond (Cf Livret détaillé)

## 5.6. Transport fluvial

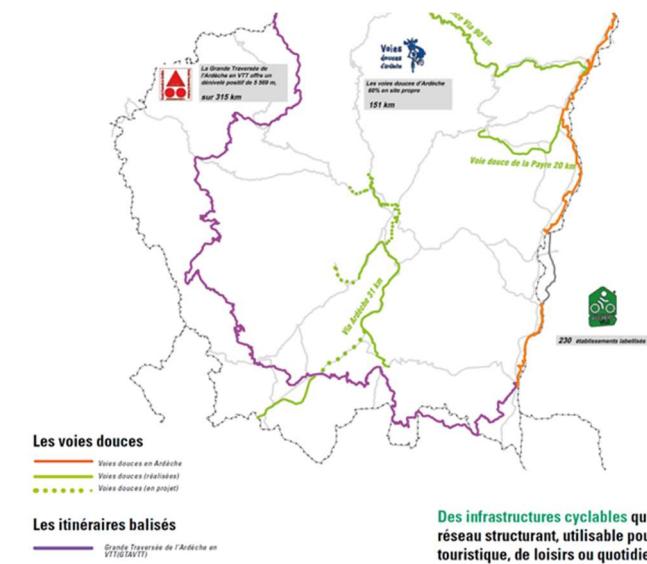
Si le transport fluvial connaît un fort potentiel de développement pour transport fret, notamment sur l'axe fluvial Rhône-Saône qui relie une grande partie des territoires du quart Sud-Est de la France sur plus de 650 km, abritant un bassin de vie de 22 millions de personnes et concentrant près de 30 % des échanges. Le développement du transport voyageur reste à la marge, excepté pour l'activité de loisir et touristique (croisières) . Ainsi, il existe plusieurs ports de plaisance ou d'apportement pour croisière à proximité : Viviers, Châteauneuf du Rhône, situés à 45 minutes d'Aubenas

## 5.7. Modes doux :

### Les infrastructures

Les différentes collectivités ardéchoises se sont engagées en faveur du vélo. Le Conseil départemental, s'est doté en 2011 d'un premier schéma départemental vélo. Le second a été établi pour en 2019 pour la période 2020-2025.

#### Plan vélo – extrait document département 07.



On peut ainsi noter un développement prioritaire de l'offre de pistes cyclables sur cette période avec les EPCI en maître d'ouvrage des infrastructures :

A l'échelle du département :

- ✓ **6 464 km** à l'échelle du département en 2020
- ✓ •dont Les voies douces d'Ardèche (267 km à terme) que sont
  - et la Via Fluvia coté nord Ardèche et intreconnecté à la dolce via (73, 25 km à terme)
  - la Dolce Via (93 km) sur le SCoT centre Ardèche,
  - la voie verte de la vallée de la Payre (21.64 km),
  - la Voie Bleue (12 km),
- ✓ et enfin
  - la Via Ardèche (73 km en 2024) qui se situe sur le territoire du SCoT

•Sur les routes de l'Ardéchoise, on décompte 4 232 km de circuits aménagé.

Aujourd'hui, une partie du réseau via Ardèche a plus de 10 ans et il va se poser la question de l'entretien des revêtements..

De plus, la majorité des tronçons structurants ont été aménagés, le réseau secondaire pour relier les villages, en voie partagé reste à construire avec la difficulté de faire cohabiter les usages.

Le raccordement en 5G (50 fois plus puissant que la 4G) est quant à lui plus aisément techniquement parlant et devance déjà l'arrivée de la fibre optique – il pose cependant d'autres problèmes notamment en terme d'impact visuel et vis-à-vis de la sensibilité électromagnétique.

Service de VAE (vélo à Assistance Electrique) :

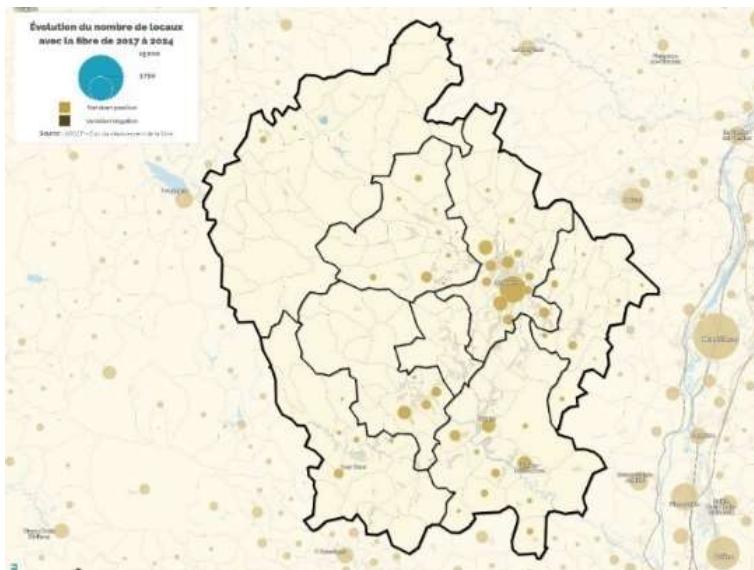
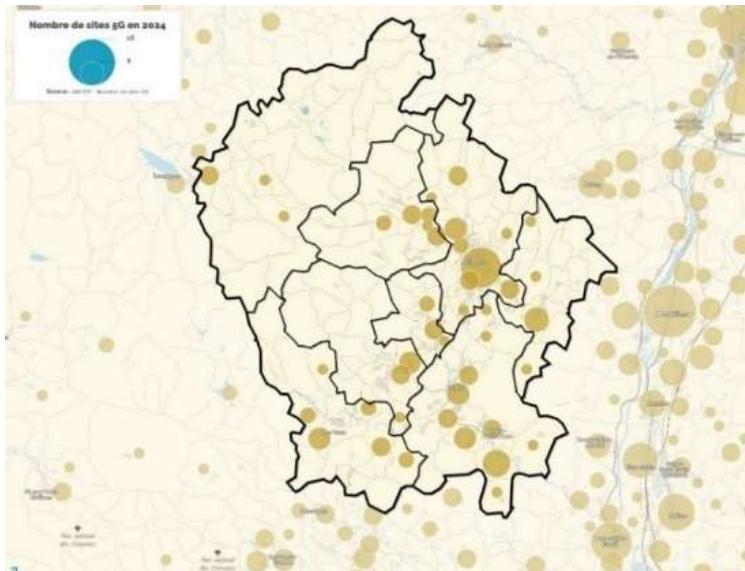
**Certaines collectivités ont préposé des services à prix attractif vélos à assistance électrique en location longue durée.** Le service est par ailleurs proposé par des entreprises privées, plutôt à vocation touristique.

## 5.8.L'accessibilité numérique

L'Ardèche est le département de la région le moins bien positionné pour la couverture numérique fixe en très haut débit. Seulement 29 % des logements et locaux à usage professionnel y étaient éligibles en juin 2017, contre 53 % en moyenne régionale et nationale.

Début 2019, seulement **56 %** du département est couvert par au moins deux opérateurs (contre **74 %** en moyenne régionale).

Le déploiement de la fibre par l'ADN (syndicat Ardèche Drome Numérique) dont le raccordement des ménages est financé par les EPCI (via leur opérateur ensuite) devrait s'achever normalement fin 2025 même s'il a pris beaucoup de retard sur le planning initial.



L'amélioration de l'accessibilité au numérique est donc un enjeu majeur pour l'Ardèche afin de désenclaver le territoire notamment pour réduire certains déplacements. Notons que la sobriété dans la gestion des données numériques en rapport avec le développement de gros Data center est également à prendre en compte (projets de data center sur Valence et Rovaltin).

ENJEUX TRANSVERSAUX à l'échelle du SCoT :		
Mobilité.	Un territoire qui oblige au déplacement en voiture / grande dépendance à l'automobile	Axes de transit structurants à moderniser en évitant l'étalement urbain et en préservant les emprises foncières
	Enclavement d'une partie du territoire/ temps de déplacement long	Limite de gabarit impactante pour une partie de l'économie du territoire
	Population captive grandissante (d'autant plus avec le vieillissement de la population)	Eloignement des services et de l'accès aux soins/ augmentation des personnes dépendantes ;
	Développer des démarches de management de la mobilité – Inciter au développement de plans de mobilité (d'administration et d'entreprises) – Inciter au développement du télétravail	Accompagner le développement de services numériques
	développer des solutions à l'autosolisme. promouvoir de nouveaux usages de la voiture comme l'autopartage. Poursuivre la dynamique en faveur du covoiturage	Connexion avec les territoires extérieurs
	Mener une politique volontariste de soutien au vélo : développement du Vélo à Assistance électrique (VAE), « cyclabilité » du territoire	
	L'offre en transports collectif (TC) demeure encore insuffisante et inadaptée aux besoins des habitants / Faible densité limitant le déploiement des TC /quasi absence de TAD	
	Renforcer l'attractivité des transports collectifs : performance, visibilité, facilités d'accès.	
	Affiner et renforcer la stratégie en matière de bornes de charge véhicules électriques.	

## 5.9. Conclusions : mobilité

Reflets de la géographie contrainte, les populations se répartissent de manière très contrastée au sein du SCoT.

Autour de la polarité d'Aubenas et le long des grands axes de circulation (RN102 – RD104 – RD579), ce sont les flux pendulaires qui se concentrent – on constate également l'augmentation de la distance temps (isochrone au lieu d'emploi). **Le besoin en déplacement ses dernières décennies a ainsi augmenté.** Il s'accompagne ponctuellement de saturation du réseau aux heures de pointes (surtout du matin) avec près de 16000 véhicules jour . (jonction RD 104/N 102) Par ailleurs le réseau de

transport n'a pas de site propre, il est donc également impacté par cette saturation.

Malgré la présence de d'axes structurants, la géographie escarpée, la faible densité de population et l'habitat diffus induisent des temps de déplacement longs et conduisent à un certain enclavement du territoire. En hiver, l'isolement des populations montagnardes ne doit pas être négligé.

Dans le bassin Montagne en revanche, la majorité des actifs travaillent dans leur commune de résidence, ce qui limite l'utilisation de la voiture individuelle.

**En grossissant les rangs des populations captives et/ou non motorisées, le vieillissement des populations renforce les besoins d'amélioration de l'offre de mobilité sur le territoire.**

**L'offre en transports en commun demeure encore insuffisante et inadaptée aux besoins réels des habitants.** Avec le transfert de la compétence sur une seule AMO, le service a même eu tendance à diminué et est plus éloigné des préoccupations locales. Néanmoins, lorsque l'offre existe, sa fréquentation augmente (notamment sur le réseau tout en bus). Du fait des faibles densités de population et de la dispersion de la demande, le service est peu viable pour les collectivités, qui tendent en conséquence à se désengager sur ces questions tel que le TAD (transport à la demande). Cela reste d'autant plus

vraie en concentrant la charge sur une seule AOM car en territoire peu dense, on ne peut faire d'économie d'échelle pour optimiser le service. En revanche, elle permet d'augmenter la palette des services accessible mais ne résous pas le problème localement (accès au TER régionale à cout modique pour les élèves ).

La voiture individuelle représente, comme dans tous les territoires peu denses, le mode de transport dominant. La lutte contre l'autosolisme reste donc une priorité à développer sous toutes ses formes. **L'émergence d'une offre alternative de transports**, par le biais, d'une part, du développement du covoiturage et du vélo électrique et, d'autre part, de développement des gares multimodales (Aubenas, Vallon-Pont-d'Arc) représentent des opportunités pour l'amélioration de la mobilité pour tous – pour autant le cout du service en ai le principal frein et les expérimentations n'ont souvent pas été suivi de la mise en place effective d'un service.

Par ailleurs, malgré le développement et le bon accueil par les habitants des voies douces, le relief freine le développement des transports actifs (vélo, marche), tant en raison des difficultés d'aménagement des routes (étroitesse) que du fait de la sélectivité des publics concernés. Son développement se fait de plus, plutôt dans un contexte loisir et touristique que pour

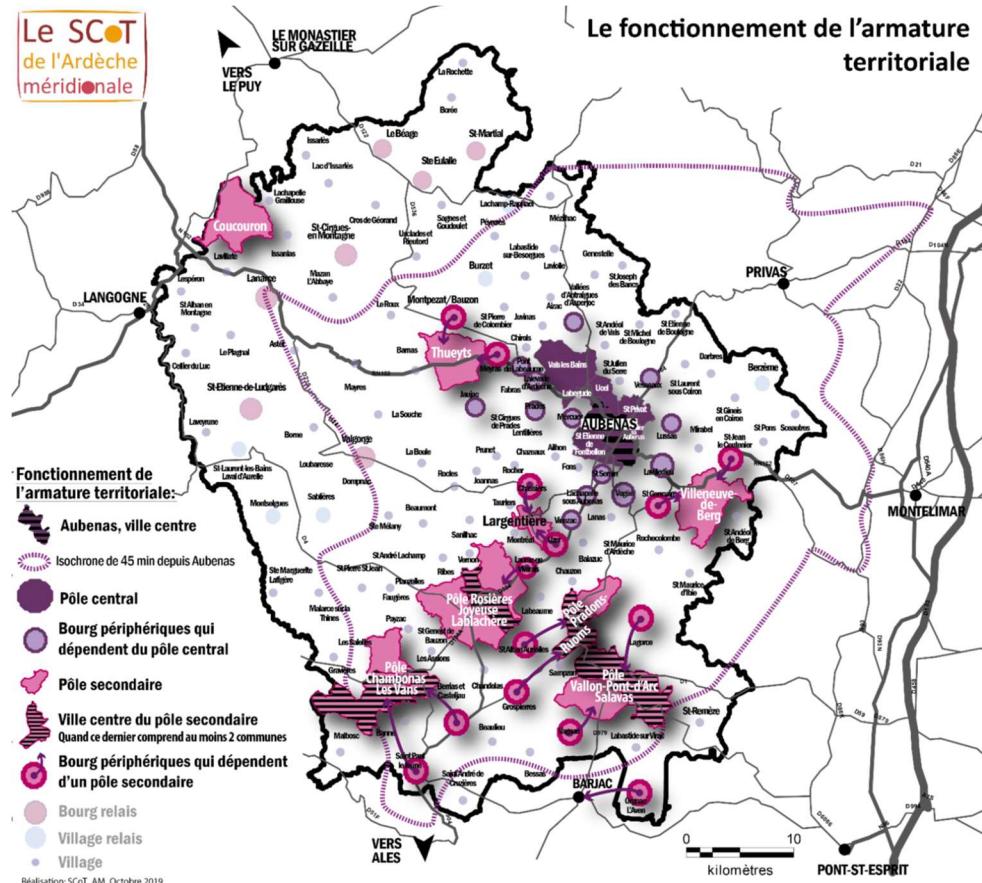
du déplacement pendulaire (domicile-travail). La majorité de l'infrastructure structurante primaire a été faite, le maillage secondaire pour diffuser sera plus complexe à mettre en place, de plus, l'entretien du réseau primaire mis en place sur la décennie précédente va progressivement alourdir les charges des collectivités avec son vieillissement.

Au sein des polarités, des réflexions sur la place du piéton pourraient amener à une requalification des traversées des bourgs et favoriser le développement de mobilités douces – elle va de pair avec une densification des polarités existantes et la fin du mitage.

Enfin, l'absence de trains voyageurs sur le territoire du SCoT renforce d'autant plus la prédominance de la voiture sur le territoire et entraîne une saturation d'une partie du réseau routier en période touristique.

La qualité encore médiocre de l'accessibilité au territoire est susceptible de poser problème pour son développement économique. Là également, lorsque qu'une voie est aménagée son impact en terme de diffusion des flux est immédiate (déviation du Teil).

Il relève bien des politiques publiques en terme d'aménagement et de mobilité d'avoir une stratégie afin de coordonner les actions et répondre aux enjeux définis du SCoT.



## 6. Armature territoriale du SCoT approuvé

Le SCoT a validé une armature territoriale composé de 6 catégories :

Multipolaire, elle appuie à la fois le renforcement de la ville-centre, la structuration d'un pôle central autour d'Aubenas, la consolidation des polarités secondaires, l'inscription des bourgs périphériques en complémentarité avec leur polarité supérieure et l'affirmation de bourgs et villages relais dans les espaces les moins densifiés. Garants de la solidarité quotidienne, les autres villages assurent le maillage du territoire en services, équipements et activités économiques de proximité

L'armature retenue vise également à promouvoir la multifonctionnalité sur l'ensemble du territoire.

Cette orientation est la clé d'une répartition plus équilibrée de la croissance économique, d'une accessibilité aux services du quotidien sur l'ensemble du territoire et d'une couverture résidentielle plus harmonieuse. **Elle garantit qu'aucun chef-lieu de commune du territoire ne soit situé à plus de 15 minutes en voiture d'un pôle, d'un bourg ou d'un village relais.**

Pour gagner en solidité, l'armature doit parallèlement être irriguée, à tous les niveaux, par des centralités fortes (centre d'Aubenas, centres-villes des pôles, centres-bourgs et centres-villages).

**Elle sera consolidée et revu à la marge dans le cadre de la révision n°1 du SCoT en conservant les objectifs initiaux du PADD.**

## 6.1. Conclusion : Armature territoriale

Marquée par une géographie particulièrement variée, l'Ardèche méridionale compose un territoire hétérogène structuré autour d'un pôle urbain de petite taille (Aubenas) qui cohabite avec des territoires très ruraux.

L'étude du maillage territorial montre que malgré la forte centralité d'Aubenas, de nombreux pôles secondaires complètent l'organisation du territoire, en particulier dans les bassins Albenassien et Sud Ardèche. Ils offrent des services de niveaux variés et des emplois à une population sensiblement plus importante que celle habitant la commune. Le bassin Montagne trouve son appui sur plusieurs bourgs-relais (Coulouron, Saint-Etienne-de-Lugdarès, Valgorge, Saint-Cirgues-en-Montagne, Lac-d'Issarlès et Montpezat-sous-Bauzon) offrant des services de proximité aux populations alentours. Des polarités extérieures au SCoT (Langogne, Pierrelatte, Alès, Bourg saint andéol, Barjac...) participent également au fonctionnement du territoire.

Au cours des vingt dernières années, l'influence de la ville d'Aubenas s'est très largement étendue avec 22 communes comprises dans son aire urbaine et 50 considérées comme péri-urbaines. Il conviendra d'accompagner cette mutation

territoriale qui s'est traduite selon le PLH de 2021 de la CCBA par un périurbanisation de la ville centre vers les communes du Pole central et les bourgs périphériques .

De type rural, le territoire apparaît toutefois comme relativement peu peuplé et surtout peu dense. Les zones de moins de 30 habitants au km<sup>2</sup> représentent près de la moitié de sa superficie. Elles se concentrent essentiellement sur le bassin Montagne et les piémonts. Ces espaces de faible densité présentent un fonctionnement singulier et connaissent des mutations profondes qu'il conviendra d'anticiper notamment sous le prisme du changement climatique.

Concernant les services publics généraux, même si des dynamiques de centralisation ont eu lieu, **elles n'ont pas été suffisante pour éviter l'éloignement de l'accès aux service publics renforcé par la dématérialisation des services publics** . Cette proximité, lorsqu'elle existe, est un facteur essentiel d'attractivité et de dynamisation des territoires ruraux notamment du fait du vieillissement de la population et de la fragilité économique et sociale de certaines catégories de la population.

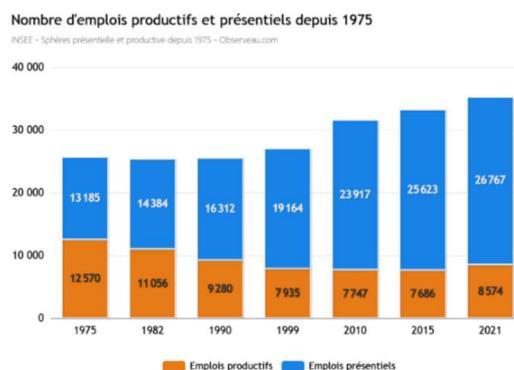
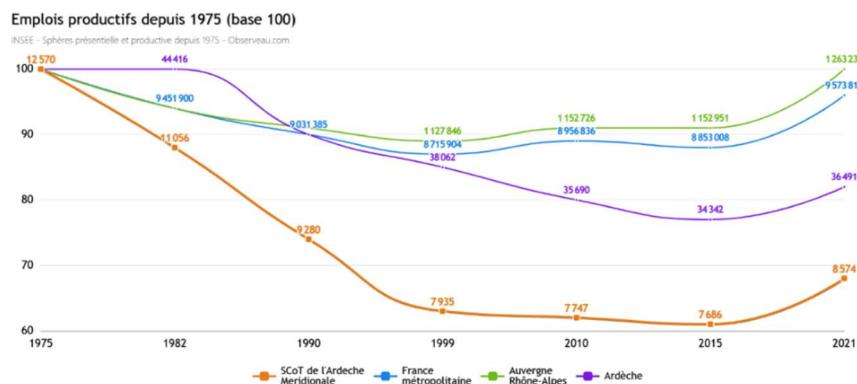
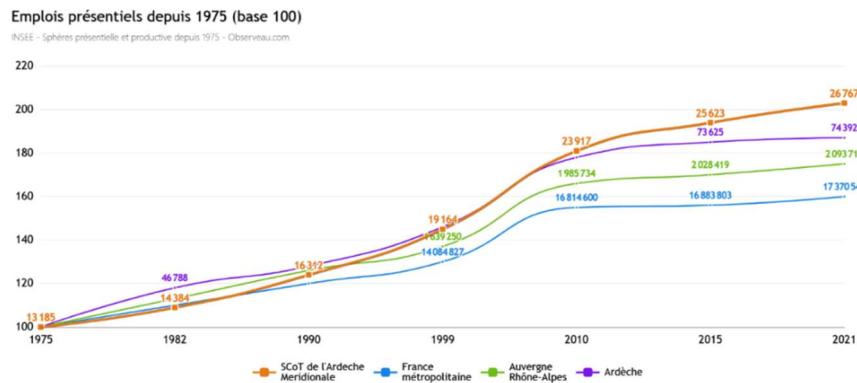
Plus spécifiquement, les services en direction des personnes dépendantes méritent une attention particulière au regard de la part élevée de personnes âgées. Avec un taux d'équipement

globalement comparable à celui constaté en France, le niveau d'équipement est satisfaisant mais doit être relativisé. En effet, du fait d'une surreprésentation des classes d'âge supérieur et une tendance marquée à la hausse, les capacités d'hébergement et de prise en charge risquent d'être rapidement insuffisantes, d'autant que certains services comme le parc intermédiaire à destination des personnes en perte d'autonomie ne répondent d'ores et déjà pas complètement au besoin.

Notons que Le regain démographique constaté depuis 1990 et le rajeunissement des flux migratoires entrants noté lors du SCoT ne s'est pas poursuivie sur la période suivante.

## Travailler et consommer sur le territoire

- Economie générale
- Agriculture et foret
- Tourisme



## 7. Le portrait économique de territoire

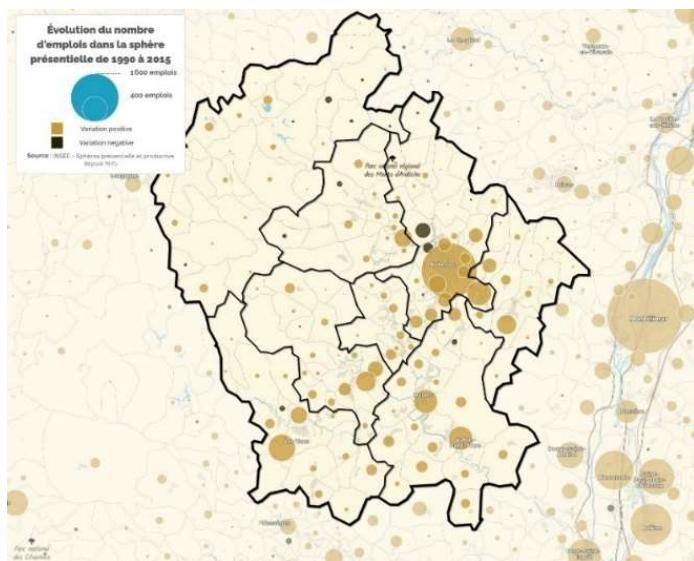
### 7.1. Un tissu économique présentiel caractéristique du territoire dopé par le tourisme

L'économie présentielle répond à la demande de la population présente sur un territoire, résidents ou touristes. Elle est passé de 51% en 1975 à 76% en 2021.

La sphère présentielle augmente depuis 50 ans de manière générale en France. Cette tendance est particulièrement présente sur le territoire sur la période 1975-2010 pour atteindre un palier ensuite. Durant cette période, l'emploi productif a diminué en raison des gains de productivité et des délocalisations notamment dans le secteur de l'industrie. La sphère productive connaît néanmoins un léger regain général depuis 2015 notamment dans l'industrie agroalimentaire au sein du SCoT.

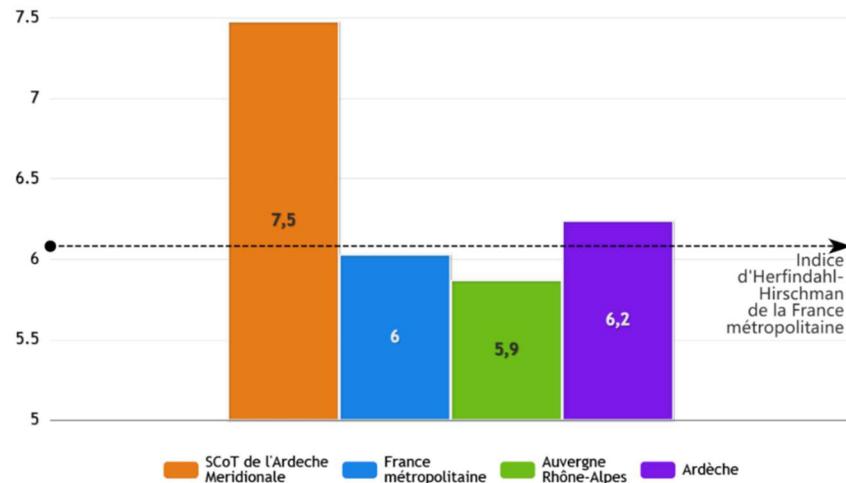
**La sphère présentielle** regroupe les activités de production de biens ou services destinées aux personnes présentes dans la zone étudiée, qu'il s'agisse de résidents ou de touristes : commerce de détail, éducation, santé, administration, action sociale, services aux particuliers, construction.

**La sphère non-présentielle**, ou **sphère productive**, concerne les activités exportatrices de biens et de services : industrie, agriculture, services aux entreprises et commerce de gros.



Indice de Herfindahl-Hirschman en 2021

INSEE - Emplois par sexe, statut et secteur d'activité économique - Observéau.com



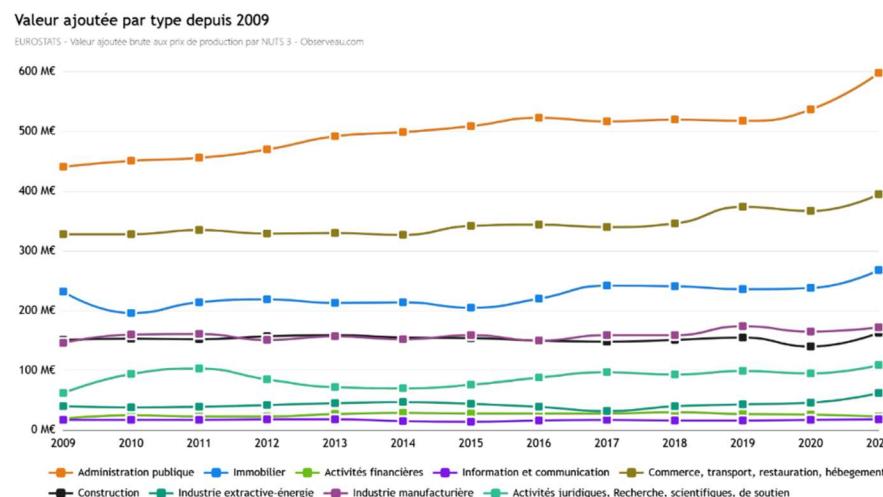
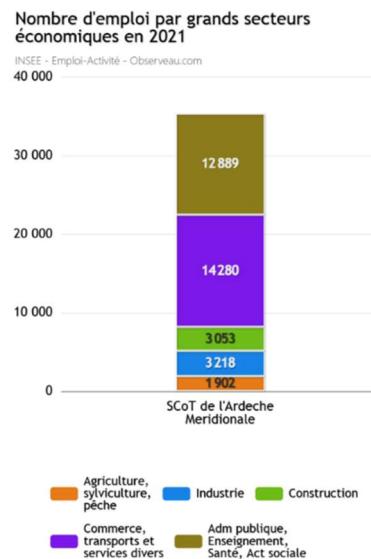
La répartition spatiale des établissements et des emplois salariés ainsi que de leurs évolutions reste dans la lignée du SCOT approuvé avec notamment :

- ✓ **Effet de polarité d'Aubenas** (notamment en termes d'emplois),
- ✓ **Structuration secondaire autour des axes routiers majeurs** et des bourgs-centres, zone d'ombre sur le bassin « Montagne ».

Concernant l'évolution du tissu économique, l'enjeu principal consiste par conséquent à rechercher un meilleur équilibre spatial de l'activité, notamment en **promouvant l'accueil et le développement** des établissements employeurs sur l'ensemble du territoire

## 7.2. Une activité peu diversité

L'indice de Herfindahl-Hirschman (sur la diversité économique des secteurs économique d'activité) reste faible sur le territoire du SCoT en 2021 – même si la tendance est à la baisse. Ce déficit de diversification, y compris géographique (peu de diffusion de la valeur ajoutée) est une faiblesse du territoire qui est de fait plus fragile quant aux aléas pouvant impacter les activités présentes



### 7.3. Répartition des grands secteurs économiques

Concernant les secteurs d'activité, en 2021 ce sont les secteurs des commerces – transport et des services qui prennent la tête devant les administrations publiques qui dominaient en 2016.

La valeur ajoutée est en majorité située sur la commune d'Aubenas (65% au sein de la CCBA et 35% du total SCoT en 2021), suivi de Ruoms, Lavilledieu, Lachapelle-Sous -Aubenas, les Vans, st Etienne de Fontbellon, Vals les Bains et Joyeuse.

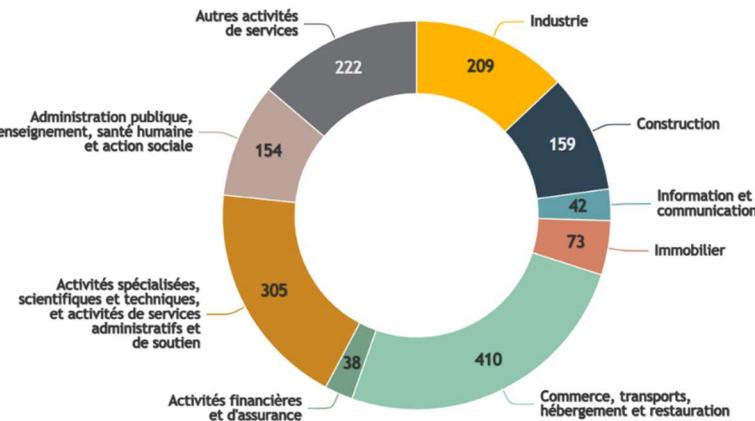
**Cette concentration de la valeur ajoutée sur le pôle d'Aubenas génère des flux domicile- travail / domicile achat (Cf. DAACL).**

### 7.4. Un tissu dominant de petites et très petites entreprises

La part de création d'entreprise n'a cessé d'augmenter sur la période avec une majorité d'entreprises individuelles – comme la tendance départementale, régionale et nationale. En 2023, **il y a 1612 créations d'entreprise** sur le périmètre du Scot principalement dans le commerce, l'hébergement et la restauration. Trois pôles économiques contribuent plus particulièrement à cette dynamique entrepreneuriale : Aubenas, Vallon-Pont-d'Arc et les Vans. Pour autant, les défaillances d'entreprises sont également de nouveau en hausse en 2023

### Création d'établissement par secteur d'activité en 2023

SIDE - Creations d'entreprises et d'établissements - Observeau.com



### Un effet post covid

On note un effet post covid avec la fin des prêts garantis par l'Etat ainsi que la fin de la suspension des assignations par l'URSSAF. Il faut pour les deux rembourser depuis 2023.

La fragilisation est également due à l'explosion des prix de l'énergie qui a mis à mal les trésoreries. Enfin, les difficultés de recrutement n'ont pas permis à certaines structures, par exemple les restaurants, de refaire un chiffre d'affaire pour faire face aux dépenses



La part de l'énergie est une charge fixe importante pour une entreprise. Travailler sur les économies de charges structurantes (Energie, fluides, etc) en fonction de l'activité est un triple enjeu : préserver les ressources, baisser ses charges fixes, agir sur son image (RSE).

Le taux de pérennité à 5 ans des nouvelles entreprises s'établit en 2016 aux alentours de 50 %. Ainsi, le régime de la micro-entreprise a transformé en profondeur la structure de l'entrepreneuriat local, expliquant pour partie la diminution globale des effectifs salariés.

Un nouveau type d'acteur économique est né, plus indépendant mais aussi plus ouvert aux pratiques collaboratives (coworking, FabLab, financement participatif, ...), plus souple mais aussi plus précaire.

L'existence, sur le territoire du SCoT, d'une offre structurée d'appui au démarrage (pépinières d'entreprises, dispositifs « prêt d'honneur », club « créateurs », ...) permet déjà aux créateurs / repreneurs accompagnés de maximiser leurs chances de survie.

Source : France travail 2022



## 7.5. Les secteurs qui recrutent et les métiers en tension sur le territoire

Sur le bassin d'emploi d'Aubenas, les secteurs qui recrutent le plus sont principalement les métiers de service et de santé (aide soignants, infirmiers et sages femmes) et ouvriers mécaniciens.

En saison, ce sont les métiers de la restauration qui dominent.

Les causes évoquées des difficultés d'embauche des métiers en tension au niveau du département sont le lien avec la formation (absence, inadéquation, primité), et le manque de main d'œuvre.

## Les principales filières :

Tissu économique (données CCI)	NB établissement INSEE 31/12/2022	Nb établissement employeur URSSAF 31/12/22	Effectif salariés URSSAF au 312/1/232	% salariés
Industrie	1137	173	2357	13.1
BTP	1580	455	2078	11.6
Commerce de détail (y compris automobile)	1502	637	3735	20.8
Commerce en gros	334	113	589	3.2
Transport et logistique	140	74	939	5.2
Services aux entreprises (finances, immobilier, communication)	2959	518	2111	11.7
Services aux particulier (éducation, santé, santé sociale),	3980	1059	6175	34.4
<b>Total</b>	<b>11 632</b>	<b>3 029</b>	<b>17 984</b>	<b>100</b>

## 8. Les principales filières économiques

Que ce soit en nombre d'établissement ou en effectif salarié, on retrouve en :

- 1<sup>re</sup> place : le secteur des services aux particuliers qui domine ;
- En 2<sup>e</sup> place, c'est le commerce de détail et le service aux entreprises (avec beaucoup de petite entreprise sans salarié)
- En 3<sup>e</sup> place, l'industrie et le BTP en partie relevant de l'artisanat,

Zoom sur quelques secteurs en particuliers :

### 8.1. les services :

Les Services (hors Transports & logistique) totalisent 4 183 établissements et 8 192 salariés sur le SCoT Ardèche Méridionale en 2014 et 6939 établissements (8286 salariés) en 2022. Il s'agit du secteur de plus important du SCoT en proportion (52 % du total des établissements) ;

Au sein des services on peut distinguer les métiers de santé et de l'action sociale. Ce secteur génère des retombées économiques sur le territoire et crée de l'emploi local plutôt stable (directe et indirect). De plus, cette filière va progresser avec le vieillissement de la population.

### 8.2. Les commerces

Cf DACCL

### 8.3. Industrie

Etablissements et effectifs salariés du secteur privé dans l'industrie (base 100)

URSAFF - Effectifs salariés et nombre d'établissements du secteur privé - Observatoire.com



Etablissements et effectifs salariés du secteur privé dans l'industrie agro-alimentaire (base 100)

URSAFF - Effectifs salariés et nombre d'établissements du secteur privé - Observatoire.com



Malgré la désindustrialisation, ce secteur totalise en 2022 ; **312 établissements et 2843 salariés**, majoritairement concentrés sur l'aire urbaine d'Aubenas et le long des principaux axes routiers. Pour autant, de nombreux ateliers ou usines à la campagne maillent le territoire du SCoT. Cette diffusion territoriale s'est encore accentuée avec la multiplication des micro-entreprises artisanales de production. Le capital de plusieurs entreprises de renom s'est parallèlement mondialisé, permettant des investissements importants (Owens-Illinois à Labégude, Valeant/Bauch+Lomb à Aubenas et L'Occitane à Lagorce) mais favorisant aussi la volatilité financière et géographique des décisions

Le maintien du secteur industriel est cependant contrarié par 3 enclavements :

- **Le premier routier** (temps de raccordement à l'autoroute A7 et aux gares TGV de Valence et Avignon allant de 1 à 2 heures),
- **Le second numérique** (même s'il a progressé, tout le territoire n'est pas encore couvert)
- **Le troisième intellectuel** (faiblesse locale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, éloignement des centres de R&D).

Ce triple handicap doit logiquement être compensé par ses atouts intrinsèques : un cadre de vie enviée, la qualité et la fidélité de sa main d'œuvre, un potentiel important de ressources locales (biomasse, eau,

vent, soleil, ...), des dynamiques fédératives à l'échelle des filières locales, un écosystème d'innovation en émergence.

### Cas de Industrie agroalimentaire

L'industrie agro-alimentaire sur le SCoT de l'Ardèche Méridionale est très ancienne (production d'huile d'olive et de farine de châtaigne avec des moulins utilisant la force hydraulique des rivières dès le Moyen-Âge, l'eau de Vals se trouvait sur la table du roi de France dès 1602, ...).

L'industrie agro-alimentaire de l'Ardèche méridionale totalise **125 établissements et 910 salariés**, répartis sur l'ensemble du territoire du SCoT (chiffres URSAFF CCI 2023). Elle est essentiellement composée de PMI familiales à fort ancrage local et globalement en croissance.

Leur positionnement, plutôt haut de gamme et différencié en prix, leur permet de continuer à se développer dans un contexte très concurrentiel et, même, de réaliser de belles performances à l'exportation.

Fleuron de l'économie sud ardéchoise et constitutive de son image « nature », l'industrie agro-alimentaire est composée de 4 filières d'excellence :

- La transformation de fruits :
- Les viandes et salaisons :
- Les produits laitiers :
- Les boissons :

**La sécurisation de leurs approvisionnements, en qualité et en quantité, constitue la préoccupation commune de ces filières.** Or, le déclin de la

production agricole ardéchoise les oblige parfois à faire appel à de la matière première extérieure.

### 8.4. Construction : BTP et carrières

Le secteur de la construction et du BTP est celui qui a perdu le plus d'emploi depuis 2016 –et cela va continuer en prenant en compte la raréfaction des mètres carré constructibles. Il y a en 2022, 515 établissements pour 3153 emplois.

On distingue trois grandes catégories :

**L'artisanat (métier du BTP)** : avec notamment les métiers du 1<sup>e</sup> et 2 de oeuvre (maçon, terrassier, plaquiste – peintre, plombier, électricien, menuisier, etc). la majorité de ses entreprises ont moins de 10 salariés et peuvent donc être artisan.

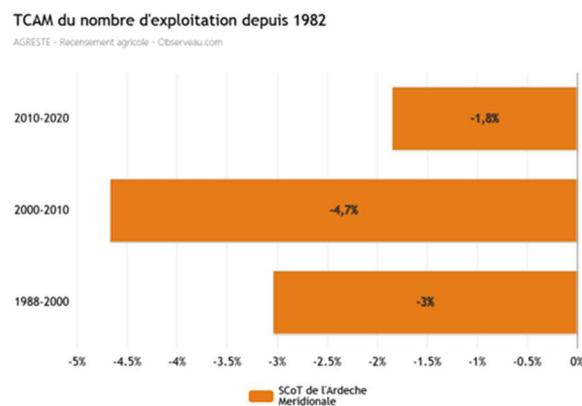
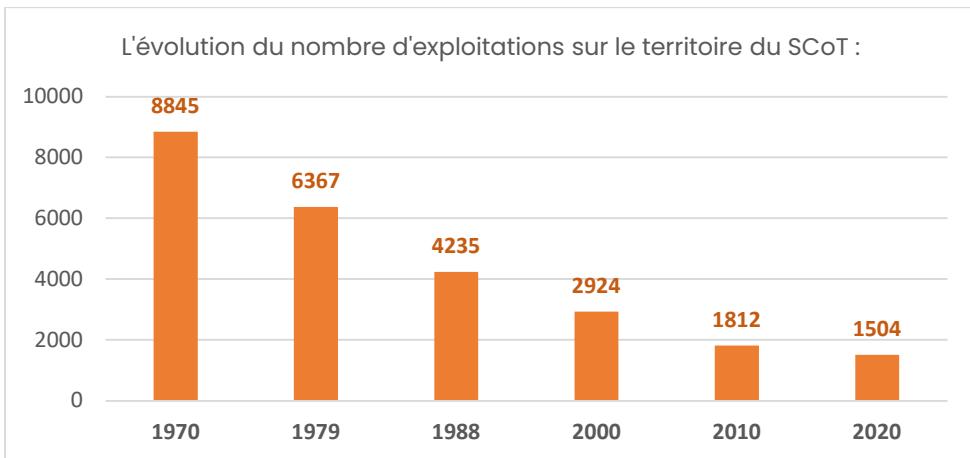
**Les grosses entreprises de la construction** et notamment de l'infrastructure (terrassement, voirie, construction, béton, etc)

- Les carrières en lien avec les **entreprises** de la construction



**Une mutation de la filière est indispensable pour s'adapter au changement climatique et aux évolutions normatives (RT 2020, etc). L'économie circulaire est également un débouché à préparer dans ce secteur de l'économie**

Source : RGA de 1970 à 2020



TCAM : taux évolution moyen annuel

## 9. Agriculture

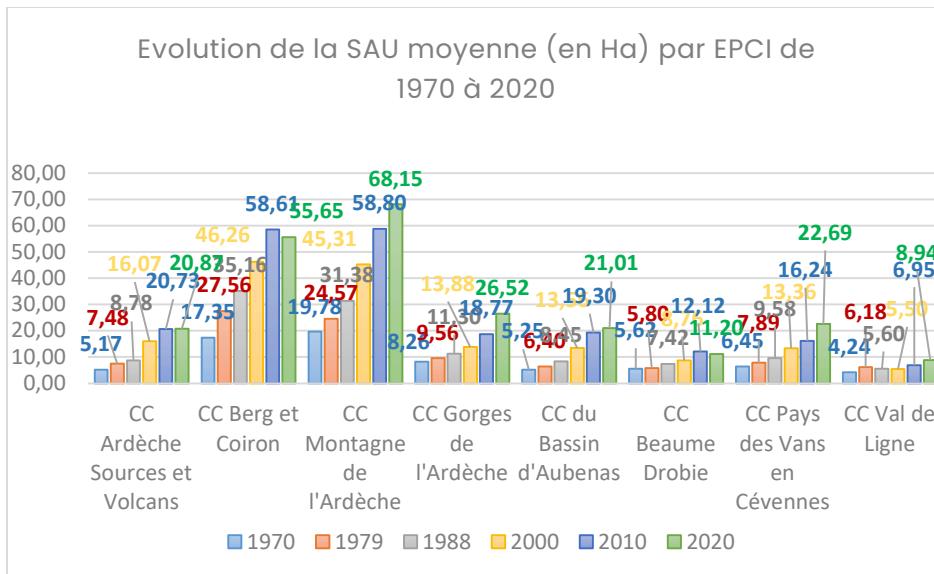
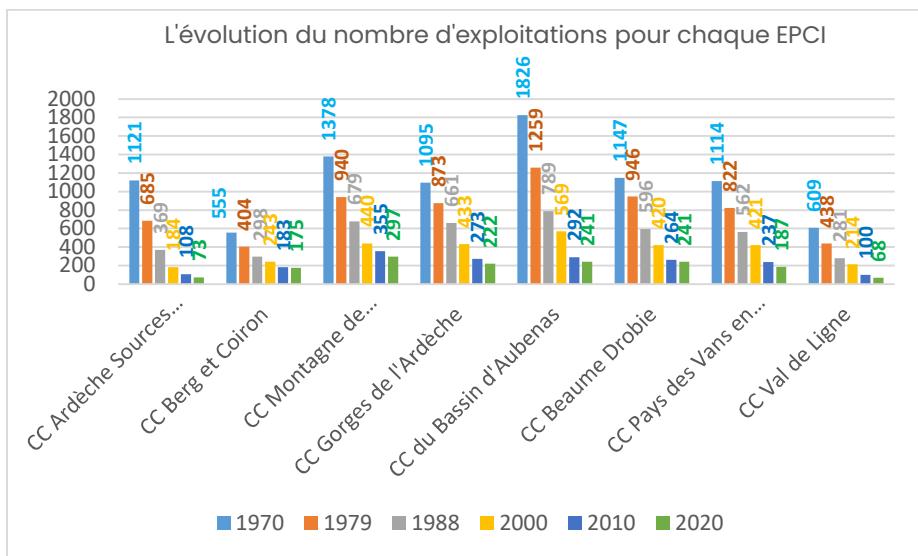
### 9.1. Les caractéristiques des exploitations agricoles au sein du territoire du SCoT

En Ardèche méridionale, l'agriculture est une activité économique de premier plan. Elle occupe **24%** de l'espace en 2022 (contre **20%** dans le cadre du SCoT initial) et emploie 1959 personnes (contre plus de 2 000 personnes dans le cadre du SCoT initial).

En 2010, **38%** des exploitations agricoles de l'Ardèche sont situées sur le territoire du SCoT cette proportion est passée à **40%** en 2022 dans un contexte de diminution du nombre d'exploitations.

**Sur la montagne Ardéchoise, les exploitations agricoles assurent environ 30% des emplois** (Selon l'INSEE, la moyenne française est de 3,4%), faisant ainsi de l'agriculture l'une des principales activités économiques de ce secteur. Par ailleurs, l'activité pastorale, encore très présente, permet d'entretenir les sites naturels et les paysages remarquables, véritables produits d'appel touristiques du territoire.

Le territoire enregistre une baisse de 83% du nombre d'exploitations entre 1970 et 2020. A l'échelle de l'Ardèche, le territoire du SCoT représente 40,16% des exploitations présentes dans le département en 2020 (3745 exploitations).

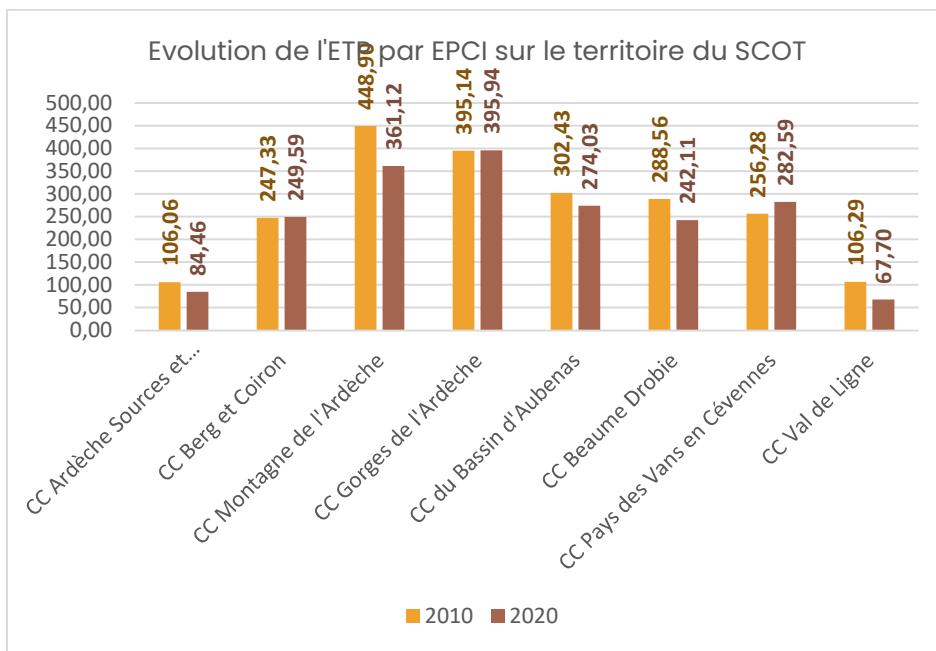


La baisse du TCAM des exploitations est constante pendant les trois dernières périodes intercensitaires. Après un pic sensible de -4,7% dans l'intervalle 2000-2010, cette baisse a tendance à décroître entre 2010 et 2020.

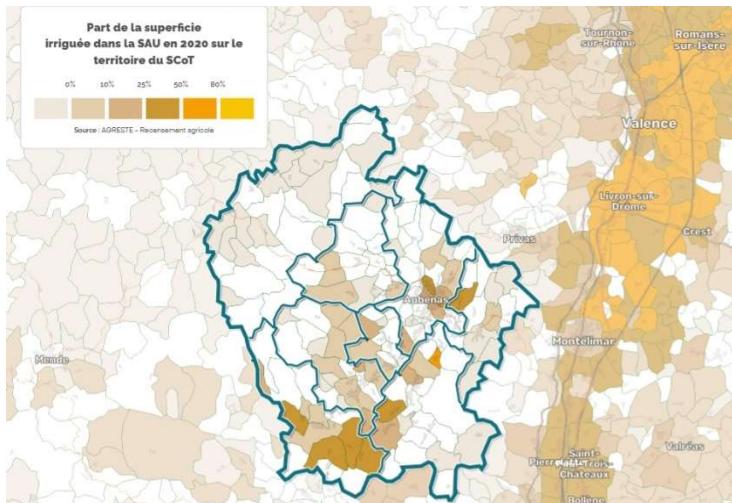
Tous les EPCI du territoire connaissent une baisse du nombre de leurs exploitations. Ainsi, la Communauté de Communes Berg et Coiron arrive à freiner la chute du nombre d'exploitations entre 1970 et 2020 (68,46%) alors que la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans accuse une évolution beaucoup plus importante sur cette même période avec une baisse de l'ordre de 93,5%. De manière générale, la baisse du nombre d'exploitations est beaucoup moins marquée entre 2010 et 2020 tous EPCI confondus et elle est assez peu sensible en ce qui concerne Berg et Coiron.

La SAU moyenne a augmenté de +226% entre 1970 et 2020 sur le territoire du SCoT ce qui va dans le sens du regroupement des exploitations. Cette augmentation de la SAU moyenne s'est effectuée rapidement entre 1970 et 1988 (+63,26%) pour se lisser progressivement par la suite (+44,44%) entre 2000 et 2020.

A la lumière des données du recensement général agricole, on constate que la PBS (production brute standard) moyenne a diminué entre 2010 et 2020 sur le territoire du SCoT- et ce pour toutes les EPCI. En 2020, la PBS moyenne par exploitation est de 61 K€.



Source : RGA 2010 – 2020



Le nombre d'ETP (Equivalent temps plein) n'a cessé de décroître sur le territoire du SCOT même s'il connaît une baisse plus contenue entre 2010 et 2020. Ainsi, entre 1988 et 2000 la baisse est de -36,5%, elle est de -30,2% entre 2000 et 2010 et de -7,7% entre 2010 et 2020.

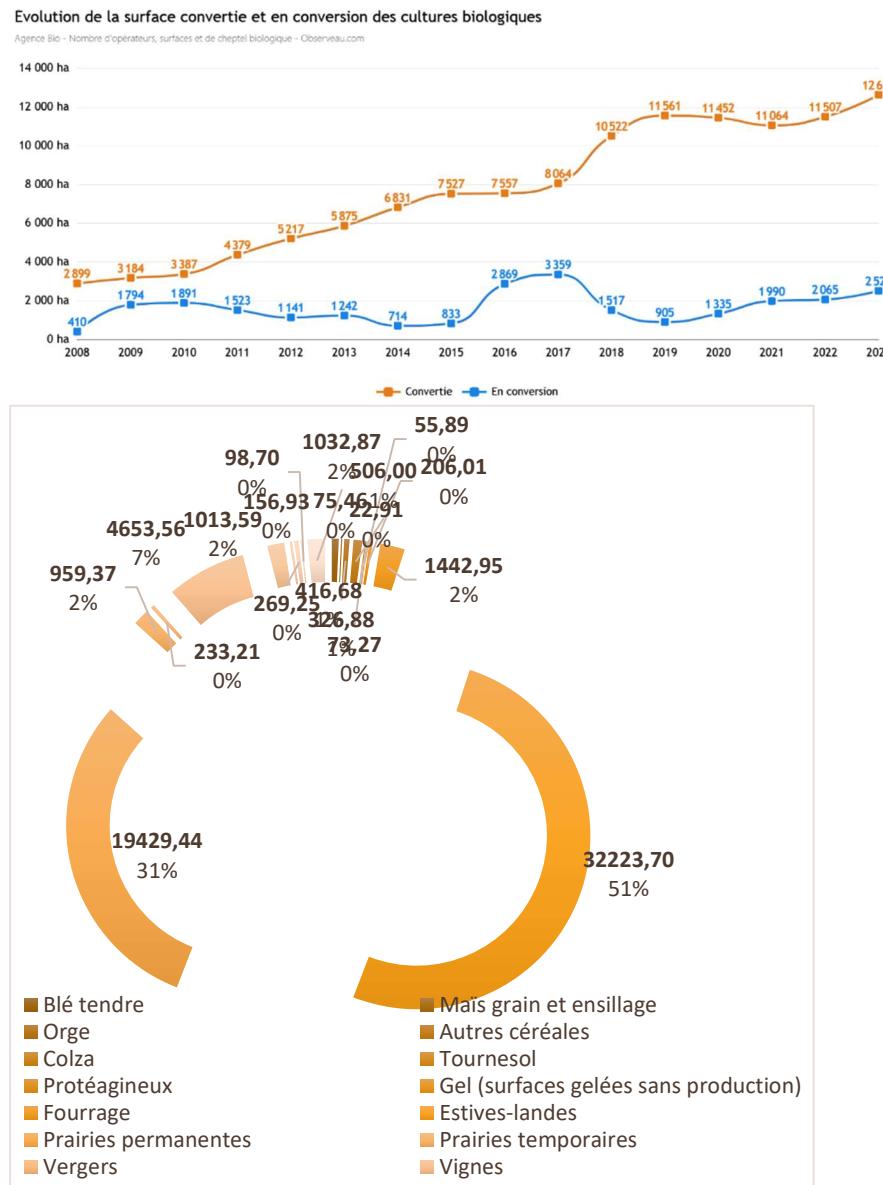
L'Age du chef d'exploitation s'il a légèrement diminué reste à près de 50,97 ans. Par rapport à 2010, il y a eu un nombre important de chef d'exploitation de plus de 60 ans qui sont parti à la retraite sans avoir de reprise de leur activité.

Pour la période « 2000-2010 », environ 350 installations ont été enregistrées sur le SCOT, soit 1 installation pour 2,5 départs. Cet indicateur est plus favorable qu'à l'échelle départementale (1 pour 3) mais ne permet pas pour autant le renouvellement des actifs.

## 9.2. L'irrigation

L'irrigation présente les caractéristiques suivantes à l'échelle du département de l'Ardèche :

- 8 000 hectares irrigués (6 % de la surface agricole de l'Ardèche) ;
- 1 400 agriculteurs irriguant ;
- 13 millions m<sup>3</sup> d'eau/par an sont utilisés pour l'irrigation.



Le recours à l'irrigation se pose avec une acuité particulière à l'échelle du SCoT de l'Ardèche Méridionale compte tenu du réchauffement climatique. Le territoire dispose d'environ **1500 Ha** de SAU irriguée en 2020 soit seulement **3%** de la SAU totale.

Les secteurs les plus irrigués sont autour de Banne, Beaulieu, Berriat-sous-Montagne et Casteljau et Saint-Paul-le-Jeune où les valeurs oscillent **entre 44% et 28 % de SAU irriguée**. On trouve également un secteur autour d'Aubenas et de Saint-Didier-sous-Aubenas où le pourcentage de SAU irriguée oscille **entre 49,4% et 28,3%**. On note la particularité de Saint-Maurice d'Ardèche qui bénéficie d'une SAU irriguée d'un taux de **66,8%**.



L'agriculture est le 1<sup>e</sup> consommateur d'eau (70% en moyenne) avant l'industrie et les ménages. (Ademe – moyenne française).

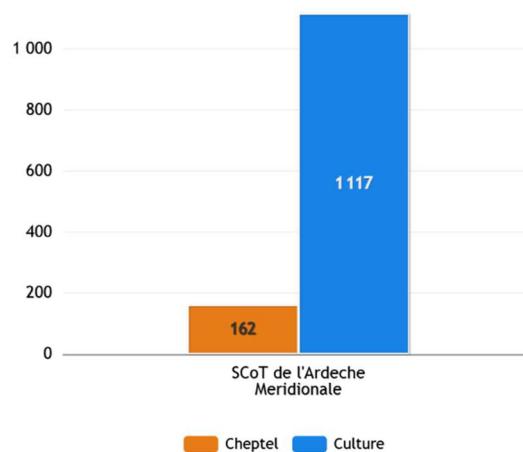
### 9.3. Les cultures

Les cultures permanentes accusent une baisse continue sur le territoire du SCoT, elle est de -23,18% entre 1988 et 2010. La diminution est de -12% entre 1988 et 2000 pour atteindre -12,7% entre 2000 et 2010.

En 2022, les cultures majoritaires dans le périmètre du SCoT étaient les estives et les landes (51%) et les prairies permanentes (31%). Ces éléments tendent à démontrer l'importance de l'élevage sur le territoire. Avec un taux de 7%, la vigne apparaît en 3ème position, elle occupe essentiellement le bassin Sud.

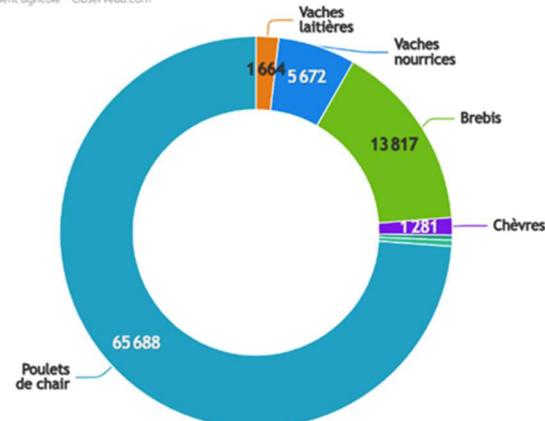
### Le nombre d'exploitation avec des cultures et des cheptel bio en 2023

Agence Bio - Nombre d'opérateurs, surfaces et de cheptel biologique - Observeau.com



### Cheptel par type en 2020

AGRESTE - Recensement agricole - Observeau.com



## 9.4. Les cultures / élevage bio

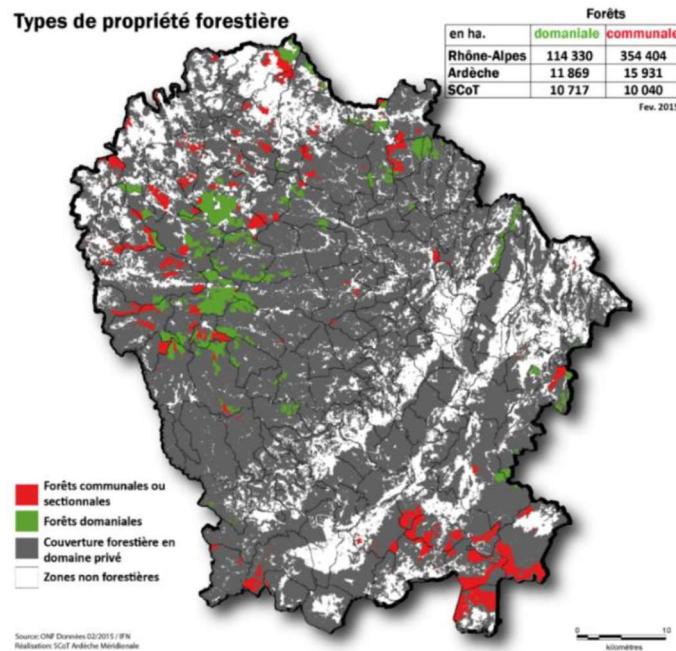
Elles représentent 4 % des cultures du SCOT en 2022. Les cultures biologiques sont soutenues par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche qui propose un accompagnement à la conversion. Par ailleurs, la filière est soutenue par Agri Bio Ardèche une association des producteurs bio du département. Cette dernière elle a été créée en 1992 par des agriculteurs bio du Sud Ardèche. Elle regroupe désormais 200 adhérents.

Le pourcentage de vigne en culture biologique ne représente que 0,9% de la production totale même si la conversion vers les cultures biologiques s'est accentuée ces dernières années.

Il convient de souligner que les cultures biologiques sont beaucoup plus répandues que le cheptel biologique sur le territoire du SCOT de l'Ardèche Méridionale.

## 9.5. Les cheptels

Baisse constante des cheptels, forte représentation de la volaille (poulets de chair 74%).



## 9.6. De nombreux labels : une ressource pour l'industrie agroalimentaire

Les produits agricoles issus du territoire du SCoT de l'Ardèche méridionale font l'objet de nombreuses labellisations. Sur 83 produits labellisés sur le territoire du département de l'Ardèche 61 produits sont inclus dans le périmètre du SCoT soit **73%** des produits labellisés ardéchois.

La viticulture arrive en tête avec un taux de labellisation représentant **77%** du total, suivi de l'élevage (**16%**), la castanéiculture (**2%**), le miel (**2%**), les fromages (**2%**) et les herbes aromatiques (**2%**).



**L'agriculture locale comme ressource de l'industrie agroalimentaire favorise des circuits courts. Ces produits sont aussi porteurs d'une image en terme d'attractivité touristique.**

## 10. Le foret et son exploitation



La viande de poulet génère environ 3 à 4.5 kg d'équivalent CO<sub>2</sub> (CO<sub>2</sub>e) pour chaque kilo produit. La brebis 18 kg EQ CO<sub>2</sub>, de 28 à 34 kg EQ CO<sub>2</sub> pour le bœuf. (Ademe).

Il faut noter une surface de forêt qui continue à croître dans l'Hexagone (La forêt couvre 32 % du territoire contre 19% en 1908) et notamment au niveau du département de l'Ardèche (57%) qui est le plus boisé de la région Auvergne Rhône-Alpes

## Chiffres clés Ardèche et SCoT :

Sources :	Ardèche 2022	SCoT 2010 / 2018
plan départemental foret / SCoT /*Observeau		
Surface boisée (ha)	319 000	113 160
Dont surface privé	90%	84.5%
Dont surface publique (domaniale et communales)	10%	15.5%
Taux boisement	57%	
Taux récole de l'accroissement biologique annuel	20%	20 à 25%
Nombre d'entreprises exploitation	823	212
Dont exploitation	98	72
Dont scierie	29	16
Dont 2 <sup>e</sup> de transformation	696	124
Effectifs salariés	1661	1635

La propriété forestière reste très largement privée (84.5% en 2016 et **x**% en 2020) avec un morcellement important



Les forêts représentent à elles seules 71 % des stock sur le territoire. Ce stock contribue au stockage de CO<sub>2</sub> atmosphérique et joue un rôle clé dans l'atténuation du changement climatique

### 10.1. Organisation de la filière

La filière bois comprend trois grands secteurs :

- **L'amont** (exploitation forestière et sylviculture) est une filière faible et en grande précarité
- **La première transformation** des bois (imprégnation, sciage, rabotage, broyage ...) est constitué de scierie de taille modeste mais bien ancré sur des marchés à faible valeur ajouté
- et **la seconde transformation** des bois (charpente, ameublement, emballage, construction bois, menuiserie, ...). Elle est dynamique et a plutôt bien réussi à s'adapter à l'évolution du marché, porté par la construction « bois ». D'autre part, ce secteur d'activité développe localement des produits de qualité, ce qui permet de maintenir un tissu de compétences sur le territoire.

## 10.2. Une récolte faible : une ressource peu exploitée

Alors que la commercialisation des bois ronds en Ardèche est de 225 000 m<sup>3</sup>/an (moyenne des années 2005 à 2013), seul 20 à 25 % de l'accroissement biologique annuel est prélevé selon les années.

(a actualiser)

## 10.3. L'accès à la ressource : le point noir

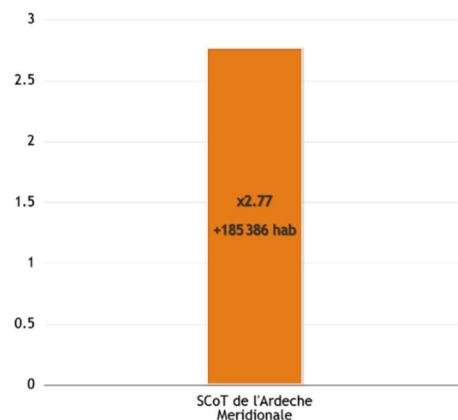
Avec le morcellement foncier et le manque de culture forestière des propriétaires, l'accès à la ressource et ses conditions d'exploitation (pentes, réseau routier, dessertes des massifs distance de débardage ...) constituent un autre facteur limitant pour l'économie de la filière bois.

Les limitations de tonnage représentent donc un aspect très contraignant pour l'accès aux parcelles et le transport des bois. Par ailleurs, si l'accès aux massifs forestiers reste compliqué, la desserte intra massif demeure également aléatoire. Le morcellement foncier et le coût important de réalisation de pistes forestières en zone accidentée « bridant » l'amélioration du réseau

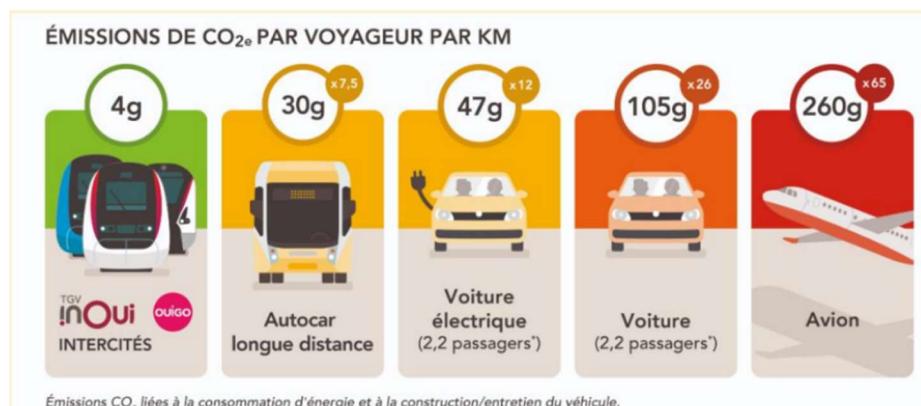
ENJEUX TRANSVERSAUX à l'échelle du SCoT :	
	Optimiser le potentiel représenté par la ressource bois.
Agriculture/ Forêt	Permettre une meilleure structuration de la filière bois.
	Faciliter l'accès au logement pour les exploitants agricoles.
	Poursuivre et accompagner l'optimisation des débouchés agricoles.
	Mettre en œuvre une réelle politique d'optimisation de la filière bois.
	Sécuriser le foncier agricole et forestier.
	Anticiper le dérèglement climatique au sein des pratiques culturales.
	Préserver la ressource en eau et anticiper les conflits d'usage.
	Encadrer strictement les projets agrivoltaïques.
	Protéger les sols nourriciers.
	Permettre un changement de destination des bâtiments agricoles sous réserve d'un strict encadrement.
	Faciliter la mise en œuvre de retenues collinaires collectives.
	Faire en sorte que les DUL protègent les terres agricoles en privilégiant le critère agronomique.

### Coefficient multiplicateur de la population en 2024

INSEE - Capacité des communes en hébergement touristique - Observeau.com



Source : sncf



## 11. Tourisme

### Rappel historique

Le tourisme se développe à partir des années 50/60 après l'arrivée des congés payés, et connaît un essor à partir des années 80 avec le développement d'une société de consommation de masse (adaptation des salaires liée à l'augmentation de la productivité – les salaires augmentent plus vite que le coût de la vie, la consommation décolle pendant les 30 glorieuses) – la classe ouvrière rentre dans cette consommation de masse qui devient un marqueur sociale: **le tourisme devient alors un bien de consommation général**. Le développement des infrastructures et transports (train, avion, accès à l'automobile) diffuse le tourisme et consolide les destinations.

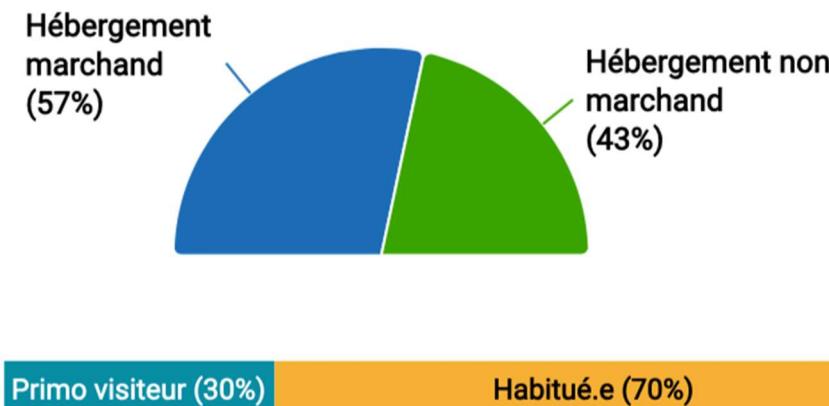
Avec le temps, la flexibilité des industriels du tourisme a fait évoluer l'offre vers des recherches d'expériences différentes, de sensations. Il reste cependant toujours un marqueur social.



La massification du tourisme moderne entraîne sa principale critique concernant la surexploitation des ressources à la fois spatiale et dans le temps (concentration saison).

Le transport est le premier vecteur de production de CO<sub>2</sub> en terme de tourisme. Un véhicule léger émet 105 g/passager/km et le bus 30g/passager/km. L'Ardèche ne dispose plus de train depuis les années 70.

Source :ADT 07



## L'Ardèche, une destination reconnue

L'Ardèche attire chaque année entre 2.2 et 2.5 millions de touristes français .

**L'impact en terme d'hébergement ramène la population du SCoT de 105 000 à 185 400 habitants.** (*Population max / population permanente. La population max est estimée en fonction de la capacité d'hébergement : source Observeau*). **En terme de consommation, le DACCL l'estime à + 44 000 équivalents habitants soit un potentiel de consommation de 150 000 habitants lissé sur l'année.**

L'Ardèche est une destination incontournable du paysage touristique français, riche d'un patrimoine naturel et culturel varié. De l'Ardèche verte à l'Ardèche méridionale, le territoire attire chaque année des millions de touristes français et étrangers en quête de découvertes à la fois plurielles et singulières.

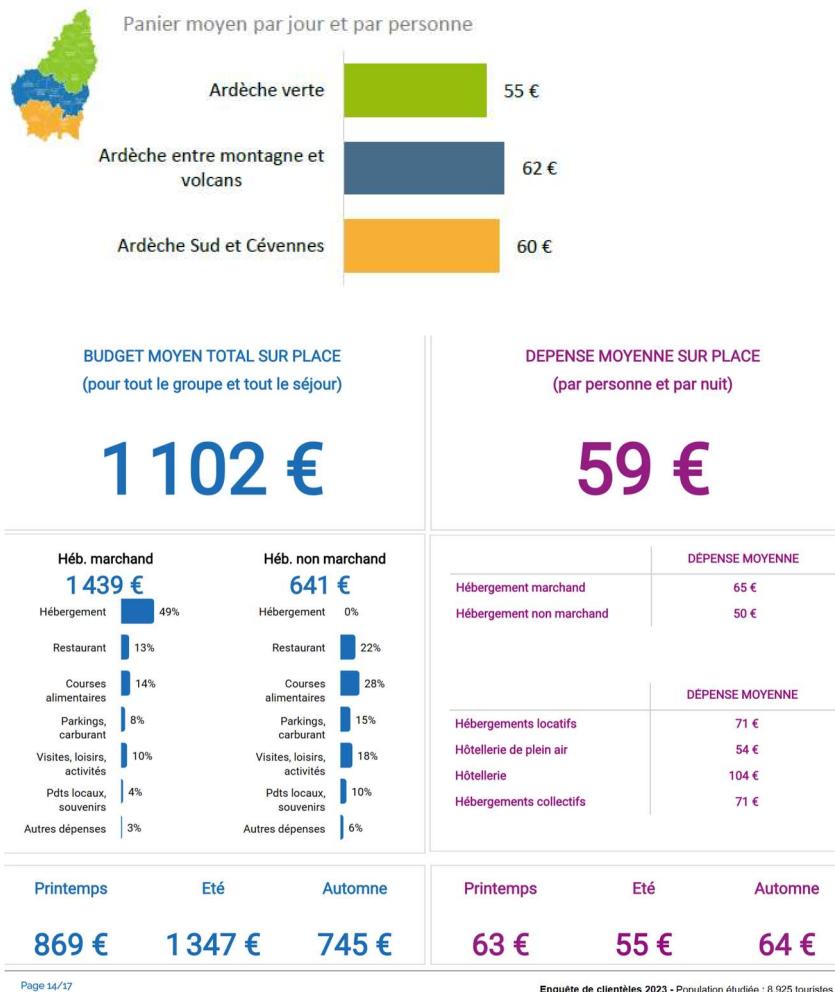
Si les vacances en Ardèche sont tant prisées par les touristes, c'est parce qu'elles offrent la possibilité d'explorer 4 territoires d'accueil uniques et complémentaires :

**L'Ardèche verte** (ou Ardèche du Nord) qui dévoile ses vallées verdoyantes, ses champs et ses vignobles

**L'Ardèche plein cœur** et ses villages de caractère qui plongent les visiteurs dans l'histoire locale

**L'Ardèche montagne et volcans**, entre lacs limpides et grandes étendues sauvages

**L'Ardèche plein Sud** : Une ambiance méridionale entre granit et calcaire



## Quelle fréquentation touristique en Ardèche ?

L'Ardèche se place à la 6ème place des départements les plus fréquentés en France. Le territoire concentre en effet 70% des hébergements marchands du département.

**Une clientèle touristique principalement française (73%) et un poids important de la clientèle française de proximité** (Rhône, Ardèche, Drôme,

Isère) avec une forte représentativité d'habitué. Dans les clientèles étrangères (27%), les Pays-Bas et l'Allemagne pèsent plus de la moitié des touristes étrangers 43 % de cette clientèle (surtout française) loge dans un hébergement non marchand (résidence secondaire, famille, etc).

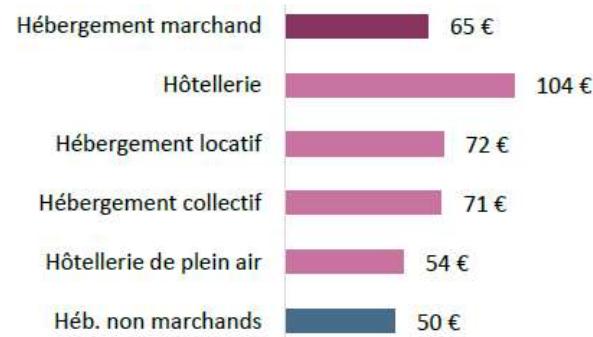
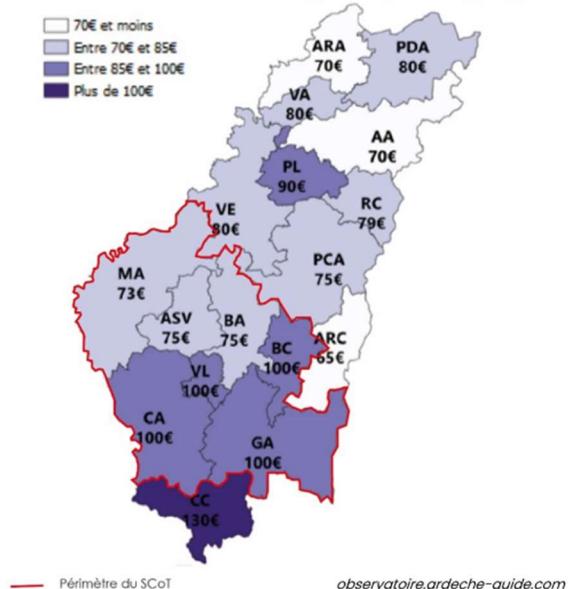
**La consommation touristique du département** est estimée à **944 millions d'euros par an** dont **37%** de retombées économiques pour l'hébergement marchand et **15%** pour le secteur de la restauration avec un **panier moyen à 59 euros**. (*Source : enquête clientèle observatoire Ardèche Tourisme / 4V – 2023.*) le Secteur emploie 9800 salariés ( 2023)

**L'investissement touristique est en moyenne de 86 millions d'euros par an** (2019 à 2021). On observe une hausse de **+6%** de l'investissement touristique en 2021 (91,5 M€) par rapport à la moyenne 2019 à 2021. Plus de la moitié de cet investissement correspond à des investissements en résidence secondaire. (*Source : Atout France – Tableau de Bord des Investissements Touristiques*).

Source : ADT 07

## Prix moyen par jour et par personne selon les modes d'hébergement :

Prix médian d'un hébergement selon le territoire d'office de tourisme :



**La taxe de séjour** perçue par les collectivités ardéchoises s'élève à 4,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2022, avec une hausse de +14% par rapport à 2021 dont plus de la moitié pour la seule CCGA.. La taxe de séjour continue sa croissance pour atteindre son plus haut niveau. Au niveau du département de l'Ardèche, la majorité de ces recettes proviennent du territoire du SCoT de l'Ardèche Méridionale. Elle permet le financement notamment des offices de tourisme.

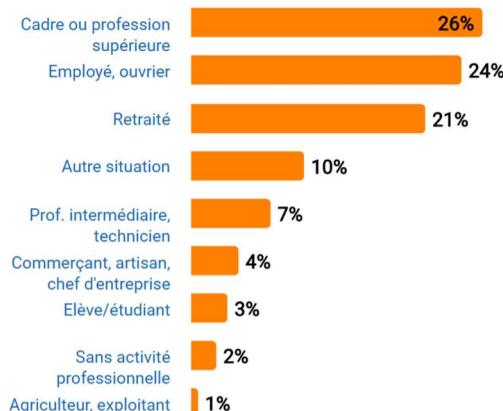
Si le tourisme de masse s'est développé dans les années 80 vers un tourisme populaire et accessible aux familles, il reste cependant aujourd'hui assez peu de camping peu cher disponibles sur le territoire.

**Le prix moyen** de l'hébergement marchand est de **65 euros** à l'échelle du département, dont 54 euros par jour pour l'hôtellerie de plein air (soit une moyenne de 1512 euros la semaine de 7 j pour une famille de 4.)

**Le prix médian** par nuit par EPCI se situe entre 73 euros sur la montagne d'Ardèche à 100 euros sur les gorges de l'Ardèche ( 1752 à 2400 euros pour 5 nuitées pour 4 personnes).

La durée moyenne de séjour est d'environ de 4.5 nuitées et 5.4/5.5 en juillet/aout.

#### Catégorie professionnelle



**L'étalement de la saison touristique doit permettre de lisser l'impact notamment sur la haute saison (notamment sur la ressource en eau en période d'étiage) tout en répondant à un besoin social en terme d'emplois saisonnier (contrat plus long).**

Certains secteurs se trouvent aujourd'hui en saturation sur la très haute saison au risque de voir l'attractivité diminuer et d'exclure une partie de sa clientèle initiale, faute de moyen.

Des campagnes de communication se développent partout en France en faveur d'un tourisme quatre saisons "mais aussi à "adopter les bonnes pratiques " en matière de " gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets".

#### 11.1. La fréquentation touristique

(Etude clientèle 2023 -ADT -département Ardèche)

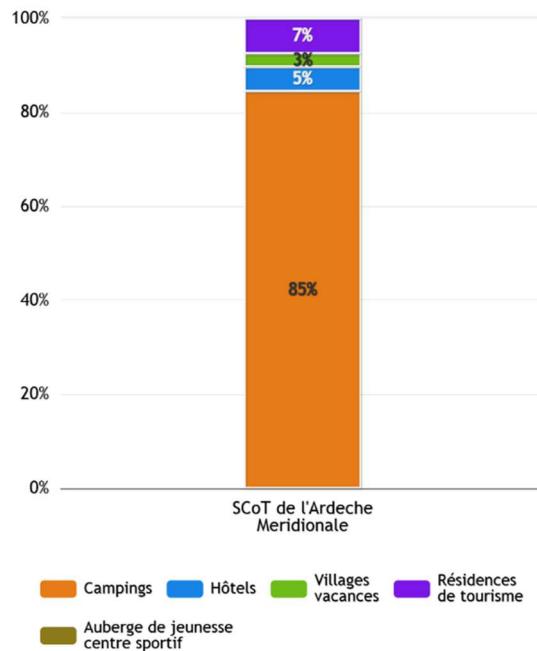
Le profil type du ou de la "chef(fe) de famille" en séjour en Ardèche est assez jeune (46 ans en moyenne), en activité professionnelle (CSP+ ou "employé/ouvrier" dans 25% des cas) et un habitué de la destination (70% des cas). Un peu plus d'1 touriste sur 5 est un retraité.

- L'été est la saison où la clientèle est la plus jeune (44 ans de moyenne d'âge) et la plus familiale (49%), c'est là aussi que les cadres et professions libérales sont les plus présents (31%).
- Au printemps la moyenne d'âge est de 47 ans, très souvent en couple (42%) et la catégorie la plus représentée est celle des employées et des ouvriers (25%), au même niveau que les retraités (25%).
- C'est à l'automne que la moyenne d'âge est la plus élevée (50 ans) et où la part des retraités dans la clientèle est la plus importante (38%), la part des touristes en séjour "en couple" y est aussi la plus élevée (48%).

On voit donc que si les familles de niveau ouvrier sont présentes aux intersaisons, elles peinent à venir en haute saison dès lorsqu'elles ont besoin d'un logement marchant. Les retraités et couples sans enfant profitent quant à eux de la fin de l'été plus calme et moins chère pour investir le secteur.

## Part des capacités d'hébergement en 2024

INSEE - Capacité des communes en hébergement touristique - Observéau.com



### 11.2. L'hébergement touristique : une part dominante des campings

L'hébergement touristique se répartie en terme de capacité d'accueil entre :

- Les campings (pour 85% de la capacité)
- Les résidences de tourisme pour 7%
- Les hôtels pour 5%
- Les villages vacances pour 3%

On dénombre en 2024, 88 hôtels et 195 campings sur le territoire

Les locations de particulier à particulier arrivent en fait en 2<sup>e</sup> positionne en terme de capacité d'accueil et de fréquentation soit 54700 lits offert en particulier contre 11 9 0000 lits en filière professionnelle à l'échelle du département.

#### Quelle différence entre résidence de tourisme et village vacances ?

- La Résidence de Tourisme correspond au même concept : un hébergement locatif « prêt-à-vivre », équipé pour recevoir une clientèle à la journée, à la semaine ou au mois. Il est géré par un seul exploitant avec des services hôteliers.
- Le Village de Vacances est un établissement accueillant des touristes et dont l'offre d'accueil se décline sous forme de forfait (hébergement, restauration, ou moyens individuels de préparation des repas, loisirs).

## Les campings

L'ensemble des campings comprenne 18 179 emplacements en 2023.

La répartition par bassin en 2023 :

- Bassin sud : 120 campings / 12 203 emplacements soit 67 % de la capacité totale
- Bassin albenassien : 62 campings / 4 993 emplacements
- Bassin montagne : 15 campings pour 983 emplacements

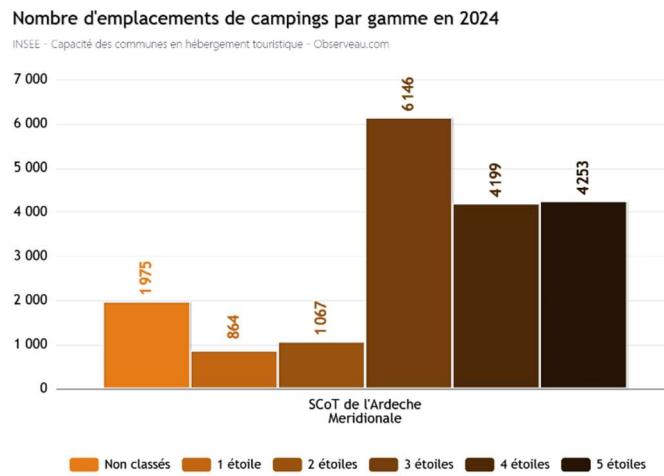
La majorité des campings se situent à partir des 3 étoiles. Il reste encore quelques campings non classés ou de camping 1 étoile. Ces derniers ont su progressivement monter en gamme afin d'offrir des services supplémentaires (mobile home, espace aquatique animations, superette, etc.) - avec c'est la gamme de prix qui a évolué en même temps. Les campings étoilés (4 et 5) sont aujourd'hui au même niveau de prix que les résidences de tourisme ou prestations hotelière de gamme équivalente.

## Les gîtes

En 2024, **4 700 meublés de tourisme** ont été dénombrés en Ardèche, soit près de **23 200 lits touristiques**

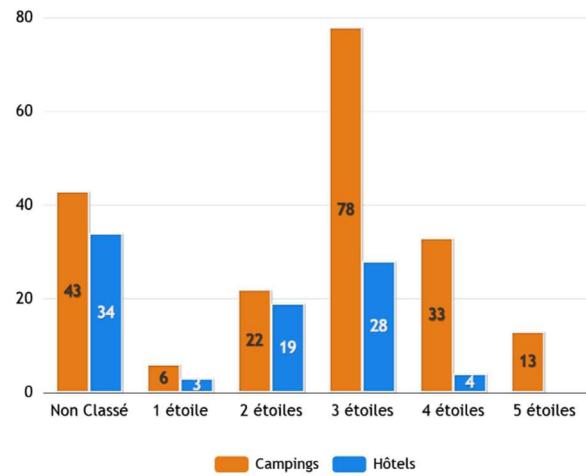
## Les résidences de tourisme

Les capacités se répartissent :



### Nombre d'Hôtels et de Campings par gamme en 2024

INSEE - Capacité des communes en hébergement touristique - Observeau.com



- Bassin sud : 3 résidences / 377 unité d'hébergement et 2174 lits
- Bassin albenassien : une résidence / 30 unités d'hébergement et 64 lits
- Bassin Montage : 144 unités et 396 lits

### L'hôtellerie conventionnelle

Selon l'observatoire Ardèche Guide, en 2023 ; les 3 communes accueillant le plus de lits touristiques en hôtellerie sont :

- Vals-les-Bains : près de 500 lits pour 8 hôtels ;
- Aubenas : près de 380 lits pour 5 hôtels ;
- Vallon Pont d'Arc : près de 270 lits pour 10 hôtels.

En terme de bassin, la répartition est la suivante :

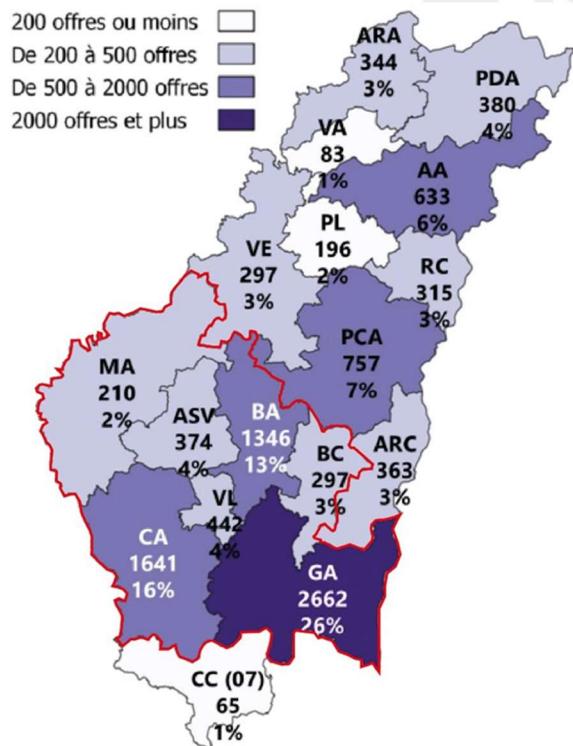
- Bassin albenassien avec 787 chambres
- Bassin sud avec 603 chambres
- Bassin montagne : 301 chambres

Contrairement aux campings, près de la moitié du parc des hôtels de l'Ardèche est ouverte toute l'année.

### Les villages vacances

Les Villages de Vacances sont tous localisés dans le bassin Albenassien. Le plus important étant Lou capitelle a Vogue.

La capacité globale est de 315 unités d'hébergement.

Nombre d'hébergements par territoire d'office de tourisme et part sur le total des offres<sup>11</sup>

[observatoire.ardeche-guide.com/](http://observatoire.ardeche-guide.com/)<sup>11</sup>

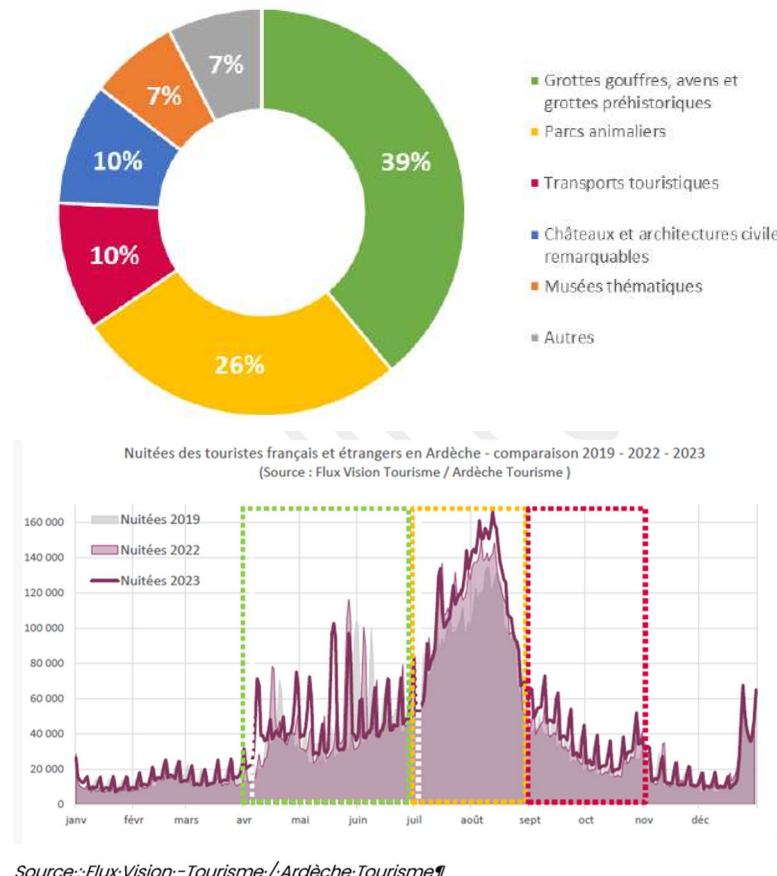
## L'offre entre particuliers

Comparativement à la capacité d'accueil dans les filières professionnelles (hôtellerie, hôtellerie de plein air, gîtes, chambres d'hôtes, hébergements collectifs), le poids du nombre de lits disponibles varie énormément selon les territoires. En moyenne, le volume de lits en hébergement collaboratif représente 44% du volume de lits marchands (contre 40% en 2022) :

- Dans certains territoires, le volume de lits disponibles représente plus de 90% du volume de lits marchands (Ardèche Grand Air, Pays d'Aubenas-Vals-Antraigues, Rhône Crussol)
- A l'inverse, dans d'autres territoires le volume de lits disponibles représente moins d'un tiers du volume de lits marchands (Montagne d'Ardèche, Berg et Coiron, Ardèche des Sources et Volcans, Gorges de l'Ardèche-Pont d'Arc)

### Nombre d'hébergements par territoire d'office de tourisme et part sur le total des offres

Le taux d'occupation des logements en location de particuliers à particuliers est de 33%.



Les quatre sites touristiques les plus importants du sud Ardèche ont accueilli **303.800 visiteurs en 2023 contre 298.000 visiteurs en 2014** avant l'ouverture de Chauvet II, soit une évolution légèrement positive de **2%**.

L'intégration de Chauvet 2 dans le paysage touristique n'a pas généré de pics de fréquentation spécifiques. Contrairement à d'autres destinations touristiques pour lesquelles la reconnaissance Unesco a fait bondir la fréquentation sur des territoires « touristiquement » peu préparé, la fréquentation de Chauvet 2 **a été absorbée au sein d'un territoire mature** et d'une destination touristique des Gorges de l'Ardèche déjà structurée, et apte à gérer et diffuser des flux importants.

#### 11.4. La fréquentation touristique

**16 millions** de nuitées touristiques, tous modes d'hébergement confondus, ont été estimées en Ardèche en 2023. Cela représente une **hausse de +8%** par rapport à 2022 et une **hausse de +18%** par rapport à 2019. L'augmentation est plus forte à l'automne et au printemps que sur les deux mois d'été.

**La Montagne et les Cévennes ardéchoises voient leurs nuitées fortement augmenter cette saison.**

Globalement, la fréquentation continue à augmenter – même si la durée de séjour a tendance à diminuer.. il est intéressant également de noter que la période du Covid a bénéficié aux hébergements individuels avec, compte tenu de la situation, de plutôt bons résultats sur le secteur (l'étude ADT 2023 a exclu les données 2020/2021) mais on peut les retrouver sur d'autres sources.

<b>Economie</b>	<b>ENJEUX TRANSVERSAUX à l'échelle du SCoT :</b>	
	Un équilibre spatial de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire à améliorer (notamment en raison de l'effet de polarité observé sur Aubenas et la concentration sur les axes routiers majeurs) ;	Adapter la fréquentation touristique à la capacité d'accueil du territoire.
	La répartition équilibrée sur l'ensemble de l'année de l'activité économique et de l'emploi (hormis en secteur sud);	Anticiper les conséquences du dérèglement climatique.
	Enjeu : Le maintien sur le territoire des jeunes actifs qualifiés et l'attraction/accueil de nouveaux jeunes actifs qualifiés ;	Adapter l'offre d'hébergement aux nouveaux enjeux touristiques.
	Le développement de l'emploi salarié ;	Faciliter l'émergence d'une offre de services et d'activités connexes aux voies vertes.
	L'accueil et le développement des établissements employeurs sur l'ensemble du territoire ;	Accompagner la transformation des activités et filières.
	La création et le développement de filières d'excellence.	Stabiliser l'activité et l'emploi touristique.
	<b>ENJEUX TRANSVERSAUX à l'échelle du SCoT :</b>	
	Limiter l'impact sur la ressource en eau.	
	<b>Tourisme</b>	Anticiper la privatisation des espaces

## 14.5 Conclusions : économie.

Le SCoT de l'Ardèche Méridionale bénéficie d'une économie dynamique. Cette tendance s'est confirmée et accentuée sur la période 2015-2021 avec près de 2000 emplois supplémentaires créés. La population active a également augmenté – le nombre de chômeur après avoir augmenté en 2020/2021 autour du COVID, est repartie légèrement à la baisse – le taux reste cependant au-dessus de la région.

Il faut cependant nuancer car le nombre d'emplois précaire (notamment lié à la saisonnalité de certaines activités) et le nombre croissant d'autoentrepreneur a par ailleurs dégradé la situation d'une partie de la population.

Cette fragilisation est liée à l'évolution structurelle de l'économie du territoire. De 1975 à 2021, l'économie présentielle (dépendante de la consommation locale) a en effet bondi de 49% à 76%, quand les secteurs productifs ont enregistré une baisse – cette dernière connaît néanmoins un léger regain depuis 2015 notamment dans l'industrie agroalimentaire.

Ainsi, la spécialisation résidentielle du modèle de développement de l'Ardèche méridionale, largement « dopée » par l'activité touristique saisonnière des Gorges de l'Ardèche,

est ainsi source de déséquilibres spatiaux, économiques et sociaux.

A l'instar des autres activités économiques, les emplois se polarisent en grande partie autour d'Aubenas, mais essaiment également sur quelques pôles secondaires ou bourgs relais ainsi que le long des axes structurants. On constate une certaine complémentarité des pôles d'emplois au sein du SCoT. La concentration de l'activité autour d'Aubenas et des principaux axes de circulation n'en entraîne pas moins un affaiblissement de la structure économique sur les autres parties du territoire, avec l'émergence simultanée de zones d'emploi et de zones dortoir, induisant une augmentation des flux pendulaires.

Reflets de la spécialisation résidentielle, 11 000 établissements marchands sont recensés en Ardèche Méridionale et ont continué à augmenter en nombre et en emplois depuis la période précédente. Cette dynamique positive ne doit toutefois pas cacher les difficultés rencontrées par le commerce de proximité, notamment dans les centres-bourgs, concurrencé par la grande distribution qui continue de se développer. Les commerces situés dans les zones rurales et très rurales peinent également à maintenir une viabilité économique, bien qu'essentiels à la vie locale (Cf DACCL).

Inversement, l'industrie agro-alimentaire, bien que faiblement représentée en part d'établissements, a connu une forte progression du nombre d'emplois salariés sur la dernière période qui se tasse un peu depuis 2022.

Les micro-entreprises sont particulièrement foisonnantes au sein du SCoT, avec la création de 1612 nouvelles structures en 2023. Pour autant, les défaillances d'entreprises sont également de nouveau en hausse en 2023 et 2024 sur le département. Avec 161 procédures ouvertes en 2023 (source : Insee), le nombre de défaillances d'entreprises dans le département accuse une forte hausse de +79% par rapport à 2021 probablement renforcé par un effet post COVID. Elles tendent toutefois à se concentrer sur les bassins Albenassiens et Sud-Ardèche, délaissant ainsi le bassin Montagne.

Le développement, par l'implantation d'entreprises, de l'économie tertiaire ou industrielle repose sur plusieurs conditions que le territoire ne remplit pas entièrement, notamment en matière d'offre foncière dédiée. Le diagnostic montre en effet que les zones d'activité sont, hormis sur Aubenas et Lavilledieu, de petite taille, souvent émiettées le long des axes, dotées d'aménagements peu qualitatifs. On note cependant une augmentation de la vacance commerciale supérieur à la moyenne (Le taux de vacance

commerciale moyen sur les centralités du SCoT est estimé à 16,2% (13,6% hors Aubenas). Un ratio légèrement plus élevé que la tendance nationale (11 à 14%). 271 cellules vides ont été recensées sur 29 centres-villes et centres-bourgs. Sur la ville pôle d'Aubenas le taux de vacance commerciale est estimé à 24,7%, soit un niveau relativement élevé). D'autres pôles d'importance sur le territoire affichent des taux plus importants que la moyenne comme La Joyeuse (28,4%), Largentière (29,5%) ou Vallon-Pont-d'Arc (26,8%). (Cf DACCL) ... De manière générale et du fait d'une faible maîtrise foncière des collectivités sur les ZAE, peu de foncier attractif est actuellement disponible pour les entreprises – ce constat est également vrai pour certains secteurs de l'artisanat .

D'autres opportunités et perspectives favorables, en lien avec les évolutions de l'économie globale et des habitudes de travail, méritent d'être mentionnées. L'essor des lieux de travail partagé combiné à la volonté d'aménagement numérique sont susceptibles de favoriser le télétravail et les nouvelles formes de l'économie collaborative, compatibles avec les contraintes inhérentes à un territoire peu peuplé. D'autre part, les secteurs d'ores et déjà présents ainsi que l'image « nature préservée » du territoire peuvent être la base d'un nouveau positionnement plus qualitatif et ciblé, tourné vers des filières d'avenir comme l'industrie agro-alimentaire, le bio, la chimie

verte, la cosmétique, la santé-pharmacie, les énergies renouvelables, la silver économie, ...

Dans cette perspective, le développement économique ne doit pas hypothéquer la « qualité territoriale » de l'Ardèche méridionale. La limitation de la consommation foncière ou l'intégration architecturale et paysagère sont entre autres des enjeux forts.

En complément de ces analyses d'ordre général, trois secteurs méritent une attention particulière qui sont développés dans deux livrets suivants (Tourisme, Exploitation agricole et forestière)

En complément de ces analyses d'ordre général, trois secteurs méritent une attention particulière.

### **L'agriculture et la sylviculture**

L'économie agricole exerce à la fois une fonction productive importante et un rôle identitaire majeur (culture, paysages, ...). Elle peut compter sur des productions variées bénéficiant de plusieurs signes de qualité (viande, fromage, vin, châtaigne), ainsi que d'une bonne structuration des filières longues comme courtes, qui vient compléter la présence d'industries agro-alimentaires à forte notoriété comme Sabaton ou Carrier.

Malgré une demande soutenue sur les productions présentes, le nombre d'actifs agricoles ainsi que la SAU diminuent néanmoins. Outre les tendances sociétales générales, la pression urbaine sur certaines zones agricoles, la rétention foncière, les difficultés d'exploitation des secteurs de montagne, la connexion quasi-systématique de l'habitat avec l'unité de production expliquent cette évolution. Les changements climatiques et la limitation de la ressource en eau constituent d'autres menaces. Couplés aux atouts cités plus haut, la bonne image du territoire et de ses produits, les projets « filières », les évolutions de la réglementation pour la reconnaissance et la protection des espaces agricoles) et les leviers de remobilisation du foncier pourraient permettre de remobiliser la filière.

Secteur pour le moment peu développé, l'économie forestière du SCoT peut pourtant s'appuyer sur une ressource particulièrement abondante et diversifiée dans ses essences. Elle participe à de nombreux usages sur le territoire (production, loisirs, paysages,...) et peut alimenter d'autres filières locales de transformation ou de bois énergie. Une structuration de la filière est pour ce faire indispensable, tout comme sa prise en compte dans les politiques urbanistiques et foncières. L'augmenter la récolte actuellement commercialisée, il s'agit de rendre accessible et de massifier l'offre des massifs pas ou peu

exploités, tout en renforçant et diversifiant les circuits de valorisation locale des bois.

### Le tourisme

Le tourisme est devenu au cours des dernières décennies le principal pilier de l'économie locale. L'attractivité du territoire, qui concentre 70% des hébergements marchands du département, est indéniable pour les activités de nature et de découverte culturelle : notoriété des Gorges de l'Ardèche et du Mont Gerbier de Jonc, présence de deux classements UNESCO (Grotte ornée du Pont d'Arc et Géopark des Monts d'Ardèche), et bientôt de 2 Grand Site de France ... L'activité est toutefois marquée par un faible niveau qualitatif des services de restauration et hébergement, par ailleurs soumis au risque d'inondation pour l'hôtellerie de plein air, ainsi que par un fort déséquilibre territorial et une saisonnalité encore forte qui induit à la fois une précarité de l'emploi et le surdimensionnement de certains équipements collectifs (AEP, assainissement, traitement des déchets, voirie et espaces de stationnement, ...). Avec l'ouverture de la Caverne du Pont d'Arc, l'inscription de la Grotte sur la liste du patrimoine mondial et l'opération « Grand Site » de la Combe d'Arc, une stratégie touristique d'ensemble était déjà souhaité précédemment dans le SCoT- elle reste

d'actualité afin de palier à ces difficultés, en plus de s'attacher à préserver les paysages et les ressources naturelles du territoire.

## Santé environnementale

- EIE (bureau étude EAU)

## Préambule

Le concept d'urbanisme favorable à la santé a été initié par l'OMS dès 1987 dans le cadre de son programme des villes-santé. Il a été complété par l'école des hautes études en santé publique qui définit un cadre de références composé de 7 axes d'actions :

- Réduire les polluants, les nuisances et autres agents délétères
- Promouvoir les comportements de vie sains des individus
- Contribuer à changer le cadre de vie
- Identifier et réduire les inégalités de santé
- Soulever et gérer, autant que possible, les antagonismes et les possibles synergies entre les différentes politiques publiques (environnementales, d'aménagement, de santé)
- Mettre en place des stratégies favorisant l'intersectorialité et l'implication de l'ensemble des acteurs, y compris les citoyens
- Penser un projet adaptable, prendre en compte l'évolution des comportements et modes de vie

Le défi de la mise en œuvre de l'UFS est, d'une part, d'encourager et de soutenir l'évolution des pratiques pour placer la santé et l'environnement au cœur des politiques d'aménagement et d'urbanisme, et d'autre part, de réussir à en faire de véritables leviers d'amélioration de la santé et de réduction des inégalités de santé. Cette ambitieuse mission ne relève pas d'une action unique, mais surtout de la coordination d'un ensemble d'actions et d'acteurs aux différentes échelles d'un territoire.

Ce chapitre constitue une analyse croisée des différents déterminants favorables à la santé et qui peuvent entrer directement dans les champs du SCoT.

*L'URBANISME FAVORABLE A LA SANTE : A LA CROISEE D'ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET DE SANTE PUBLIQUE (SOURCE : SANTE PUBLIQUE FRANCE)*



Source : adapté de productions internes de l'EHESP – groupe UrbASET (Urbanisme Aménagement Santé Environnements Territoires)

## Etat de la santé humaine

### Indicateurs sociaux sanitaires

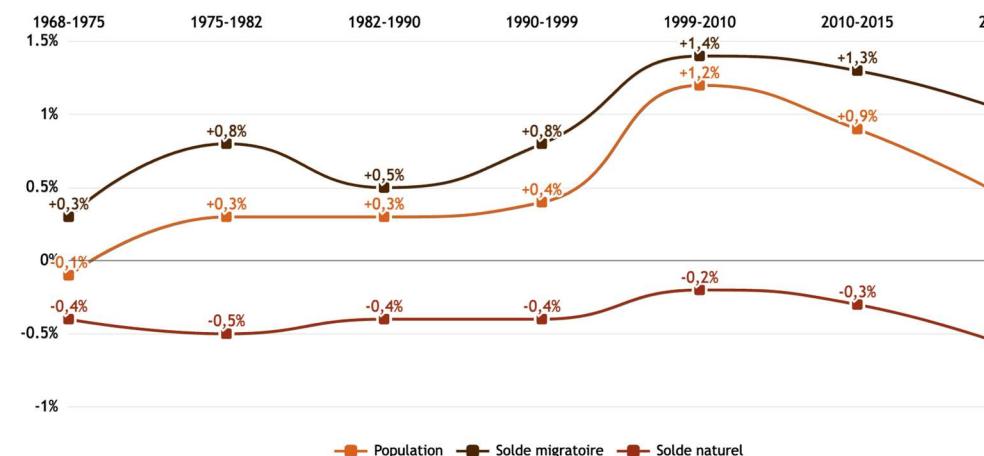
Le territoire du SCoT de l'Ardèche méridionale compte près de 103 157 habitants, soit 31,1 % de la population totale du département en 2021. Les deux tranches d'âge les plus représentées dans le SCoT sont celles des 60-64 ans et des 65-69 ans. Ce sont des catégories d'âge relativement avancées qui continueront de vieillir dans les années à venir, impliquant des besoins en termes de services, équipements, logements etc.

L'indice de vieillissement du territoire en 2021 est de 1,5 (150 personnes de plus de 60 ans pour 100 personnes de moins de 25 ans). Celui-ci est en augmentation par rapport à 2015 (130 personnes de plus de 60 ans pour 100 personnes de moins de 25 ans).

### INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES (SOURCE : INSEE, TRAITEMENT OBSERV'EAU)

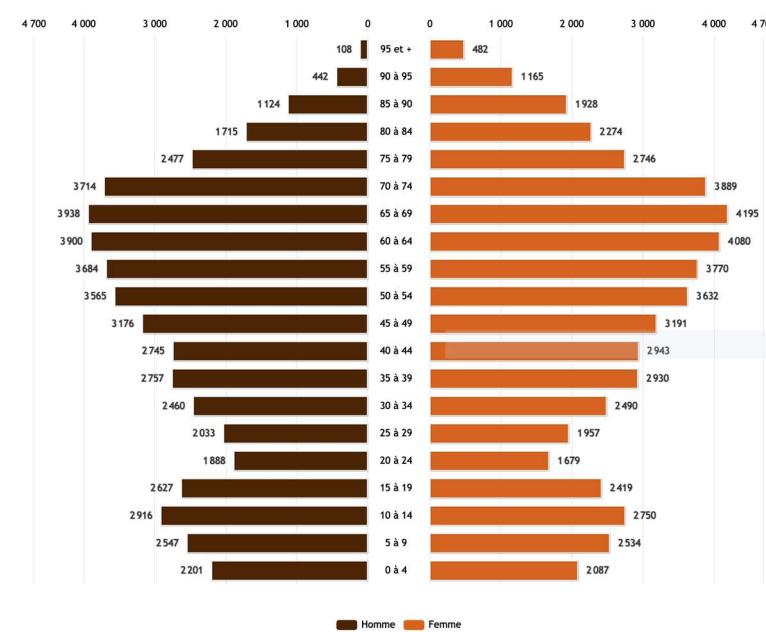
#### TCAM de la population, solde migratoire et naturel depuis 1968

INSEE - Séries historiques - Observveau.com



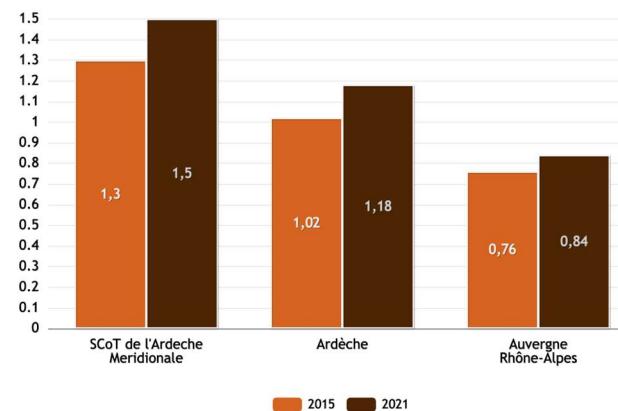
Pyramide des âges en 2021

Source : INSEE - Population par sexe et âge - Observveau.com



#### Indice de vieillesse

INSEE - Population par sexe et âge - Observveau.com



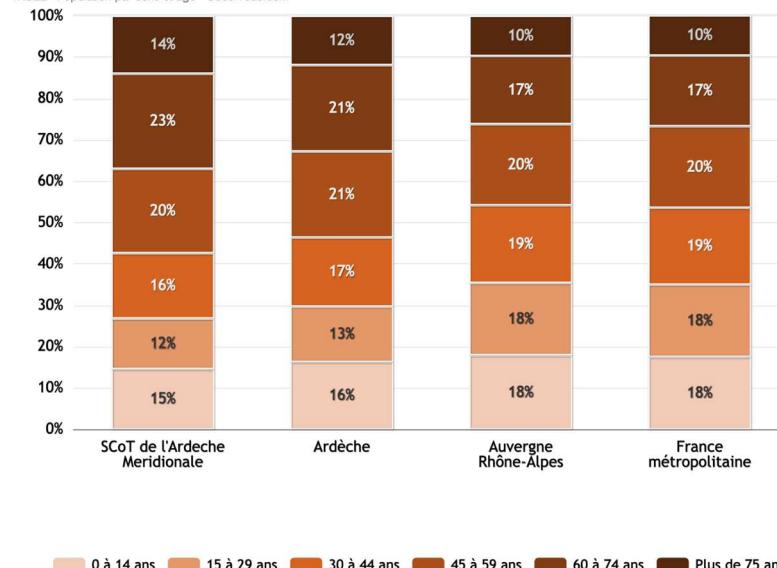
Selon l'OMS, dans le monde, environ 14 % des personnes âgées de 60 ans et plus vivent avec un trouble mental. Selon les estimations sanitaires mondiales pour 2019, ces affections représentent 10,6 % de l'incapacité chez les personnes âgées. Les problèmes de santé mentale les plus courants chez les personnes âgées sont la dépression et l'anxiété.

A l'heure actuelle, la part de personnes de plus de 60 ans au droit du territoire représente 37 % de la population totale, soit une part supérieure qu'à l'échelle départementale (33 %) et à l'échelle nationale (27 %). A l'échelle communale, les communes de Banne, Ruoms, Burzet, Borée, Les Vans, Mayres, etc. représentent les plus forts enjeux.

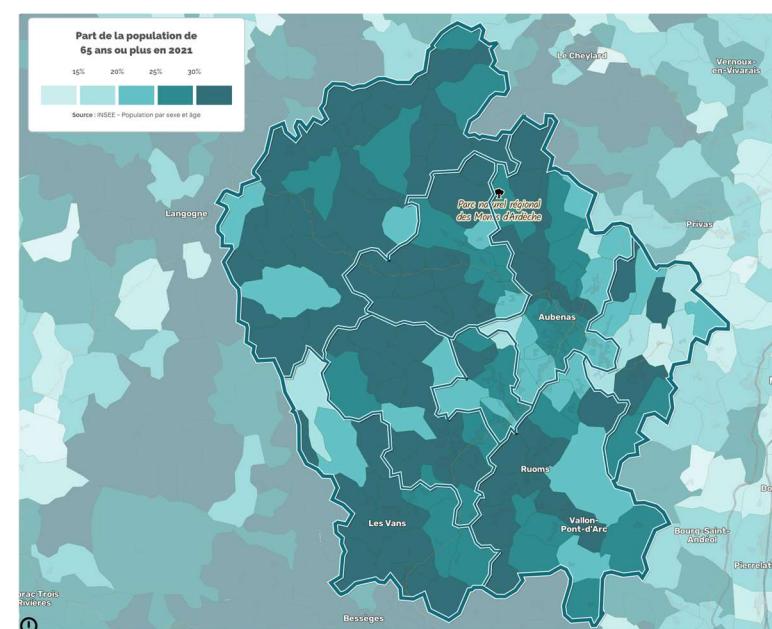
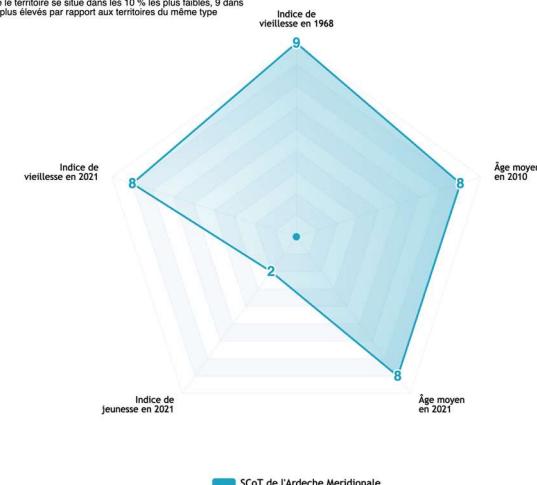
#### INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES (SOURCE : INSEE, TRAITEMENT OBSERV'EAU)

##### Repartition de la population par grandes classes d'âge en 2021

INSEE - Population par sexe et âge - Observeau.com



Classement des territoires par indicateur  
1 signifie que le territoire se situe dans les 10 % les plus faibles, 9 dans les 10 % les plus élevés par rapport aux territoires du même type



Vis-à-vis du profil social, on observe une part importante des hommes seuls (18 %) et des femmes seules (21 %). Le taux de famille monoparentale est de 9 %. La tendance évolutive est à la hausse pour l'ensemble de ces composantes ce qui confère au territoire un profil social fragile : +16 % de famille monoparentale, +19 % d'hommes seuls et +9 % de femmes seules (période 2015–2021).

Vivre seul, notamment lorsque la personne est âgée, peut exposer à plusieurs défis :

Les personnes qui vivent seules sont plus susceptibles d'être pauvres, et la pauvreté est d'autant plus probable qu'elles vivent seules longtemps.

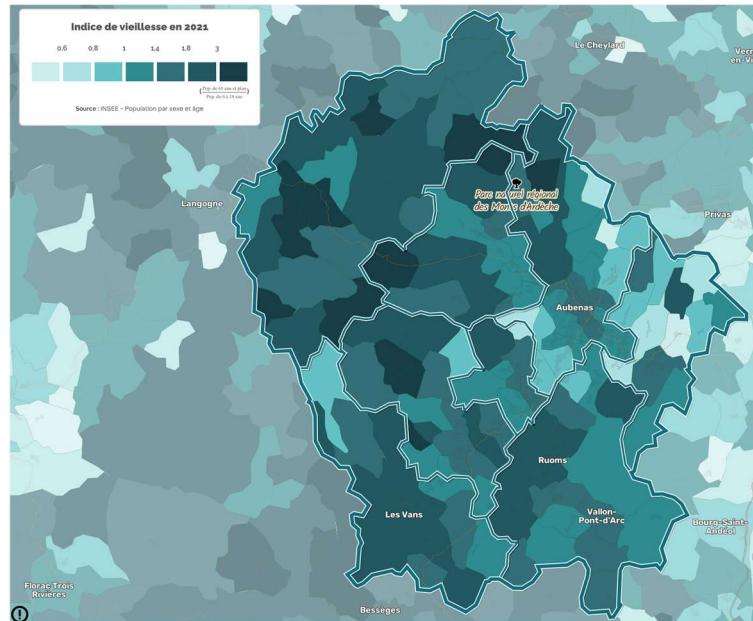
De nombreuses personnes âgées vivant seules disent se sentir seules et isolées.

Comme pour la plupart des personnes, les repas sont une activité sociale, certaines personnes âgées vivant seules ne préparent pas de repas complets et équilibrés. Certaines personnes âgées ont des problèmes médicaux ou dentaires qui perturbent l'appétit, l'alimentation ou la digestion. Ainsi, la malnutrition devient un problème.

Parmi les personnes ayant des problèmes de santé ou des difficultés de vision ou d'audition, il est bien plus facile de ne pas remarquer de nouveaux symptômes ou une aggravation des symptômes.

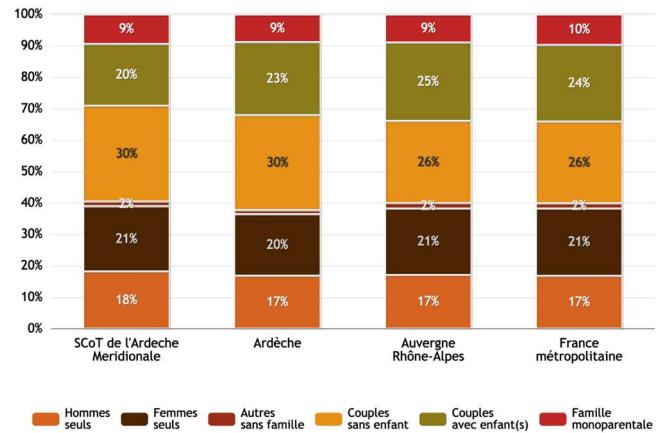
De nombreuses personnes âgées vivant seules ont des difficultés à suivre les instructions pour les traitements prescrits.

INDICATEUR SUR LE PROFIL SOCIAL DES MENAGES (SOURCE : INSEE – TRAITEMENT OBSERV'EAU)

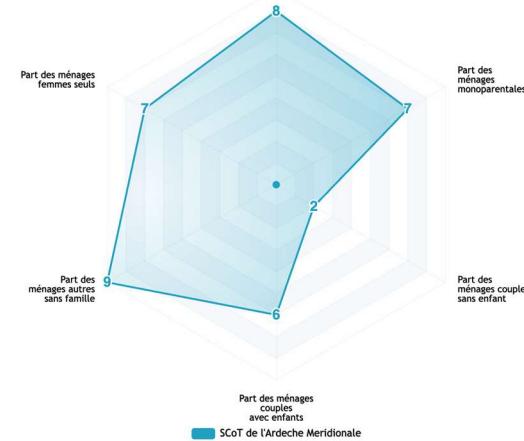


### Répartition de la composition des ménages en 2021

INSEE - Couples-Familles-Ménages - Observatoire



Classement des territoires par indicateur  
1 signifie que le territoire se situe dans les 10 % les plus faibles, 9 dans les 10 % les plus élevés par rapport aux territoires du même type Part des ménages hommes seuls



Malgré ces défis et ces problèmes, la plupart des personnes âgées vivant seules expriment un ardent désir de conserver leur indépendance. Nombreuses sont celles qui craignent de devenir trop dépendantes des autres et qui souhaitent continuer à vivre seules malgré les défis auxquels elles doivent faire face.

Le taux de personnes vivants seules au sein l'Ardèche méridionale est de 28 % pour les 65-79 ans et de 44 % après 80 ans.

#### ANALYSE DES DECILES SUR LE PROFIL « SPECIFICITE SOCIALE DES MENAGES » (TRAITEMENT OBSERV'EAU)

La santé des membres des familles monoparentales peut être fragilisée par divers facteurs dominants dans ce type de structure familiale :

La situation financière des familles monoparentales est très souvent précaire

L'accumulation des rôle sociaux par des parents uniques crée une tension physique et psychologique qui peut aussi se répercuter sur les enfants

La vie sociale et affective des membres des familles monoparentales est déséquilibrée par la douleur de la séparation, du divorce ou du veuvage

Le stress engendré par tous ces facteurs peut provoquer divers symptômes psychosomatiques (fatigue, insomnie, dépression, troubles du comportement), qui entraînent de fréquentes

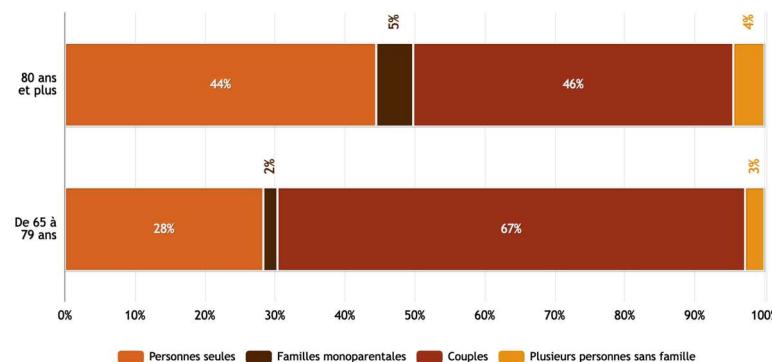
visites chez le médecin ou les services sociaux et l'utilisation régulière de médicaments. Des études ont montré que le fait d'être une mère seule avec un enfant à charge est souvent associé à une plus grande morbidité et une utilisation plus fréquente des services médicaux par rapport aux mères qui vivent en couple.

En outre, la mauvaise santé d'un parent exerce une influence sur la santé de l'enfant. De même, la mauvaise santé d'un enfant va avoir un effet sur la santé du parent.

Le taux de famille monoparentale sur le territoire est de 9% (9 % pour l'Ardèche et 10 % pour la France Métropolitaine).

**Modes de cohabitation des ménages de 65 ans et plus en 2021**

INSEE - Population des ménages par sexe, âge et mode de cohabitation - Observveau.com



L'environnement social se traduit aussi par la formation et l'insertion professionnelle. La santé et la formation et l'insertion professionnelle sont liées :

Une étude de Santé Publique France de 2017, démontre que les personnes sans emploi présentent une santé dégradée comparativement aux actifs occupés qu'ils sont davantage exposés à certains facteurs de risque (tabac et alcool par exemple).

De nombreuses études montrent le lien entre le niveau d'éducation et l'état de santé des personnes. En moyenne, les personnes avec un niveau d'éducation supérieur sont en meilleure état de santé et vivent plus longtemps que les personnes avec un niveau d'éducation inférieur.

Sur le territoire de l'Ardèche méridionale, on notera plusieurs éléments :

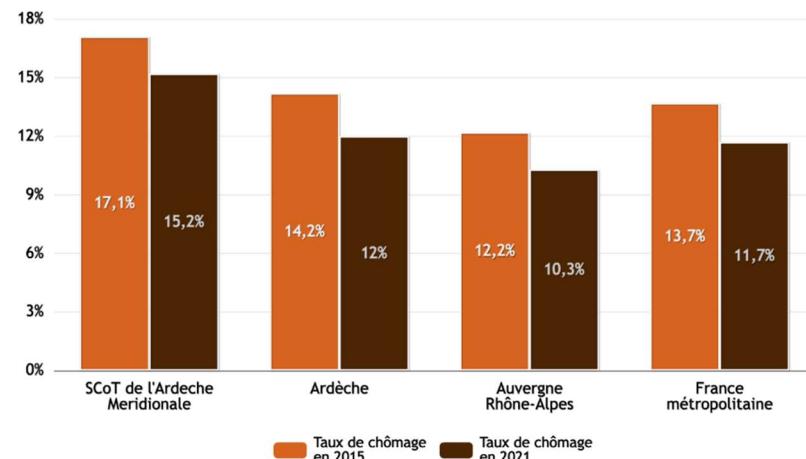
Une population avec un bon niveau d'enseignement supérieur (27 %) mais inférieur à la moyenne régionale (34 %) et nationale (33 %)

En 2021, le taux de chômage s'élève à 15,2 %. Parmi les personnes concernées, la majorité appartient à la catégorie des « Employés », tandis que la proportion d'ouvriers connaît une nette diminution

La tranche des 18-24 ans scolarisée est de 30 % alors que l'échelle départementale est de 34 %.

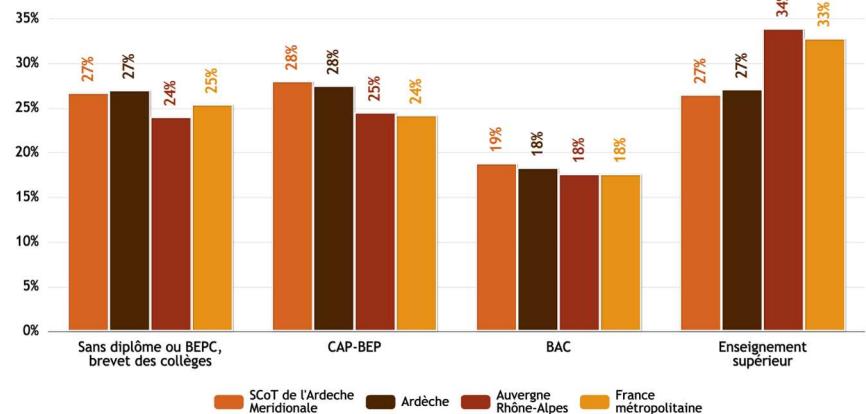
#### Taux de chômage en 2015 et 2021

INSEE - Emploi-Activité - Observéau.com

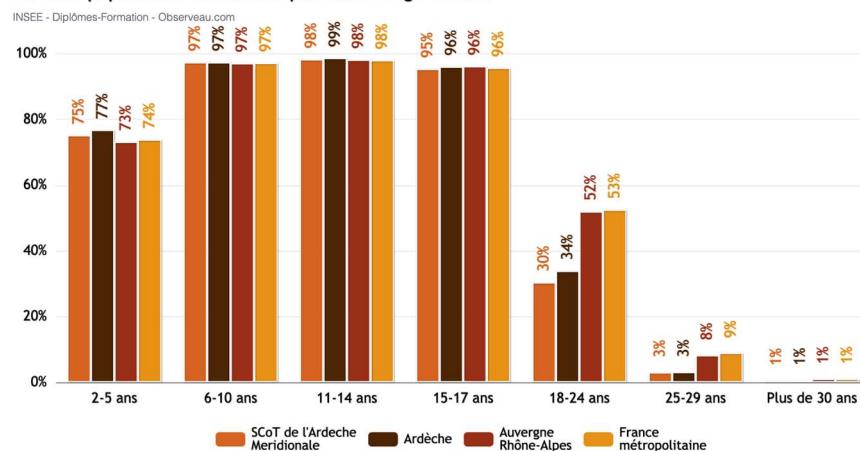


#### Part de la population non scolarisée selon son niveau de diplômes en 2021

INSEE - Diplômes-Formation - Observéau.com



### Part des populations scolarisées par classe d'âge en 2021



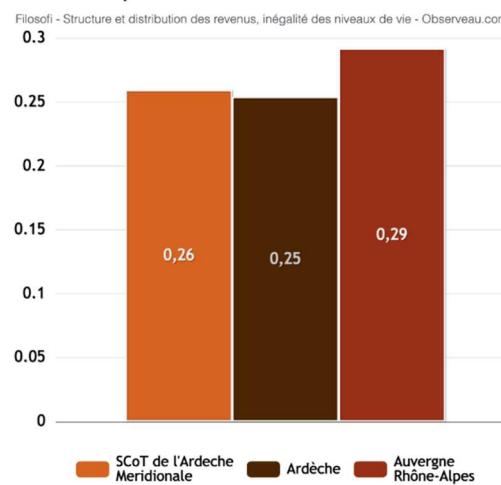
Vis-à-vis des revenus et des situations de fragilité sociale, le territoire du SCoT de l'Ardèche méridionale présente une médiane de niveau de vie inférieure à celle du département de l'Ardèche, avec un montant de 20 629 euros par an.

Les revenus disponibles par mois en moyenne des résidents du SCoT sont systématiquement moins élevés que ceux observés à l'échelle de l'Ardèche, et ce peu importe le décile.

Le rapport des revenus déclarés entre le 1<sup>er</sup> et le 9<sup>ème</sup> décile est de 0,26 (0,25 pour l'Ardèche et 0,29 pour l'Auvergne Rhône-Alpes).

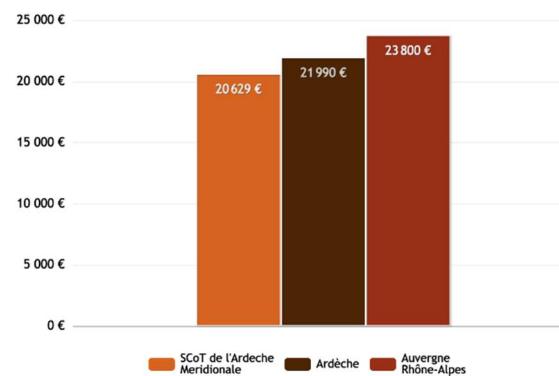
Le taux de pauvreté est de 19,4 %, soit plus élevé qu'à l'échelle nationale (14,9 %), départementale (14,9 %) ou régionale (13,3 %).

### Indice de Gini des revenus disponibles en 2021



### Médiane du niveau de vie en 2021

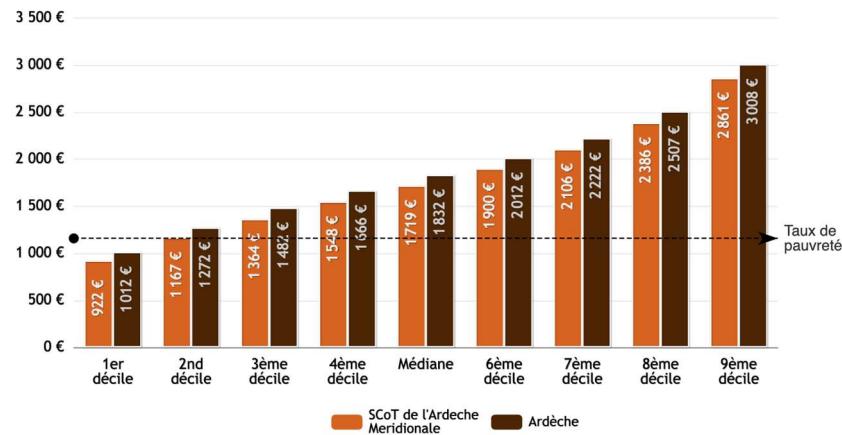
Filosofi - Principaux indicateurs sur les revenus et la pauvreté aux niveaux national et local - Observneau.com



A l'échelle du territoire du SCoT et en comparaison avec l'ensemble de la France, le salaire net horaire moyen des femmes ouvriers et des femmes cadres supérieurs est relativement élevé en 2022.

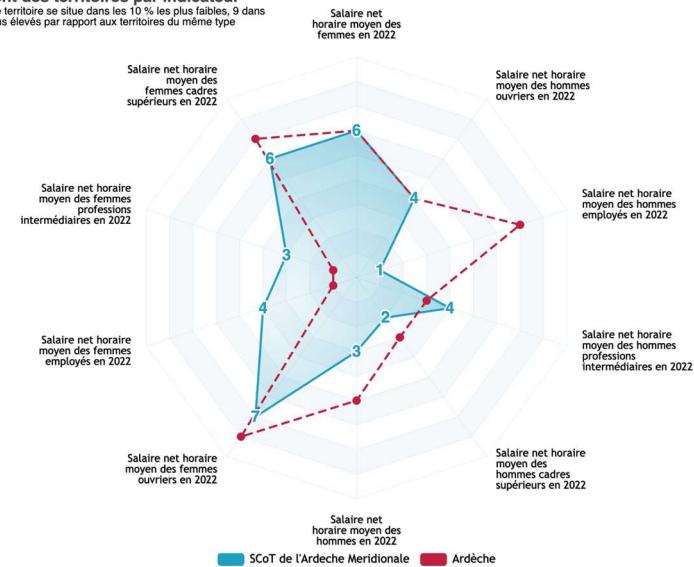
### Revenus disponible par mois en décile en 2021

Filosofi - Structure et distribution des revenus, inégalité des niveaux de vie - Observeau.com



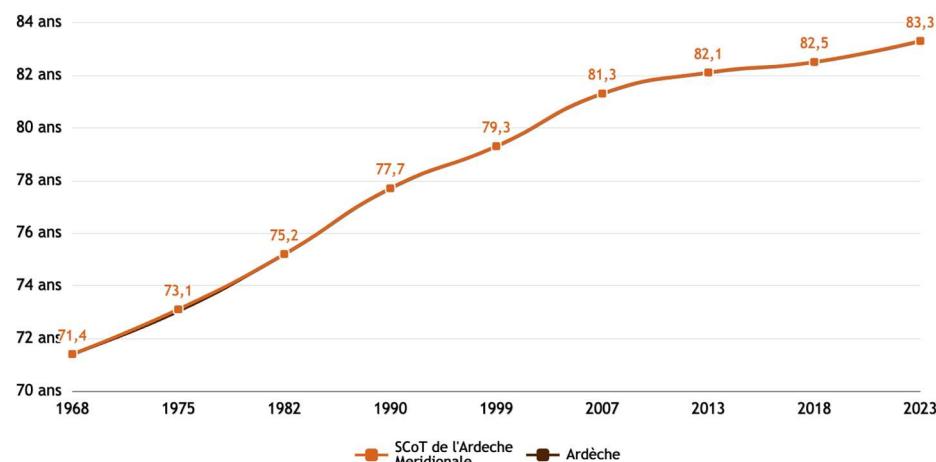
### Classement des territoires par indicateur

1 signifie que le territoire se situe dans les 10 % les plus faibles, 9 dans les 10 % les plus élevés par rapport aux territoires du même type



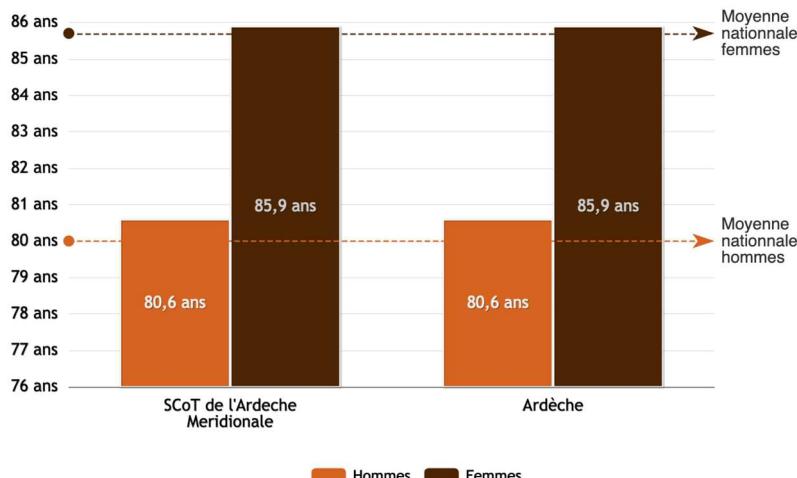
## Espérance de vie à la naissance depuis 1968

INSEE - Espérance de vie - Observeau.com



## L'espérance de vie hommes/femmes à la naissance en 2023

INSEE - Espérance de vie - Observeau.com



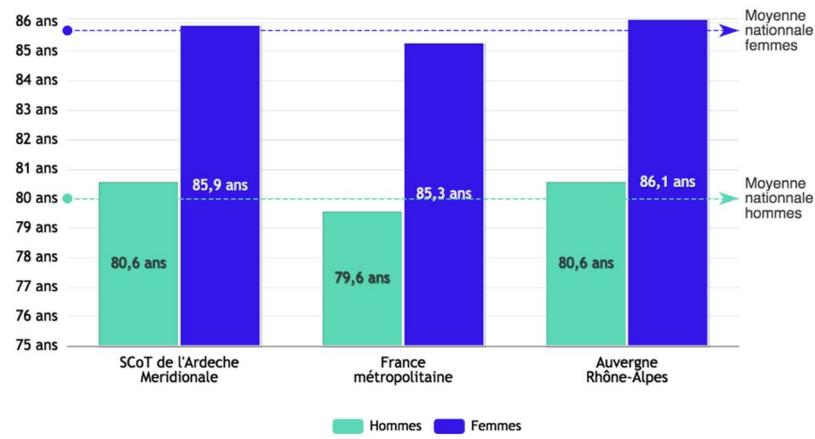
## Esperance de vie

L'espérance de vie à la naissance est définie comme la durée moyenne qu'un nouveau-né peut espérer vivre, si les taux de mortalité actuels ne changent pas. C'est l'un des indicateurs d'état de santé les plus fréquemment utilisés. Les gains d'espérance de vie à la naissance peuvent être attribués à un certain nombre de facteurs, notamment l'amélioration du niveau de vie, l'amélioration du mode de vie et une meilleure éducation, ainsi qu'un meilleur accès à des services de santé de qualité.

L'année 2023, a été celle où l'espérance de vie à la naissance fut la plus élevée sur le territoire du SCoT de l'Ardèche méridionale, en atteignant 83,3 ans. En même année, l'espérance de vie des hommes était de 80,6 ans et celle des femmes de 85,9 ans (supérieure à l'âge moyen national pour les hommes et les femmes).

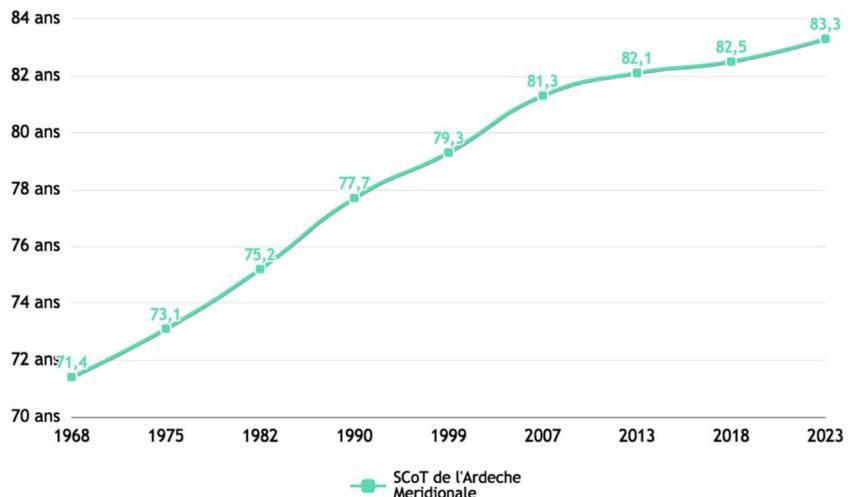
### L'espérance de vie hommes/femmes à la naissance en 2023

INSEE - Espérance de vie - Observeau.com



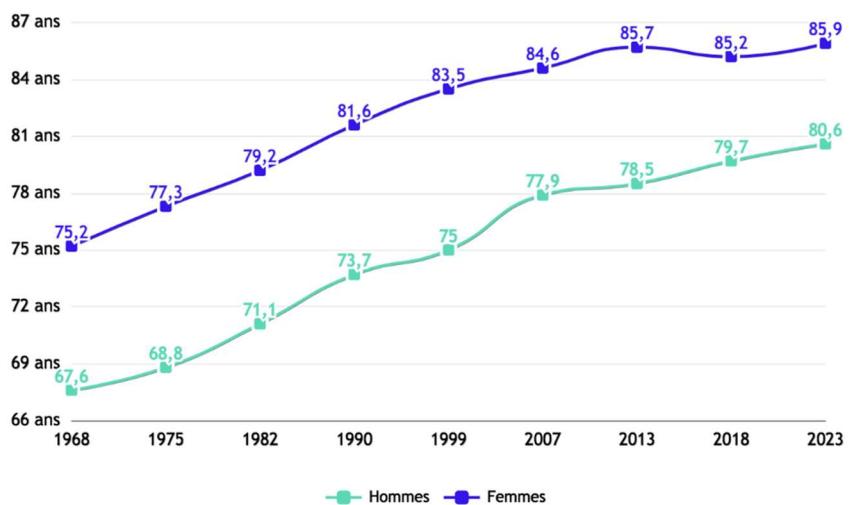
### Espérance de vie à la naissance depuis 1968

INSEE - Espérance de vie - Observeau.com



### Espérance de vie hommes/femmes à la naissance depuis 1968

INSEE - Espérance de vie - Observeau.com

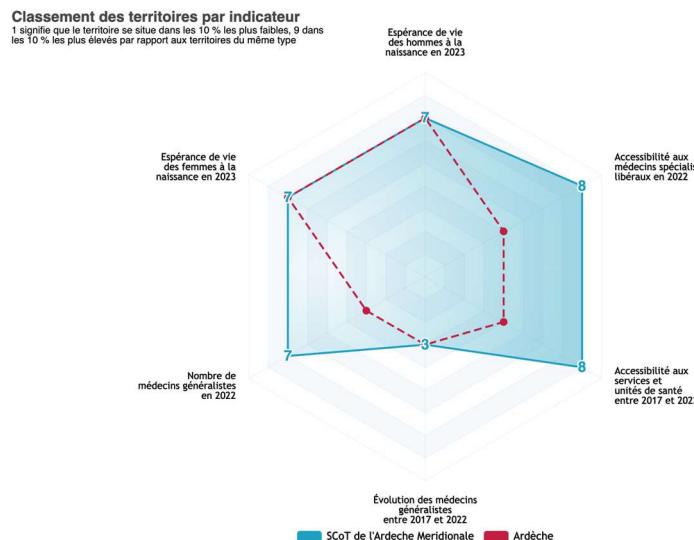


## Équipements (directement) liées à la santé

L'accès aux soins de santé a une incidence sur l'état général de la santé physique, sociale et mentale d'une personne, ainsi que sur sa qualité de vie. L'accès à des services de soins complets et de qualité est important notamment pour promouvoir et maintenir la santé, prévenir et gérer les maladies, ou encore réduire le nombre de décès prématurés et atteindre l'équité en matière de santé.

Vis-à-vis des établissements de santé dont le total sur le territoire est 985 établissements en 2023, le SCoT de l'Ardèche méridionale recense 210 établissements d'action sociale, 102 services de santé et 673 fonctions médicales et paramédicales.

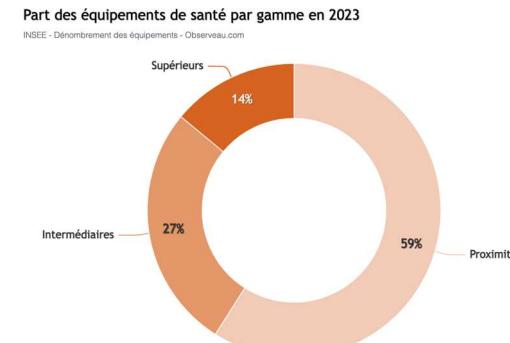
### ANALYSE DES DECILES SUR L'ACCESSIBILITE A LA SANTE 2022 (SOURCE : FICHIER NATIONAL DES PROFESSIONNELS DE SANTE, TRAITEMENT OBSERVEAU)



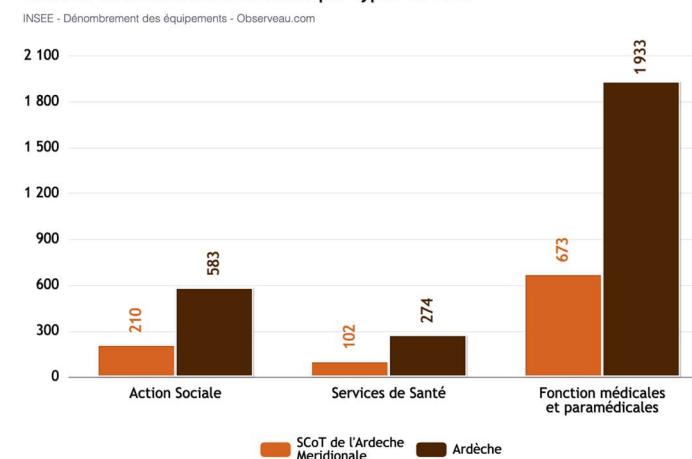
Les gammes d'équipements (supérieurs, proximités et intermédiaires) sont bien représentées et équilibrées.

L'analyse des déciles démontrent qu'à l'échelle du SCoT, l'accessibilité aux médecins spécialistes libéraux en 2022 et l'accessibilité aux services et unités de santé entre 2017 et 2022 est supérieure qu'à l'échelle départementale. A l'échelle nationale, ces deux paramètres se situent dans le 8<sup>ème</sup> décile.

### NOMBRE D'ETABLISSEMENT DE SANTE ET PART DES EQUIPEMENTS – 2023 (SOURCE INSEE, TRAITEMENT OBSERVEAU)



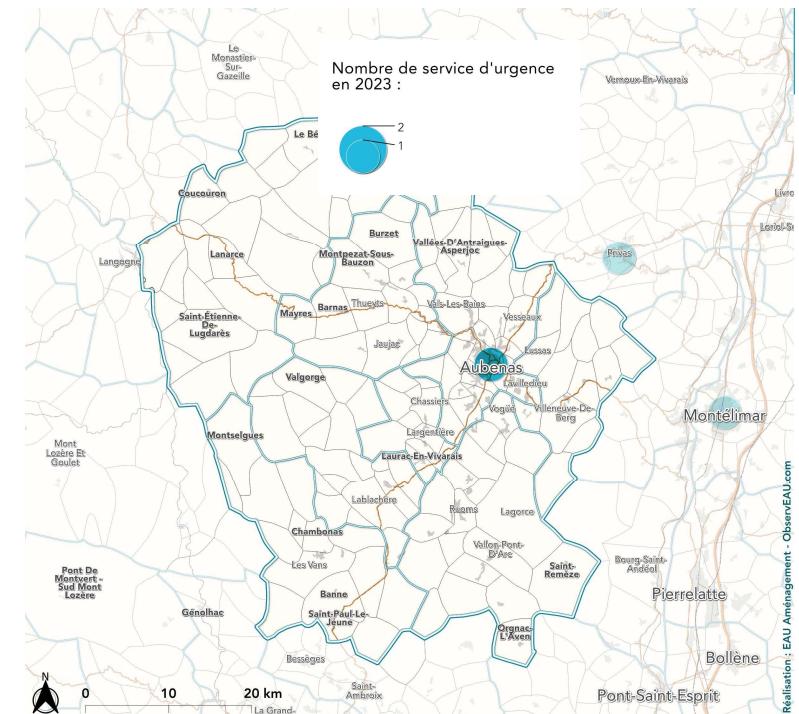
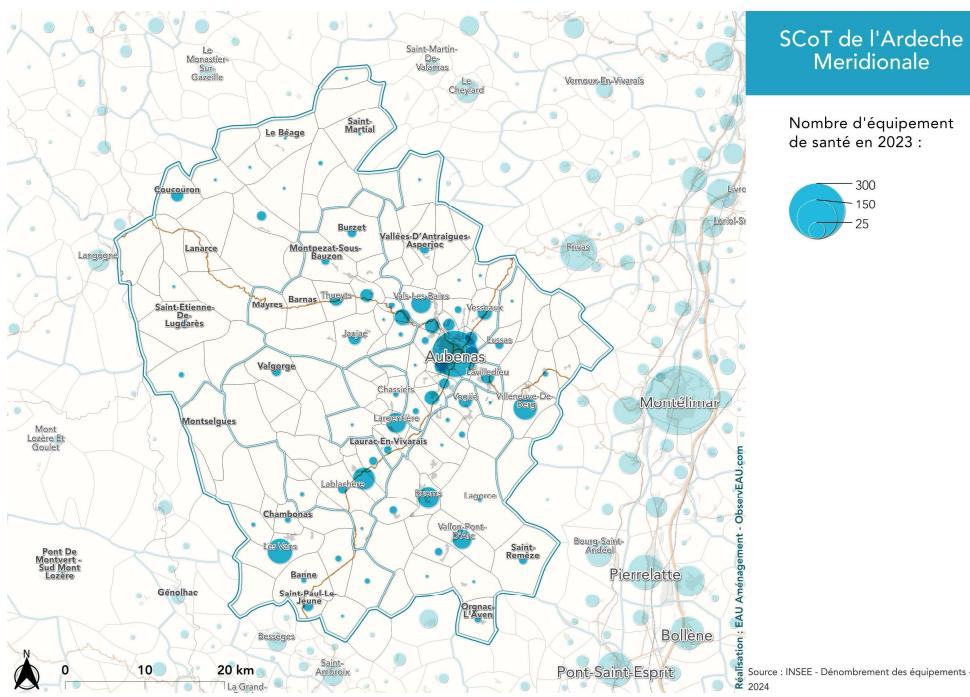
### **Nombre d'établissement de santé par types en 2023**



De façon territorialisées, on relèvera logiquement une intensification des équipements et établissement de santé dans les communes telles que Aubenas, Les Vans, Vallon-Pont-d'Arc, Villeneuve-de-Berg, etc.

*Nota : Établissement : Établissement santé court séjour, Établissement santé long séjour, Établissement santé moyen séjour*

Il est également important de noter qu'il y a qu'un seul établissement d'urgence au sein du SCoT (à Aubenas) mais irriguent également les territoires adjacents dont certains en sont dépourvus et qui peuvent concentrer une population parfois vulnérable aux besoins de soin.



Le temps le plus long pour accéder à un service de médecine est observé dans des communes telles que : Gros-de-Géorand (52 min), Usclades-et-Rieutord (26 min), Le Béage (49 min), etc.

Si on zoomr par spécialité on notera des disparités par territoire comme le montre les graphiques suivants :

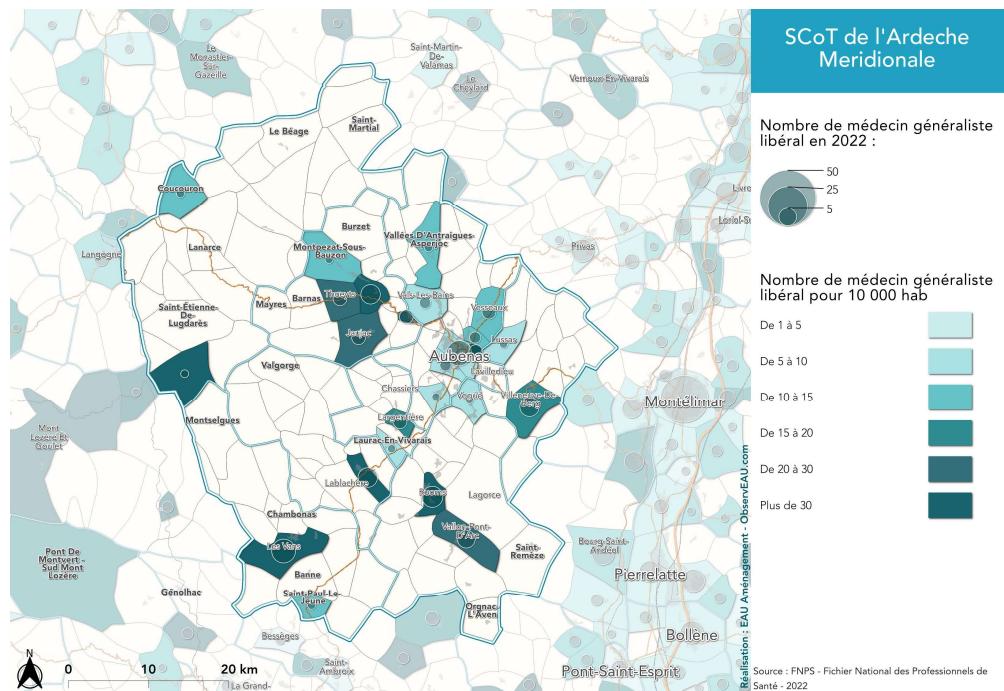
Toutes les communes à l'exception de Vogüé et des Assions ont accès à une sage-femme plus de 10 min (21 min pour la commune de Loubresse)

L'accès le plus long à une pharmacie à la commune de Sagnes-et-Goudoulet (40 min)

L'accès aux urgences varie de 28 à 75 min (commune de Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle)

Si on zoomé sur l'offre de médecin généraliste, le nombre de médecin généraliste libéral a diminué progressivement depuis 2016 (où ils étaient 93 sur le territoire) et atteint 82 médecins en 2022. Parmi les communes avec le plus grand nombre de médecins généralistes on trouve : Aubenas (10), Les Vans (9) et Ruoms (7).

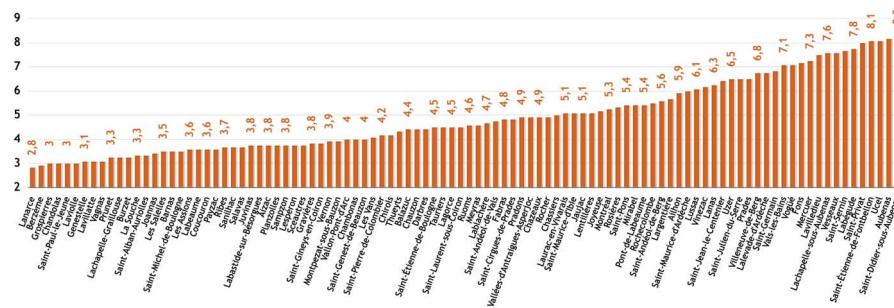
NOMBRE DE GENERALISTE – 2022 (SOURCE : FICHIER NATIONAL DES PROFESSIONNELS DE SANTE, TRAITEMENT OBSERVEAU)



ACCESSIBILITE – 2022 (SOURCE : FICHIER NATIONAL DES PROFESSIONNELS DE SANTE, TRAITEMENT OBSERV'EAU)

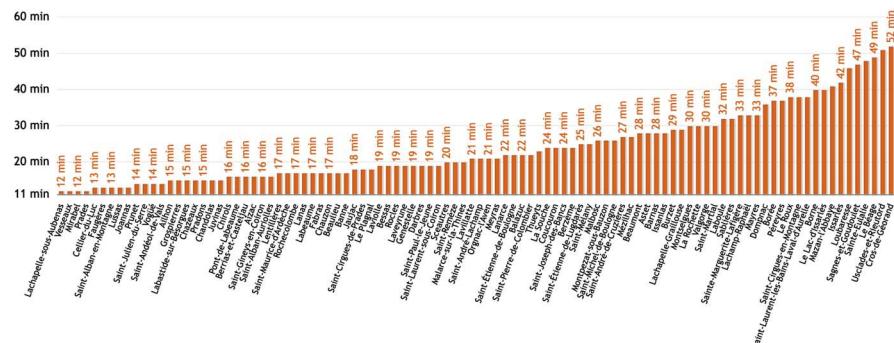
Indice d'accessibilité aux services et unités de santé en 2022

FNPS - Fichier National des Professionnels de Santé - Observeau.com



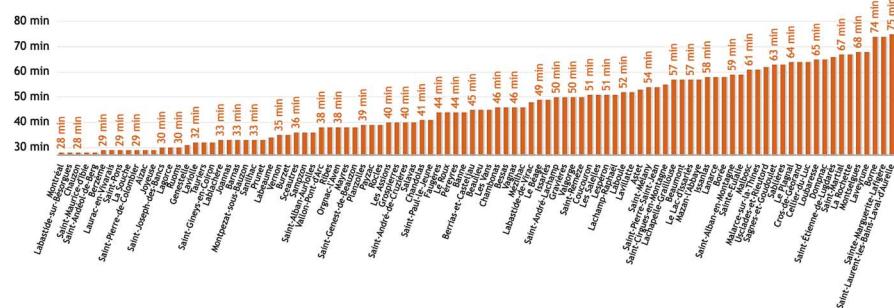
## Temps d'accès à un service de médecine par commune en 2022

FNPS - Fichier National des Professionnels de Santé - Observeau.com



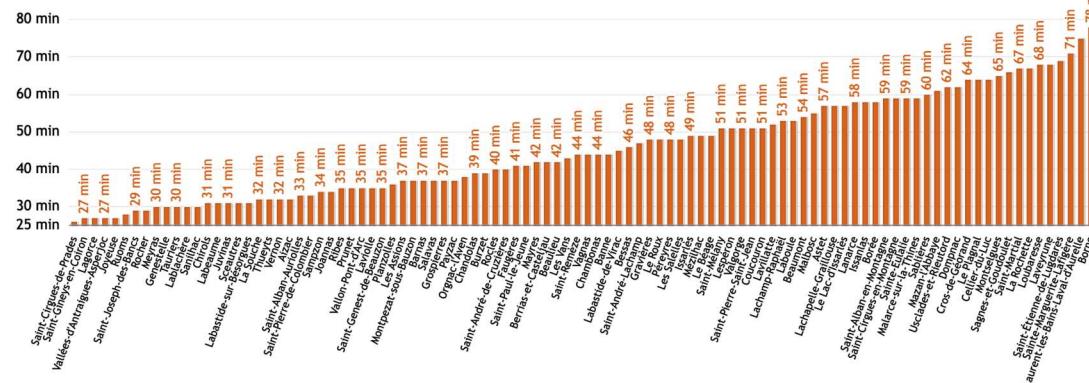
### Temps d'accès à un service d'urgence par commune en 2022

FNPS - Fichier National des Professionnels de Santé - Observatoire.com



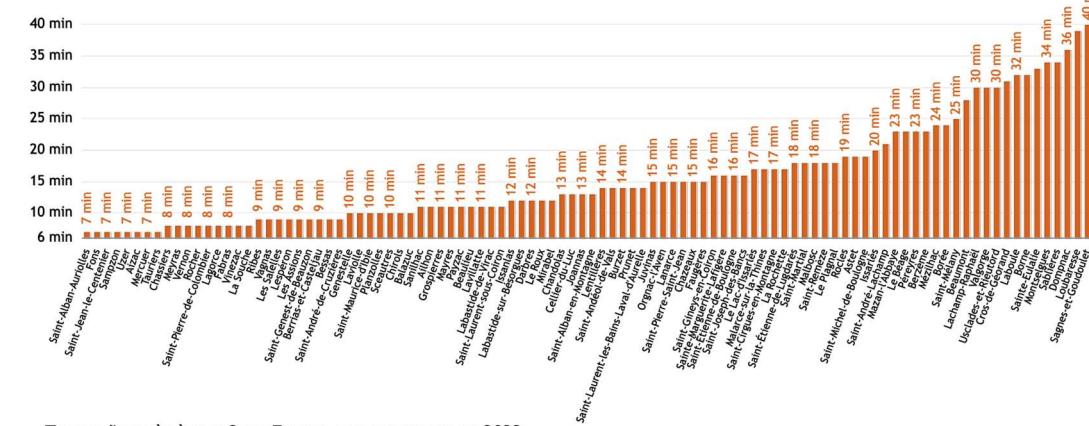
### Temps d'accès à un pédiatre par commune en 2022

ENAP - Escola Nacional dos Profissionais da Segurança



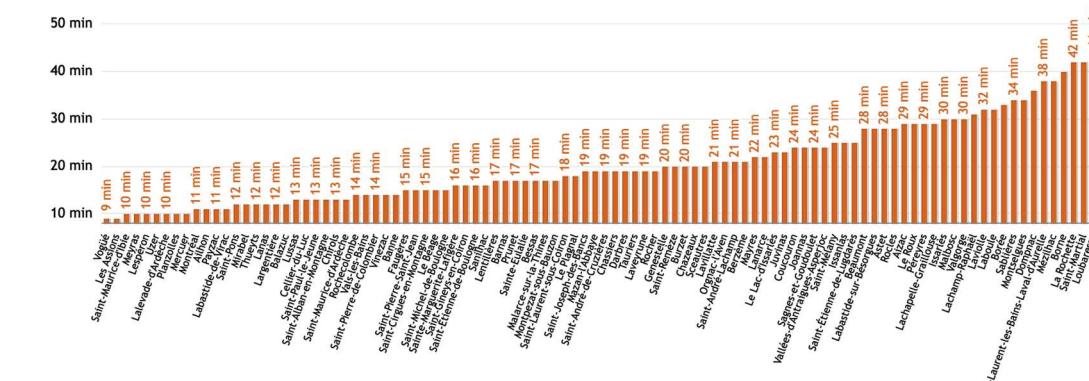
### Temps d'accès à une pharmacie par commune en 2022

ENPS - Echier National des Professionnels de Santé - Observaau.com

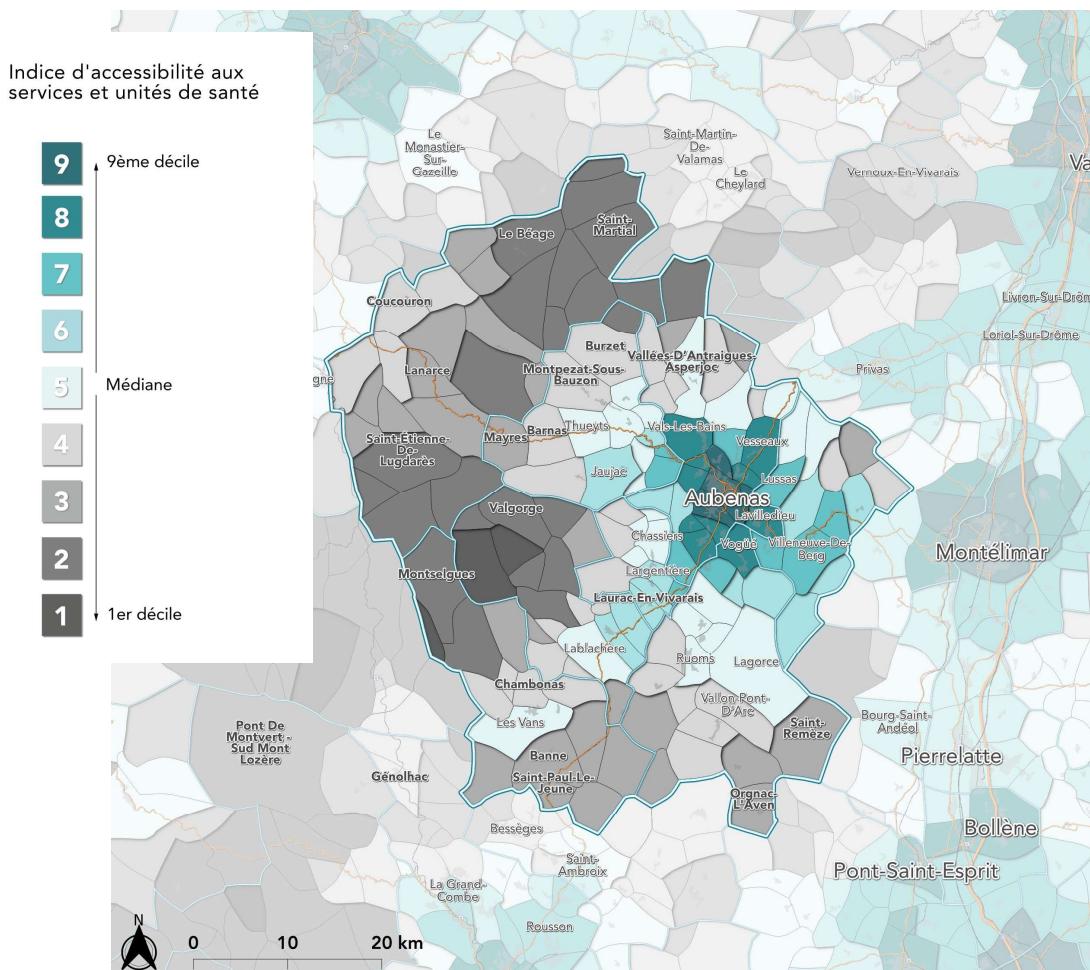


Temps d'accès à une Sage Femme par commune en 2022

ENPS - Fichier National des Professionnels de Santé - Observeau.com



### INDICE D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES ET UNITÉS DE SANTÉ (TRAITEMENT OBSERV'EAU)



L'accès aux soins de santé signifie avoir « l'utilisation opportune des services de santé personnels pour obtenir les meilleurs résultats en matière de santé » (Institut de médecine, 1993).

L'accès aux soins de santé peut se décliner en quatre composantes :

**Couverture médicale** : facilite l'entrée dans le système de santé. Les personnes non assurées sont moins susceptibles de recevoir des soins médicaux et plus susceptibles d'avoir un mauvais état de santé.

**Services** : Le fait d'avoir une source habituelle de soins est associé au fait que les adultes reçoivent les services de dépistage et de prévention recommandés.

**Rapidité** : capacité de fournir des soins de santé lorsque le besoin est reconnu.

**Main-d'œuvre** : prestataires compétents, qualifiés et culturellement compétents.

L'indice d'accessibilité a été créé par E.A.U pour qualifier la desserte médicale en fonction du temps de transport de la commune vers chaque service ou unité de santé ou vers chaque médecin spécialiste libéral.

Cet indice, sous forme d'analyse des déciles de 1 à 9, permet de mettre en évidence l'inégalité d'accès aux soins selon la commune. Parmi les communes qui ont l'indice d'accessibilité aux services et unités de santé le plus élevé, on trouve : Aubenas, Ucel, Saint-Étienne-de-Fontbellon, etc.

Équipements (indirectement) liés à la santé

On entend comme équipements indirectement liés à la santé ceux qui favorise une activité favorable à la santé.

Dans le présent chapitre on traitera ainsi :

Les équipements sportifs et de culture

Les équipements liés à la mobilité active

Selon l'OMS :

L'activité physique est très bénéfique pour la santé du cœur, du corps et de l'esprit.

L'activité physique contribue à la prévention et à la prise en charge des maladies non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète.

L'activité physique réduit les symptômes de dépression et d'anxiété.

L'activité physique améliore les capacités de réflexion, d'apprentissage et de jugement.

L'activité physique garantit une croissance et un développement sains chez les jeunes.

L'activité physique améliore le bien-être général.

Un adulte sur quatre dans le monde ne pratique pas une activité physique aux niveaux recommandés à l'échelle mondiale.

Les personnes ayant une activité physique insuffisante ont un risque de décès majoré de 20 % à 30 % par rapport à celles qui sont suffisamment actives.

Plus de 80% des adolescents dans le monde n'ont pas une activité physique suffisante

Un effort collectif axé sur la mise en œuvre de politiques et de mesures convenant à l'environnement culturel et social d'un pays et permettant de promouvoir, de faciliter et d'encourager l'activité physique s'impose ainsi, à l'échelle tant nationale que locale, dans différents secteurs et disciplines.

Les politiques d'amplification de l'activité physique, notamment dans le cadre de la démarche SCoT, doivent viser à faire en sorte que :

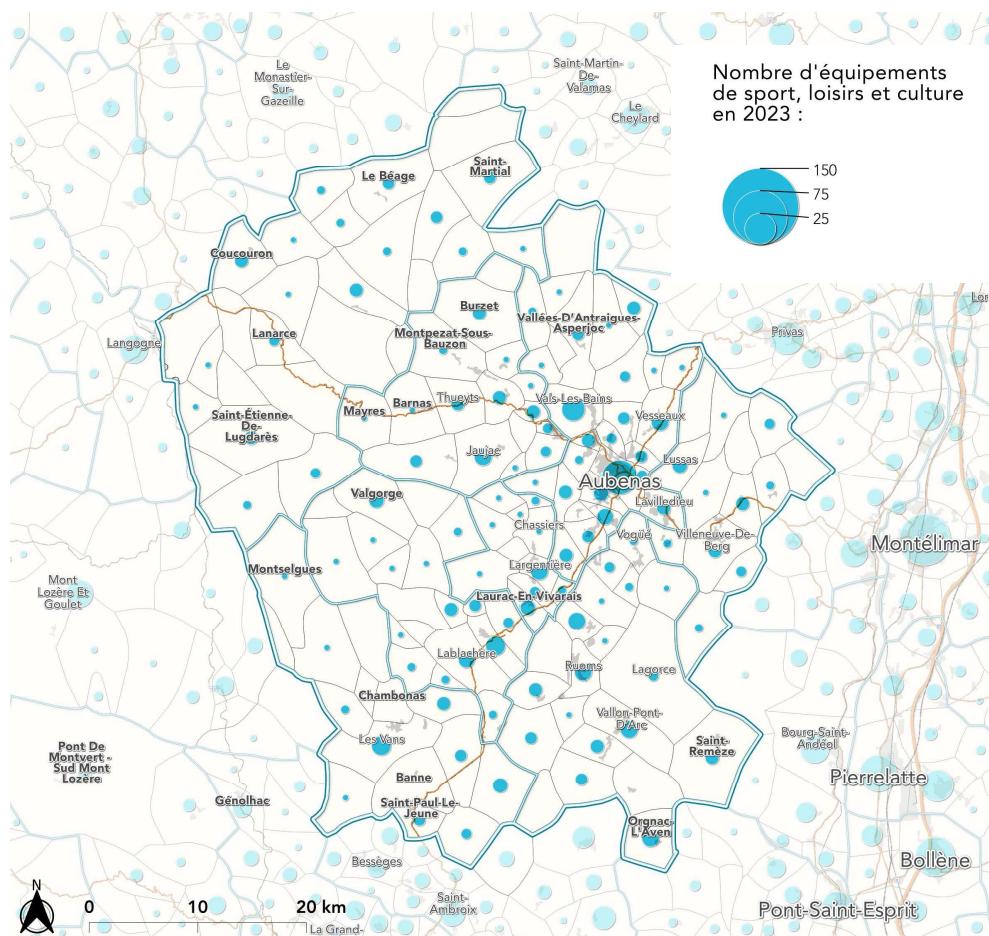
La marche, le vélo et les autres modes de transport actif non motorisé soient accessibles et sûrs pour tous.

Les politiques du travail et celles du lieu de travail favorisent les déplacements actifs et les occasions d'être physiquement actif pendant la journée de travail.

Les garderies, les écoles et les établissements d'enseignement supérieur disposent d'installations et d'espaces sûrs et accueillants où les enfants peuvent se dépenser pendant leur temps libre.

Les installations sportives et récréatives offrent à chacun la possibilité de pratiquer une variété de sports, de danses, d'exercices et de loisirs actifs

## NOMBRE D'EQUIPEMENTS DE SPORT, LOISIRS ET CULTURE EN 2023 (SOURCE : INSEE)



Les modes de vie favorables à la santé et à l'environnement

Le territoire compte près de 83 % des équipements de proximité, 12 % d'intermédiaire et 5 % de supérieur.

Parmi les équipements de gamme de proximité on relèvera les éléments suivants :

Tennis, terrains de grands jeux et plateaux et terrains de jeux extérieurs représentent la part d'équipement de proximité la plus importante

Parmi les équipements de gamme intermédiaire on relèvera les éléments suivants :

Les salles spécialisées, bassins de natation et roller-skate-vélo bicross / vtt ou freestyle représentent la part d'équipement intermédiaire la plus importante

Parmi les équipements de gamme supérieure on relèvera les éléments suivants :

Parcours sportif/santé et pas de tir représentent la part d'équipement supérieure la plus importante

	Sport, loisirs et culture en 2023 : synthèse											
	Total			Proximités			Intermediaires			Supérieurs		
	Sport, loisirs et culture	Poids au sein du SCOT-EPCI en 2023	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCOT-EPCI en 2023	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCOT-EPCI en 2023	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCOT-EPCI en 2023	Densité pour 10 000 habitants
CC du Bassin d'Aubenas	183	23 %	46	93	26,2 %	23	26	49,1 %	6	8	36,4 %	2
Aubenas	35	4 %	28	17	4,8 %	14	12	22,6 %	10	3	13,6 %	2
Vals-les-Bains	19	2 %	55	7	2,0 %	20	3	5,7 %	9	4	18,2 %	11
Saint-Étienne-de-Fontbellon	9	1 %	31	5	1,4 %	17	1	1,9 %	3			
Lavilledieu	10	1 %	45	4	1,1 %	18	1	1,9 %	4			
Ucel	8	1 %	39	3	0,8 %	15						
Vesseaux	9	1 %	44	5	1,4 %	25	2	3,8 %	10	1	4,5 %	5
Saint-Sémin	9	1 %	50	5	1,4 %	28	2	3,8 %	11			
Lachapelle-sous-Aubenas	4	1 %	23	3	0,8 %	17	1	1,9 %	6			
Saint-Privat	6	1 %	36	3	0,8 %	18	1	1,9 %	6			
Vinezac	6	1 %	43	5	1,4 %	36						
Labégude	6	1 %	44	5	1,4 %	37						
Mercuer	3	0 %	23	2	0,6 %	16						
Saint-Didier-sous-Aubenas	3	0 %	32	3	0,8 %	32						
Saint-Julien-du-Serre	6	1 %	69	3	0,8 %	35	1	1,9 %	12			
Valées-d'Antraigues-Asperjoc	10	1 %	117	4	1,1 %	47						
Ailhon	7	1 %	127	4	1,1 %	72	1	1,9 %	18			
Saint-Andéol-de-Vals	4	1 %	76	3	0,8 %	57						
Saint-Étienne-de-Boulogne	5	1 %	122	1	0,3 %	24						
Genestelle	4	1 %	147	1	0,3 %	37						
Labastide-sur-Bésorgues	4	1 %	148	2	0,6 %	74						
Lentillères	1	0 %	43	1	0,3 %	43						
Saint-Joseph-des-Bancs	6	1 %	330	4	1,1 %	220	1	1,9 %	55			
Juvinalas	2	0 %	111	1	0,3 %	56						
Alizac	1	0 %	59									
Saint-Michel-de-Boulogne	3	0 %	204	1	0,3 %	68						
Laviolette	2	0 %	198	1	0,3 %	99						
Mézilhac	1	0 %	103									
CC des Gorges de l'Ardèche	137	17 %	88	57	16,1 %	37	9	17,0 %	6	3	13,6 %	2
Vallon-Pont-d'Arc	18	2 %	74	6	1,7 %	25	2	3,8 %	8			
Ruoms	10	1 %	44	4	1,1 %	18	2	3,8 %	9	2	9,1 %	9
Lagorce	5	1 %	42	3	0,8 %	25						
Saint-Alban-Auriolles	9	1 %	83	5	1,4 %	46						
Vogüé	4	1 %	38	2	0,6 %	19						
Grospiernes	9	1 %	98	4	1,1 %	43						
Saint-Remèze	8	1 %	94	5	1,4 %	59						
Salavas	15	2 %	208	4	1,1 %	55	1	1,9 %	14			
Labeaume	5	1 %	74									
Vagnas	6	1 %	98	4	1,1 %	65						
Orgnac-l'Aven	10	1 %	174	6	1,7 %	104	1	1,9 %	17	1	4,5 %	17
Pradons	1	0 %	19	1	0,3 %	19						
Lanas	9	1 %	200	2	0,6 %	44	1	1,9 %	22			
Chauzon	11	1 %	261	6	1,7 %	142	2	3,8 %	47			
Balazuc	5	1 %	132	1	0,3 %	26						
Saint-Maurice-d'Ardèche	3	0 %	85	2	0,6 %	57						
Labastide-de-Virac	1	0 %	32									
Sampzon	2	0 %	82	1	0,3 %	41						
Bessas	1	0 %	44									
Rochecolombe	5	1 %	226	1	0,3 %	45						

Sport, loisirs et culture en 2023 : synthèse

	Sport, loisirs et culture en 2023 : synthèse											
	Total			Proximités			Intermediaires			Supérieurs		
	Sport, loisirs et culture	Poids au sein du SCoT-EPCI en 2023	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT-EPCI en 2023	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT-EPCI en 2023	Densité pour 10 000 habitants	Total	Poids au sein du SCoT-EPCI en 2023	Densité pour 10 000 habitants
CC Berg et Coiron	58	7 %	73	28	7,9 %	35	1	1,9 %	1	1	4,5 %	1
Villeneuve-de-Berg	7	1 %	23	5	1,4 %	17						
Lussas	10	1 %	87	6	1,7 %	52						
Saint-Jean-le-Centenier	6	1 %	69	5	1,4 %	58						
Mirabel	3	0 %	39							1	4,5 %	13
Saint-Germain	4	1 %	57	2	0,6 %	28						
Saint-Pons	3	0 %	101	2	0,6 %	68						
Darbres	4	1 %	151	1	0,3 %	38						
Saint-Maurice-d'Ibie	3	0 %	140	2	0,6 %	93						
Berzème	5	1 %	314	2	0,6 %	126	1	1,9 %	63			
Sceautres	1	0 %	66									
Saint-Andéol-de-Berg	4	1 %	320	3	0,8 %	240						
Saint-Laurent-sous-Coiron	5	1 %	424									
Saint-Gineys-en-Coiron	3	0 %	268									
CC Val de Ligne	41	5 %	69	22	6,2 %	37	4	7,5 %	7			
Largentière	12	2 %	77	7	2,0 %	45	1	1,9 %	6			
Laurac-en-Vivarais	8	1 %	77	4	1,1 %	39	2	3,8 %	19			
Chassiers	1	0 %	10	1	0,3 %	10						
Montréal	4	1 %	70	3	0,8 %	52						
Sanilhac	4	1 %	88	1	0,3 %	22						
Uzer	3	0 %	72	2	0,6 %	48						
Joannas	2	0 %	66	1	0,3 %	33						
Rocher	1	0 %	35	1	0,3 %	35						
Chazeaux	3	0 %	216	1	0,3 %	72	1	1,9 %	72			
Prunet	3	0 %	222	1	0,3 %	74						
CC Montagne d'Ardèche	120	15 %	276	44	12,4 %	101	3	5,7 %	7	1	4,5 %	2
Coucouron	10	1 %	129	5	1,4 %	65						
Saint-Étienne-de-Lugdarès	8	1 %	196	3	0,8 %	74	1	1,9 %	25	1	4,5 %	25
Saint-Martial	8	1 %	296	4	1,1 %	148						
Le Béage	5	1 %	196	4	1,1 %	157						
Le Lac-d'Issarlès	10	1 %	397	2	0,6 %	79						
Saint-Cirgues-en-Montagne	9	1 %	413	5	1,4 %	229						
Sainte-Eulalie	7	1 %	330	3	0,8 %	142	1	1,9 %	47			
Lanarce	7	1 %	335	3	0,8 %	144						
Lachapelle-Graillouse	3	0 %	159	1	0,3 %	53						
Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle	4	1 %	222	2	0,6 %	111						
Cros-de-Géorand	5	1 %	333	2	0,6 %	133						
Borée	3	0 %	204									
Issarlès	2	0 %	160	2	0,6 %	160						
Mazan-l'Abbaye	2	0 %	163									
Sagnes-et-Goudoulet	5	1 %	427	2	0,6 %	171						
Laveyruné	1	0 %	94									
Issanlas	2	0 %	196	1	0,3 %	98						
Cellier-du-Luc	2	0 %	227	1	0,3 %	114						
Le Plagnal	1	0 %	141									
Saint-Alban-en-Montagne	3	0 %	448	1	0,3 %	149						
La Rochette	1	0 %	159									
Le Roux	5	1 %	806									
Lachamp-Raphaël	5	1 %	806	1	0,3 %	161						
Astet	3	0 %	566									
Bome	9	1 %	1 915	2	0,6 %	426	1	1,9 %	213			
SCoT de l'Ardeche Meridionale	794	100 %	78	355	100,0 %	35	53	100,0 %	5	22	100,0 %	2

L'Inpes préconise 30 minutes de marche rapide par jour. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande, elle, un effort de 10 000 pas quotidiens, soit plus d'une heure de marche. Loin d'être incompatibles, les deux objectifs sont surtout les lignes de départ et d'arrivée d'un même marathon destiné à améliorer notre santé.

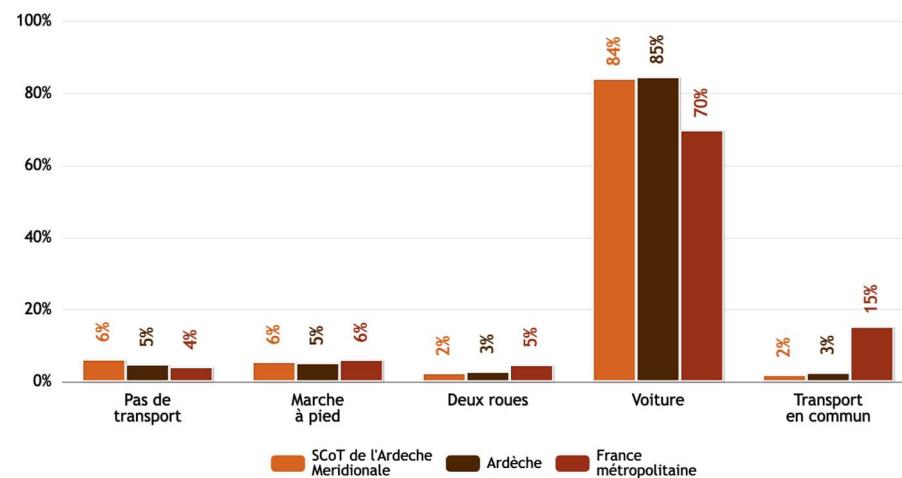
Les actifs du SCoT de l'Ardèche méridionale utilisent à 84 % la voiture pour aller travailler (données 2021), ce qui est inférieure à la moyenne du département de l'Ardèche (85 %), et supérieure à la moyenne nationale (70 %).

La part du mode de déplacements par la marche à pied est très faible comme partout en France. Ce sont les territoires les plus ruraux qui présente un taux bas.

L'utilisation de transport en commun (2 %) est moins importante qu'à l'échelle nationale (15 %).

#### Mode de transport des actifs en 2021

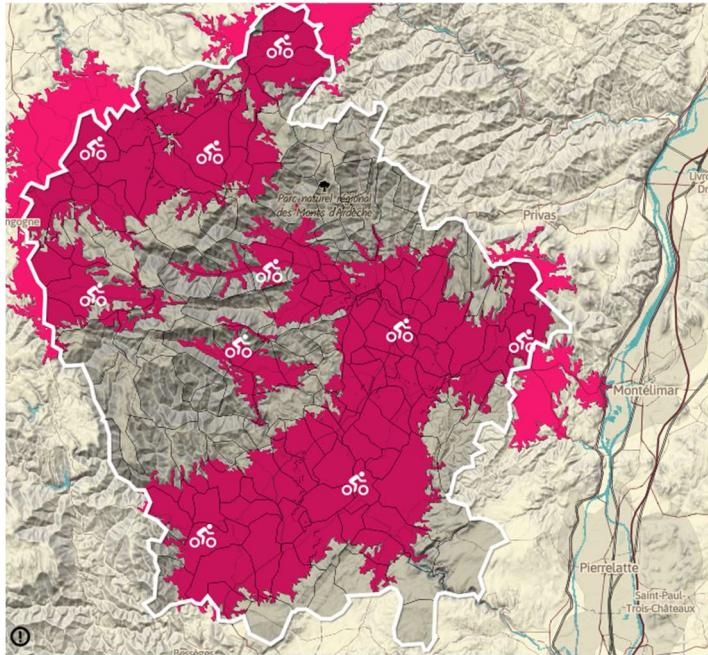
INSEE - Caractéristiques de l'emploi - Observeau.com



A titre indicatif, les cartographies suivantes permettent d'observer les isochrones de la marche à pied et du vélo à partir des principales communes (Aubenas, Les Vans, Ruoms, Saint-Pons, Coucouron, Cros-de-Géorand, Thueyts, etc.).

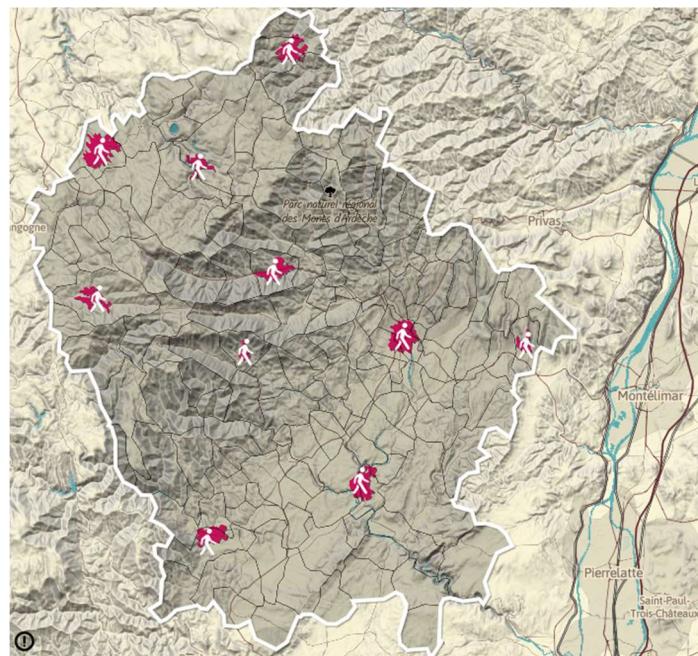
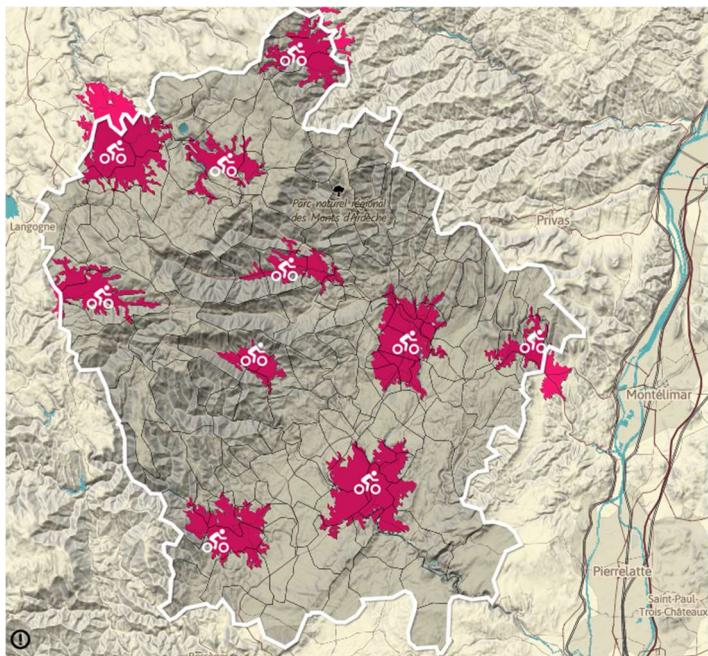
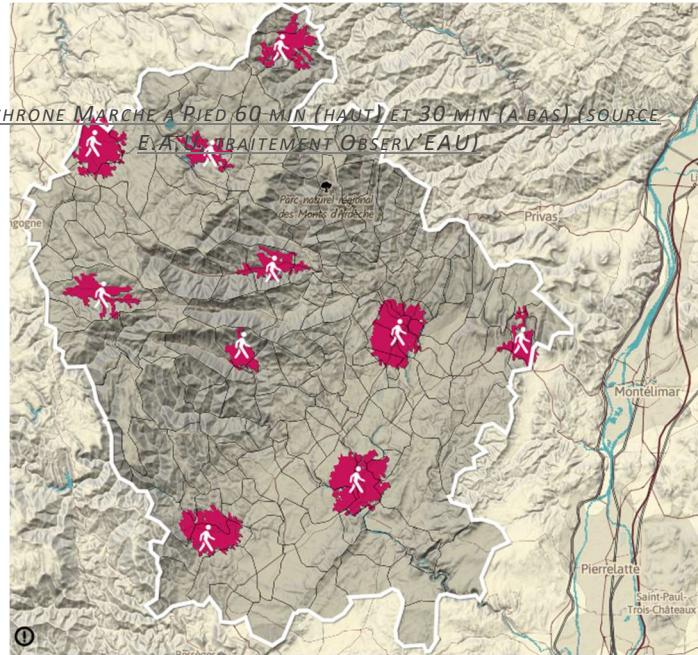
Pour une activité de vélo de 60 min, en théorie, on observe une bonne couverture du territoire à partir de la commune d'Aubenas, Les Vans, Ruoms, etc.

ISOCHRONES VÉLO 60 MIN (HAUT) ET 30 MIN (A BAS) (SOURCE E.A.U., TRAITEMENT OBSERV'EAU)



100

ISOCHRONES MARCHÉ A PIED 60 MIN (HAUT) ET 30 MIN (A BAS) (SOURCE E.A.U., TRAITEMENT OBSERV'EAU)

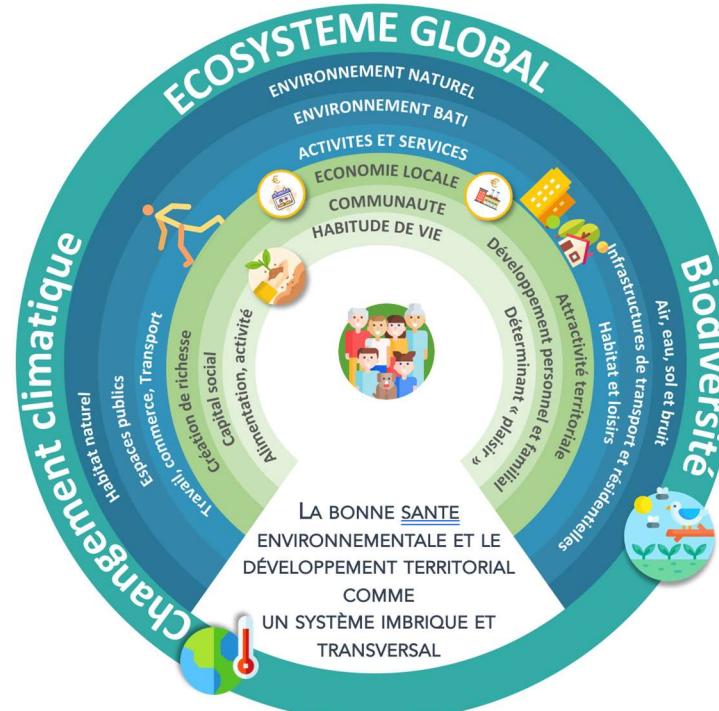


## Analyse de la santé environnementale du territoire

D'après l'organisation mondiale de la santé, la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.

Aussi, agir sur les facteurs environnementaux permet de prévenir, préserver et améliorer l'état de santé de la population en améliorant la qualité des eaux, de l'air, des sols, en se protégeant du bruit, tant à l'extérieur que dans les espaces clos.

Le présent chapitre vise à étudier les facteurs environnementaux favorables ou défavorables à la santé humaine.



Les déterminants de santé environnementale vus au travers du prisme de l'urbanisme et du cadre de vie – Barton et Grant 2006, Mise en forme et Adaptation E.A.U – crédit icone Flaticon

SITES ET SOLS POLLUES SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARDECHE MERIDIONALE (SOURCE : GEORISQUE 2024, TRAITEMENT E.A.U.)

## La qualité des sols

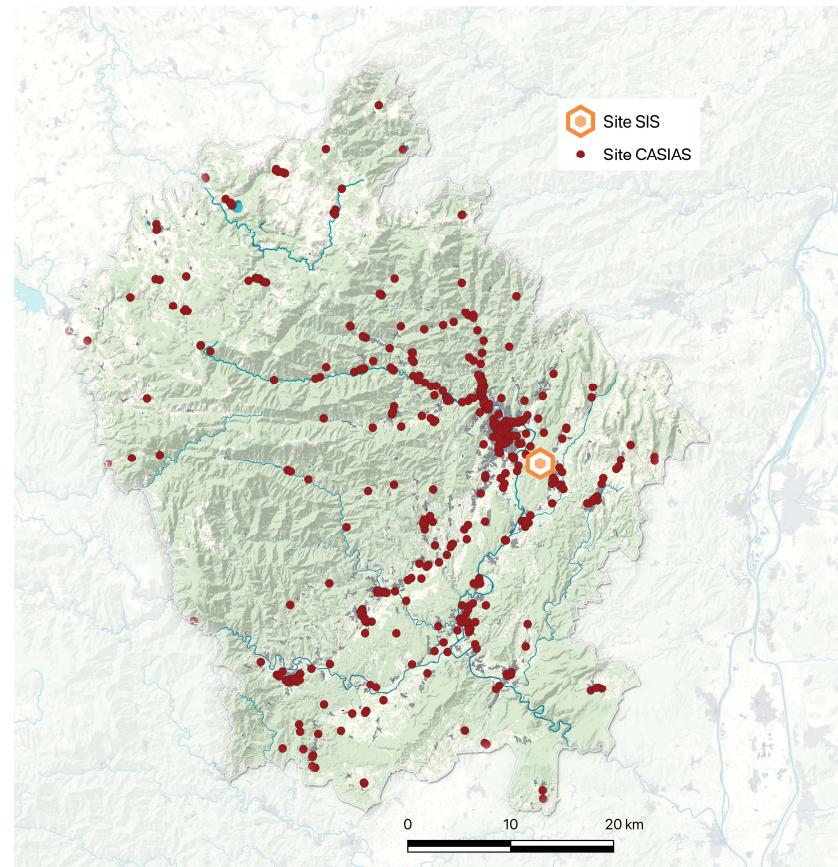
L'effet de la santé par le déterminant des sols est traité à travers le niveau de pollutions des sols. On parlera alors des sites et sols pollués ainsi que l'exposition aux pesticides.

### Site et sols pollués

Les populations les plus exposées aux effets de la pollution des sols sont celles présentes sur les sites ou sols pollués ou à proximité.

De nombreuses substances chimiques mesurées dans des sols pollués sont connues pour générer des effets multiples sur la santé.

Si la description d'effets sanitaires dans une population qui réside sur ou à proximité d'un site pollué est souvent possible, il est en revanche difficile de déterminer si la pollution du site est bien responsable de ces effets. Au moins une raison à cela : la difficulté d'estimer l'exposition des populations aux polluants présents dans les sols, car le passage des polluants du sol dans l'organisme humain est très mal connu.



Aujourd’hui, cette exposition est estimée de plus en plus souvent par la mesure de biomarqueurs, principalement le polluant lui-même ou ses métabolites dans le sang ou dans les urines. Le territoire du SCoT de l’Ardèche méridionale recense ainsi :

**1 site SIS** qui se situe dans la commune de Lavilledieu.

**525 sites CASIAS** répartis de façon relativement homogène sur le territoire, mais avec une concentration forte dans les communes d’Aubenas, Labégude, Vals-les-Bains, Lavilledieu, Villeneuve-de-Berg, Ruoms, les Vans, Lablachère, etc.

En termes d’évolution, les sites existants sont voués à terme à être traités et à être remobilisés.

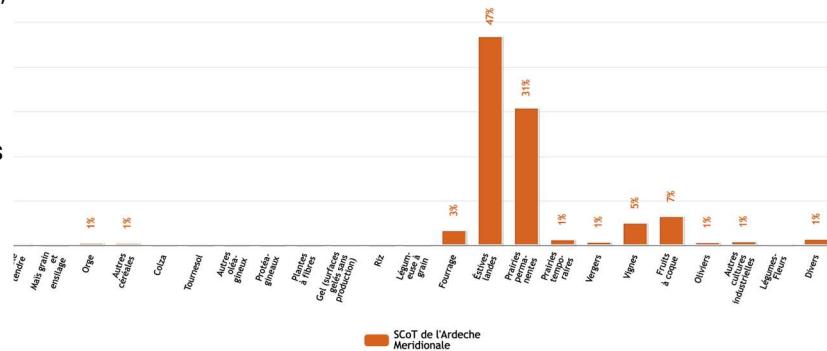
L’enjeu de santé humaine est d’étudier si selon le type d’accueil (ERP, logements, activités... etc.) les niveaux de dépollutions seront suffisamment importants pour ne pas induire une vulnérabilité de la population in situ. Cependant, les activités humaines engendreront de nouveaux sites.

#### Exposition aux pesticides

Approcher l’exposition environnementale aux pesticides représente un enjeu majeur de santé publique. Face aux attentes citoyennes et en

réponse aux plans gouvernementaux Ecophyto pour la réduction des usages de produits phytopharmaceutiques, les équipes scientifiques mobilisent des outils et des méthodes complexes et variés pour étudier cette question. Ces questions ne sont pas évidentes à traiter au niveau local ni à cartographier. C’est pourquoi, il a été choisi d’intégrer une approche inverse, par le positif, à savoir l’étude des productions agricoles biologiques sur le territoire.

Les types de culture bio en 2022  
(- Parcels déclarées en agriculture biologique des demandes d'aides de la PAC - Observatoire.com)



La superficie agricole biologique totale du SCoT de l’Ardèche méridionale était de 11 065 ha en 2023, soit 17,5 % de sa superficie agricole totale. À titre de comparaison, la part des terres agricoles biologiques dans le département de l’Ardèche est équivalente, également à 17,5 %.

Les cultures biologiques comptent 12 638 ha et celles en reconversion 2 520 ha (année 2023).

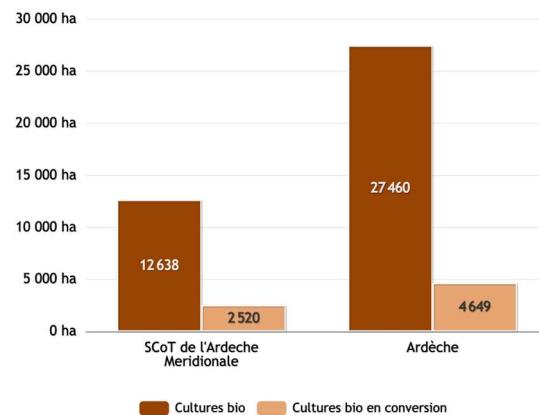
Le type de culture biologique majoritaire est constitué par les estives et landes, qui représentent 47 %. Les prairies permanentes couvrent près de

31 % de la surface agricole biologique. Les vignes et les fruits à coque occupent respectivement 5 % et 7 % de la surface totale en agriculture biologique.

INDICATEURS RELATIFS A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LE SCOT DE L'ARDECHE MERIDIONALE (SOURCE : AGENCE BIO, TRAITEMENT E.A.U.)

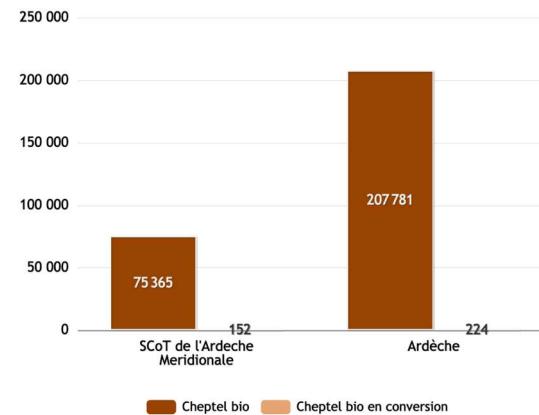
**Les cultures bio en 2023**

Agence Bio - Nombre d'opérateurs, surfaces et de cheptel biologique - Observeau.com



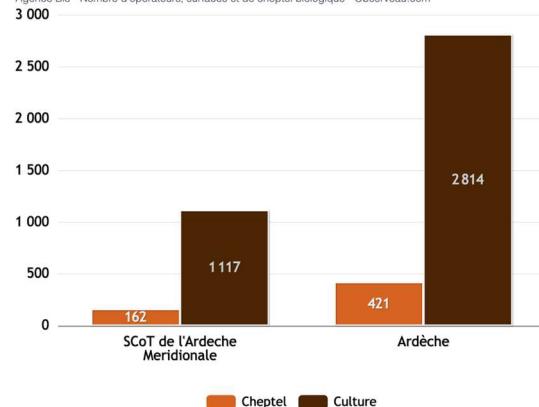
**Les cheptel bio en 2023**

Agence Bio - Nombre d'opérateurs, surfaces et de cheptel biologique - Observeau.com



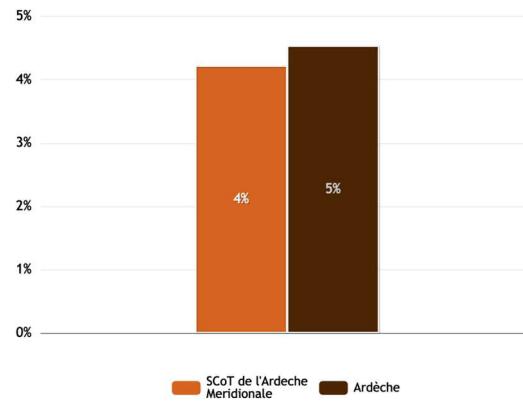
**Le nombre d'exploitation avec des cultures et des cheptel bio en 2023**

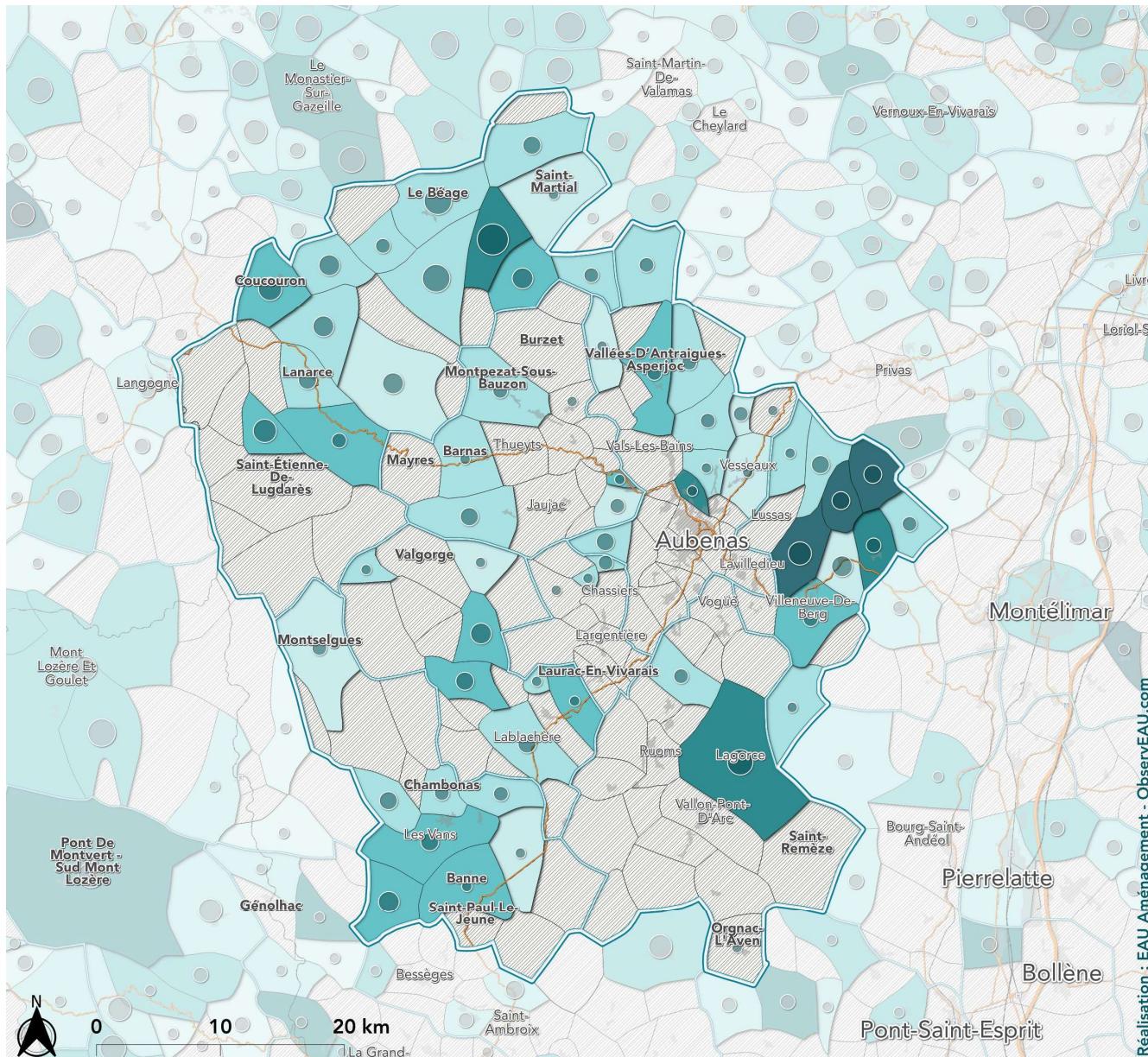
Agence Bio - Nombre d'opérateurs, surfaces et de cheptel biologique - Observeau.com



**Part de l'occupation agricole bio du territoire en 2022**

Agence Bio - Parcels déclarées en agriculture biologique des demandes d'aides de la PAC - Observeau.com



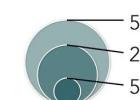


## SCoT de l'Ardeche Meridionale

Nombre de cheptel bio en 2023 :



Nombre d'exploitation avec cheptel bio :



Réalisation : EAU Aménagement - ObservEAU.com  
Source : Agence Bio - Nombre d'opérateurs, surfaces et de cheptel biologique - 2024

## La biodiversité et l'accès à la nature

La documentation scientifique indique de diverses façons comment l'environnement naturel peut avoir des effets positifs sur la santé humaine et le bien-être, cet environnement offrant des opportunités pour l'activité physique, les contacts sociaux et la réduction du stress. De plus en plus d'études épidémiologiques montrent que les espaces verts urbains sont associés à une meilleure santé, notamment à une meilleure santé mentale, à une réduction de la dépression, à une meilleure issue des grossesses, à une baisse des taux de morbidité et de mortalité cardio-vasculaires, d'obésité et de diabète.

Les groupes désavantagés ont tendance à vivre dans des quartiers ayant peu d'espaces verts, alors que les études montrent qu'ils tendent à tirer le plus de bénéfices d'un meilleur accès à ces espaces. La réduction des disparités socio-économiques en matière d'accès aux espaces verts urbains peut donc contribuer à réduire les inégalités en matière de santé liées au revenu, à l'appartenance à une minorité, au handicap et à d'autres facteurs socio-économiques et démographiques.

En plus des avantages indéniables des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques et de la réduction de la pollution de l'air, les espaces verts et les voies navigables contribuent à réduire

l'exposition à un facteur de risque important des MNT – l'inactivité physique

– qui est responsable de 3,2 millions de décès par an. Les parcs et les espaces verts sont propices à la marche, au vélo et permettent d'exercer une activité physique pendant les loisirs. Les investissements dans les parcs, les espaces verts et les voies navigables sont donc un moyen efficace et économique pour, à la fois, promouvoir la santé et atténuer les effets des changements climatiques.

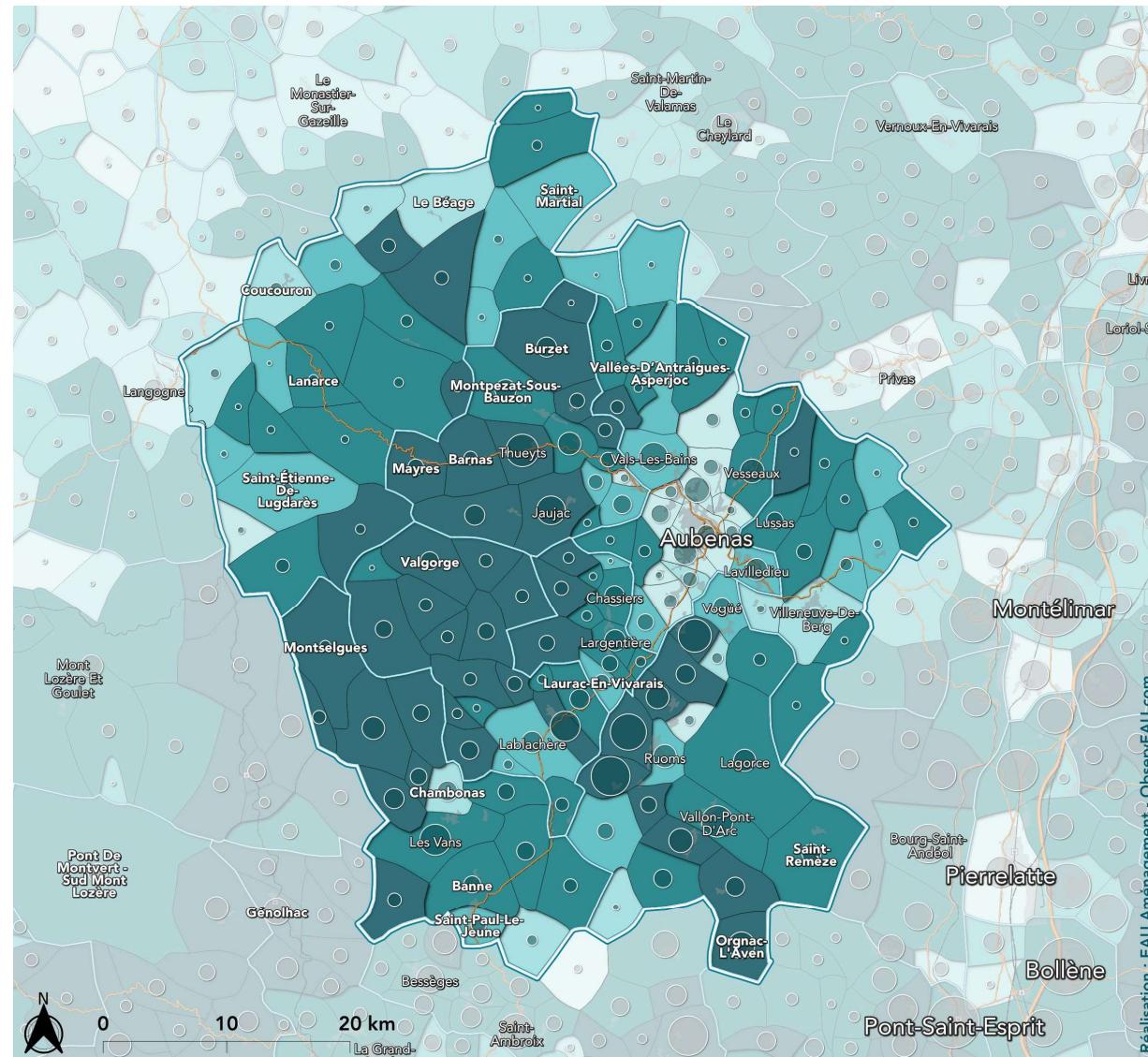
Le niveau de biodiversité et l'accès à la nature est traité à partir de deux composantes : le taux de végétalisation des enveloppes urbaines et les espaces naturels remarquables et protégés.

## Le taux de végétalisation des enveloppes urbaines

En 2023, le taux de végétalisation dans les enveloppes urbaines du SCoT de l'Ardèche méridionale était de 8,4 %. À l'échelle communale, ce taux variait de 9,5 % à Vals-les-Bains à 63,6 % à Malarce-sur-la-Thines. Ces valeurs témoignent d'un taux de végétalisation relativement élevé au sein du SCoT, favorisant une meilleure qualité de l'air, la régulation du climat et l'adaptation au changement climatique.

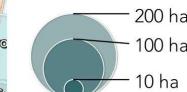
## TAUX DE VEGETALISATION DANS LES ENVELOPPES URBAINES DU SCoT DE L'ARDECHE

MERIDIONALE (SOURCE : BD TOPO ET E.A.U, TRAITEMENT E.A.U)



### SCoT de l'Ardeche Meridionale

Surface de la végétation dans les enveloppes urbaines en 2024



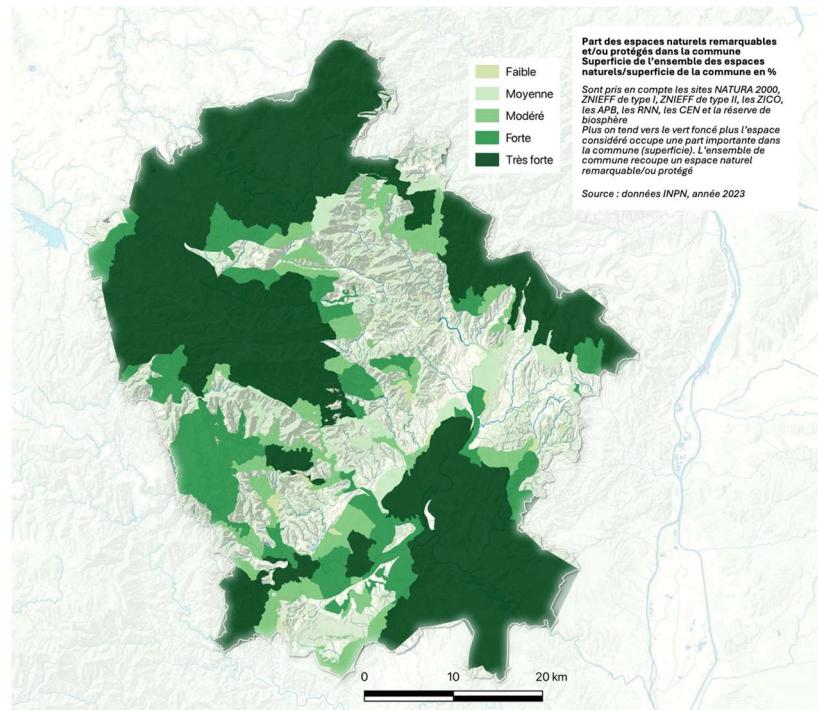
Part de la végétation dans les enveloppes urbaines :



## Les espaces naturels remarquables et protégés

La biodiversité constitue une richesse fondamentale du territoire de l'Ardèche méridionale, avec une diversité écologique remarquable portée par des espaces naturels d'exception.

### PART DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES ET/OU PROTEGÉS DANS LA COMMUNE SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARDECHE MERIDIONALE (INPN, 2023)

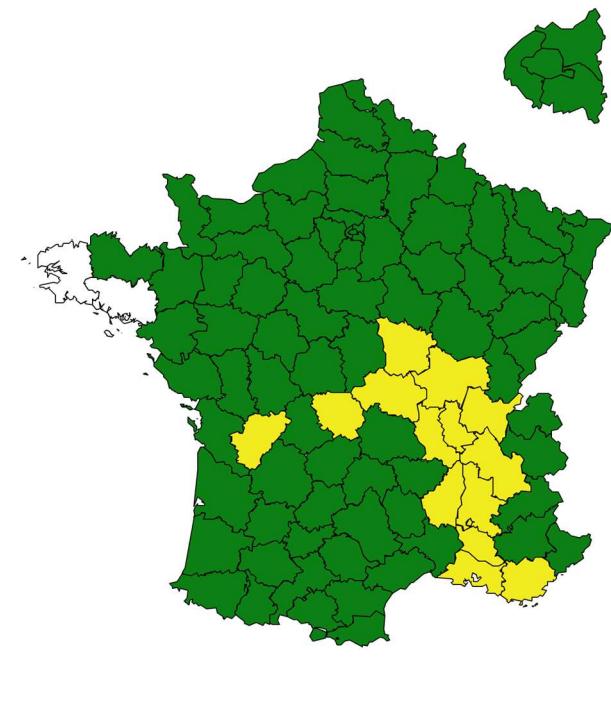


**A COMPLETER**

Les phénomènes de pollen – espèces allergisantes et envahissantes Certains polluants chimiques de l'air peuvent modifier la réaction allergique en agissant soit sur les grains de pollen, soit directement sur les malades. Ainsi, les symptômes de l'allergie peuvent être plus importants en cas d'épisode de pollution. La carte de la France en suivant montre en détail le risque d'allergie aux pollens en 2024. Le risque sur le territoire du département de l'Ardèche est moyen.

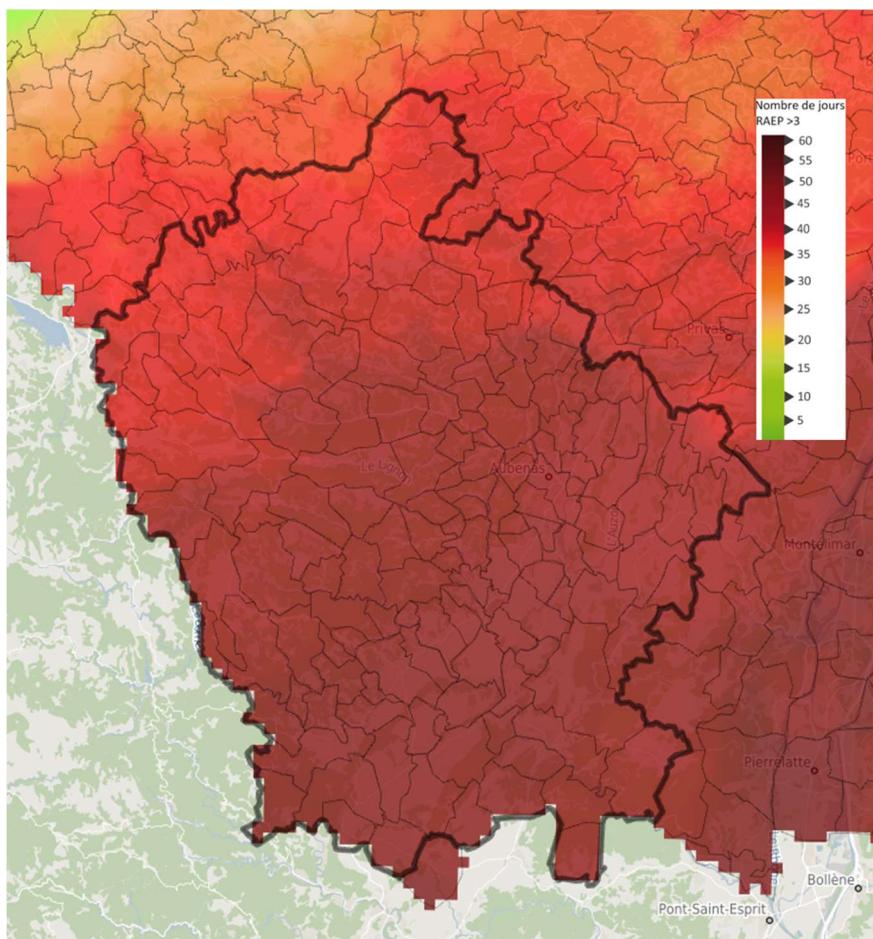


NOMBRE DE JOURS RAEP (RISQUE D'ALLERGIE AUX POLLENS) SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARDECHE MERIDIONALE (SOURCE : TERRISTORY)



© 2024 - RNSA - Tous droits réservés

Impact sanitaire prévisionnel des pollens: □ nul ■ faible ■ moyen ■ élevé



L'Ardèche est l'un des quatre départements les plus touchés. C'est bien sur l'axe de la vallée du Rhône, lieu de développement historique de la plante, où le nombre de jour avec un risque allergique significatif (égal

ou supérieur à 3 sur 5) est le plus important. On peut compter jusqu'à 40 jours de dépassement de ce seuil dans ce département.

Enfin, le changement climatique provoque déjà en France un allongement des périodes d'exposition aux pollens allergisants : les périodes de pollinisation sont plus longues et plus intenses. Le pourcentage de la population française touchée par des allergies au pollen a triplé en 25 ans.

#### Zoom sur l'ambroisie

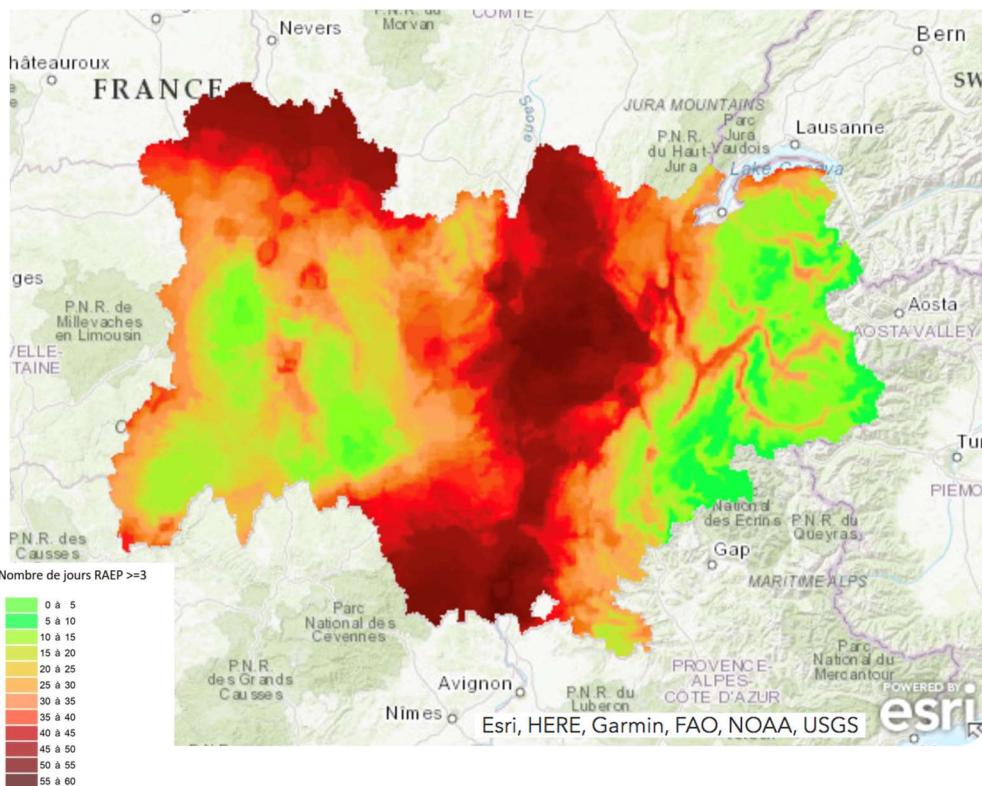
Depuis environ 20 ans, l'ambroisie est en pleine expansion et colonise une grande partie du territoire français. Les pollens sont libérés d'août à septembre avec généralement un pic vers la mi-août.

Le pollen d'Ambroisie est très allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez personnes sensibles. Selon l'Agence Régionale de Santé, les principales manifestations cliniques sont des rhinites, conjonctivites et trachéites, qui peuvent parfois déclencher des formes d'asthme assez graves.

En Auvergne-Rhône-Alpes, environ 10% de la population est allergique au pollen d'ambroisie.

Les résultats de la modélisation aux pollens d'ambroisie sont exprimés par rapport au Risque Allergique d'Exposition Pollinique supérieur ou égal à 3 sur une échelle de 5 (c'est à partir de ce niveau que le risque de

développer des symptômes pour les personnes allergiques à ce taxon devient significatif).



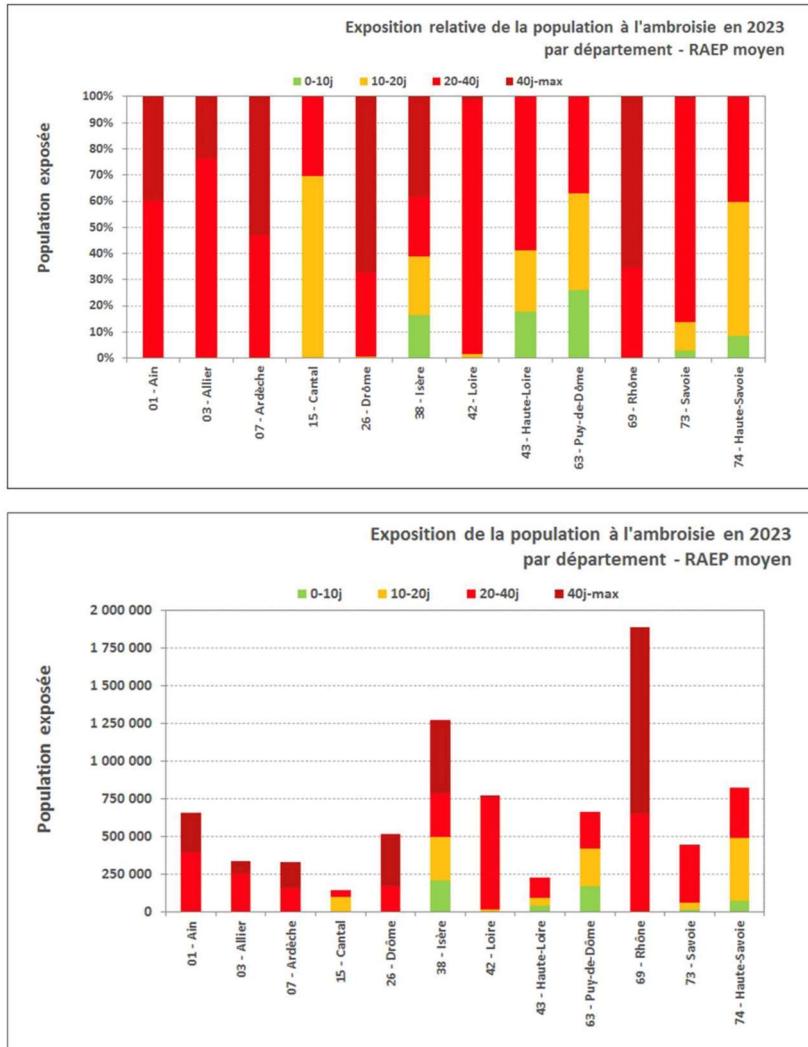
Le territoire du SCoT de l'Ardèche Méridionale fait partie des territoires les plus touchés par l'Ambroisie. Il représente donc un enjeu écologique et sanitaire majeur.

En 2023, une fin d'été particulièrement chaude (mois de septembre le plus chaud jamais observé en métropole) a prolongé la période de floraison et par conséquent la pollinisation de l'ambroisie. En conséquence, l'axe central de la région a vu l'impact du pollen d'ambroisie augmenter à nouveau, en amplitude temporelle et géographique. La progression de la plante est particulièrement visible en Ardèche (territoire du SCoT), dans le nord de l'Ain et dans l'Allier.

Les durées d'exposition augmentent sur presque tous les territoires. Près de 80% des habitants ont été exposés à un Risque Allergique d'Exposition Pollinique (RAEP) « moyen » plus de 20 jours par an (et 32% à plus de 40 jours). Cela représente près de 6,4 millions de personnes.

Bien que la profondeur temporelle soit encore trop faible pour dessiner une tendance fiable, on constate qu'à l'exception d'une relative accalmie en 2021, l'exposition au pollen d'ambroisie poursuit sa hausse, avec des niveaux comparables à 2018 et 2020.

## EXPOSITION DE LA POPULATION A L'AMBROISIE SOURCE BILAN ATMO RHONE ALPES 2023



## La ressource en eau

La ressource en eau, tant en qualité qu'en quantité est fondamentale pour la santé de la population, d'autant plus qu'elle offre particulièrement au territoire une lecture transversale de l'ensemble de ses composantes.

La ressource en eau de l'Ardèche méridionale présente aujourd'hui un paradoxe : elle reste globalement diversifiée et d'une bonne qualité chimique, mais elle devient de plus en plus vulnérable du point de vue de la santé environnementale.

## Qualité de l'eau distribuée

Du côté de l'eau distribuée, les analyses montrent un respect quasi systématique des limites nitrates et pesticides, tandis que la minéralisation reste modérée, sauf sur les plateaux basaltiques où la teneur en fer et manganèse peut colorer l'eau sans risque sanitaire sérieux. Un enjeu peut se situer au plan microbiologique : près d'une unité de distribution sur deux dans le sud d'Aubenas ne désinfecte pas son eau, car il s'agit de petits réseaux alimentant souvent moins de 500 habitants. Lors des orages d'été, la turbidité et la présence d'E. coli peuvent conduire à des mises en demeure sanitaires temporaires, ce qui illustre la nécessité de sécuriser davantage les captages.

Les masses d'eau souterraines sont, selon l'ARS, intrinsèquement très vulnérables : plus de 70 % des captages et des débits présentent un indice de vulnérabilité « élevé » ou « très élevé », en particulier dans les karsts où l'infiltration est rapide et directe. Les nappes alluviales paraissent un peu moins sensibles, mais leurs secteurs les plus urbanisés restent exposés aux polluants domestiques et industriels en raison des échanges étroits entre la rivière et la nappe. Les procédures de protection progressent à un rythme de douze à quinze captages régularisés par an, mais quarante pour cent des collectivités n'atteignent toujours pas le score minimal de 70, faute de moyens techniques et financiers.

#### Un support touristique

En matière de loisirs aquatiques, l'image touristique reste très favorable : sur les 26 plages publiques contrôlées en 2023, 85 % ont obtenu un classement « bon » ou « excellent ». Cependant, des dépassements bactériologiques surviennent ponctuellement après les épisodes de ruissellement orageux, obligeant à des fermetures rapides de baignade dans les gorges ou sur la Beaume.

Les modélisations du programme Explore 2070 prévoient une hausse de la température de l'eau et une diminution des débits d'étiage pouvant atteindre 50 % en septembre-octobre ; cette évolution favorisera la prolifération estivale des cyanobactéries dans les retenues et les zones calmes, avec un risque accru pour la santé des baigneurs.

Les cours d'eau conservent une bonne résilience biologique puisque 62 % des masses d'eau atteignent le bon état écologique, mais vingt pour cent des tronçons subissent encore des altérations morphologiques liées aux seuils, aux recalibrages ou au déficit d'ombrage riparien.

#### Une quantité en suspens

La baisse structurelle des débits méditerranéens, déjà inférieurs au 1/10eme du module annuel et aggravée par des pertes karstiques, accentue les risques de mortalité piscicole, de concentration des polluants et de conflits d'usage

Le Plan de gestion de la ressource en eau impose donc des réductions de prélèvements, parfois jusqu'à cinquante pour cent, dans les bassins classés en déficit structurel, et fixe des débits d'objectif d'étiage ainsi que des débits de crise pour garantir la santé publique et le fonctionnement des milieux.

Les captages s'alimentent à la fois dans des sources de socle, des nappes alluviales, des aquifères basaltiques et surtout dans de vastes systèmes karstiques qui assurent déjà 37 % des volumes pompés dans le Sud et que le SDAGE classe comme « ressources majeures » pour l'alimentation future en eau potable.

La démographie touristique explosive, qui porte déjà la population potentielle à 630 000 personnes en été, exerce une pression saisonnière sur le réseau d'adduction Pont-de-Veyrières, capable de desservir 150 000 personnes mais dépendant de transferts estivaux. La performance de ce dispositif reste essentielle pour maintenir une eau de qualité sanitaire satisfaisante et éviter les ruptures de service lors des canicules.

#### L'eau au service du bien-être des habitants

Dans le quotidien des habitants de l'Ardèche méridionale, l'eau n'est pas seulement une ressource vitale ; elle sert aussi de « terrain de jeux » de proximité, particulièrement précieux pour des ménages dont le revenu médian reste inférieur à la moyenne départementale.

La rivière Ardèche, la Beaume, le Chassezac ou encore les plans d'eau de soutien d'étiage offrent, à moins de trente minutes de la plupart des bourgs, des plages publiques gratuitement accessibles, surveillées durant l'été et classées « bon » à « excellent » sur le plan sanitaire pour plus de 85 % d'entre elles.

Se baigner, pratiquer le canoë, pêcher ou simplement pique-niquer au bord de l'eau devient ainsi une forme de « vacances à domicile » qui ne requiert ni transport onéreux ni frais d'entrée, un atout décisif quand le budget loisir est serré.

Cette accessibilité joue à plusieurs niveaux sur le bien-être :

Sur le plan physique : lors des épisodes caniculaires, fréquents depuis quelques étés, la possibilité de se rafraîchir rapidement réduit le risque de stress thermique, surtout pour les personnes âgées ou les jeunes enfants. Sur le plan psychologique : les enquêtes de l'Observatoire régional de la santé montrent que le contact régulier avec un milieu aquatique – le bruit de l'eau, la végétation riparienne ombragée – diminue l'anxiété et renforce le sentiment d'appartenance au territoire.

Sur le plan social, la rivière fonctionne comme un espace de convivialité intergénérationnel ; chaque été, des familles qui ne peuvent pas se permettre une semaine de vacances louent une demi-journée de canoë ou simplement partagent un goûter sur la plage, créant des moments de détente comparables à ceux d'un séjour touristique classique mais sans barrière financière.

Les retombées économiques locales profitent indirectement aux ménages, mais c'est surtout l'effet redistributif non monétaire qui marque. Cette équité d'accès dépend toutefois de la préservation de la qualité de l'eau.

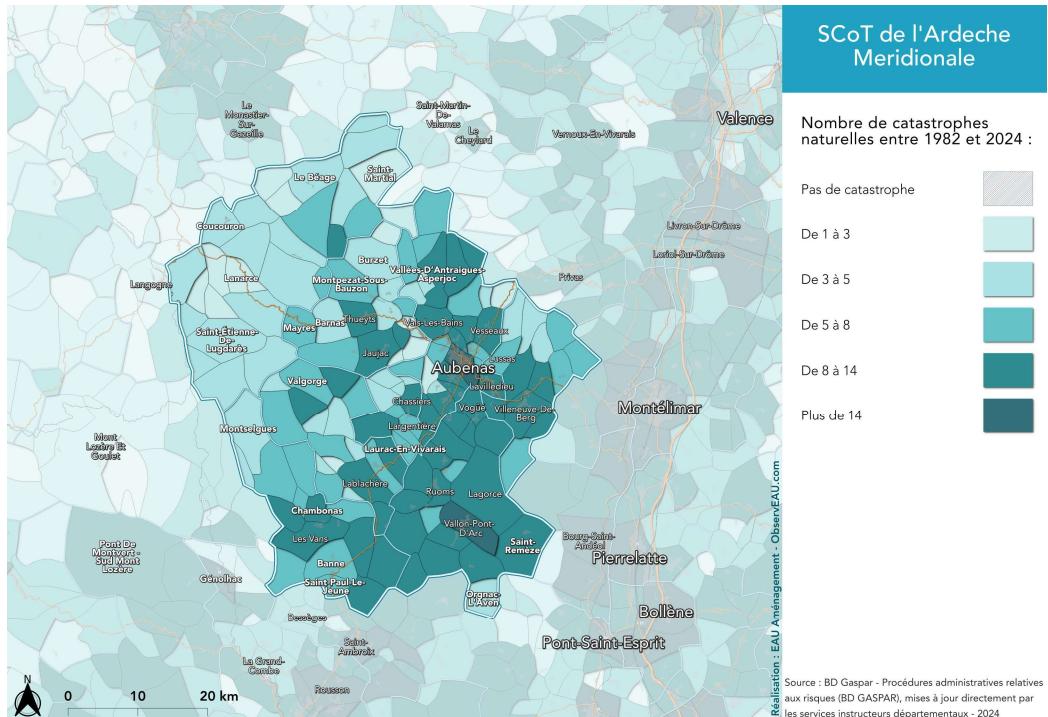
Ainsi, assurer la qualité et la disponibilité de la ressource en été, c'est offrir à la population locale la possibilité de déconnecter, de se rafraîchir et de s'épanouir sans quitter la vallée – un facteur de santé publique et

de cohésion sociale dont l'importance ne fera que croître avec le réchauffement climatique.

#### Risques naturels – vulnérabilité

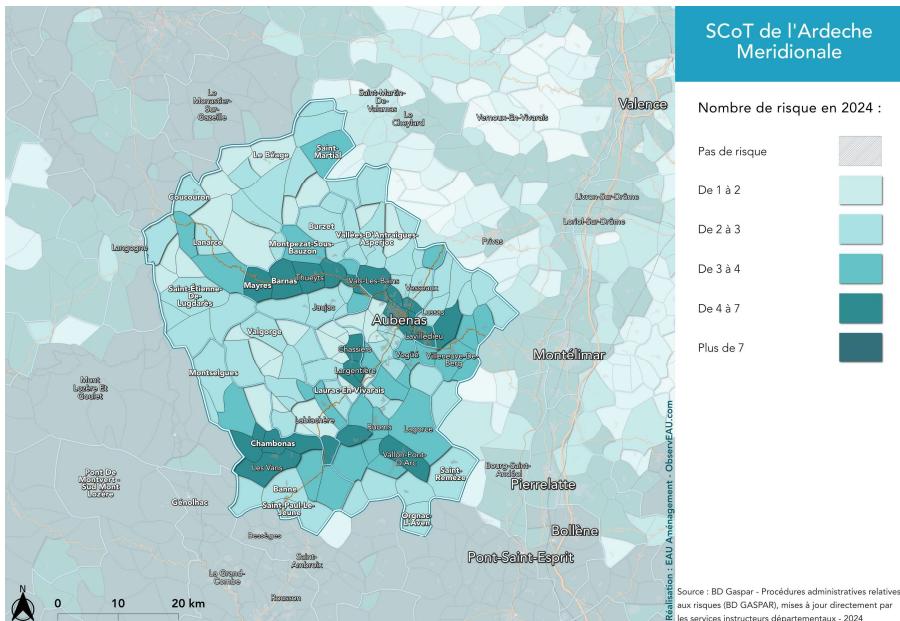
La multiplication des événements extrêmes fait subir des dégâts matériels importants avec des risques de mortalité et des conséquences psychologiques. A titre d'exemple, les inondations ont très souvent des répercussions psychologiques sur les victimes.

NOMBRE DE CATASTROPHES NATURELLES PAR COMMUNE SUR LE TERRITOIRE DU SCoT DE L'ARDECHE MERIDIONALE POUR LA PERIODE 1982-2024 (SOURCE : GEORISQUES, TRAITEMENT OBSERV'EAU – E.A.U)



A l'échelle du SCoT de l'Ardèche méridionale 3 types de catastrophes naturelles sont recensées : inondation, climatique et tectonique. Les communes d'Aubenas et de Vallon-Pont-d'Arc comptabilisent par le passé le plus grand nombre de catastrophes naturelles (plus de 14 depuis 1982). Il s'agit principalement d'inondations et des catastrophes climatiques.

## NOMBRE D'ALEA PAR COMMUNES SUR LE TERRITOIRE DU SCoT DE L'ARDECHE MERIDIONALE EN 2024 (SOURCE : GEORISQUE, TRAITEMENT E.A.U.)



## Les nuisances et pollutions

Les nuisances et pollutions jouent sans surprise un rôle direct sur la santé de la population, à des degrés et cibles différents.

## La qualité de l'air

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la pollution de l'air est à l'origine d'environ 7 millions de décès prématurés par an dans le monde, dont 3,7 millions du fait de la pollution de l'air extérieur.

Le territoire du SCoT de l'Ardèche méridionale a connu une diminution notable des émissions de polluants atmosphériques au cours des deux dernières décennies. Les émissions de dioxyde de soufre ( $\text{SO}_2$ ) ont fortement diminué entre 2000 et 2014 avant de se stabiliser, tandis que celles d'ammoniac ( $\text{NH}_3$ ) ont suivi une baisse progressive d'environ 24 % en 23 ans. Les émissions de particules ont été réduites de moitié sur cette même période, et les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM) ainsi que les oxydes d'azote (NOx) ont enregistré une diminution de 56 %.

Concernant les gaz à effet de serre (GES), les émissions ont diminué de 561 kteq  $\text{CO}_2$  en 2000 à 443,5 kt en 2023, représentant 0,9 % des émissions de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

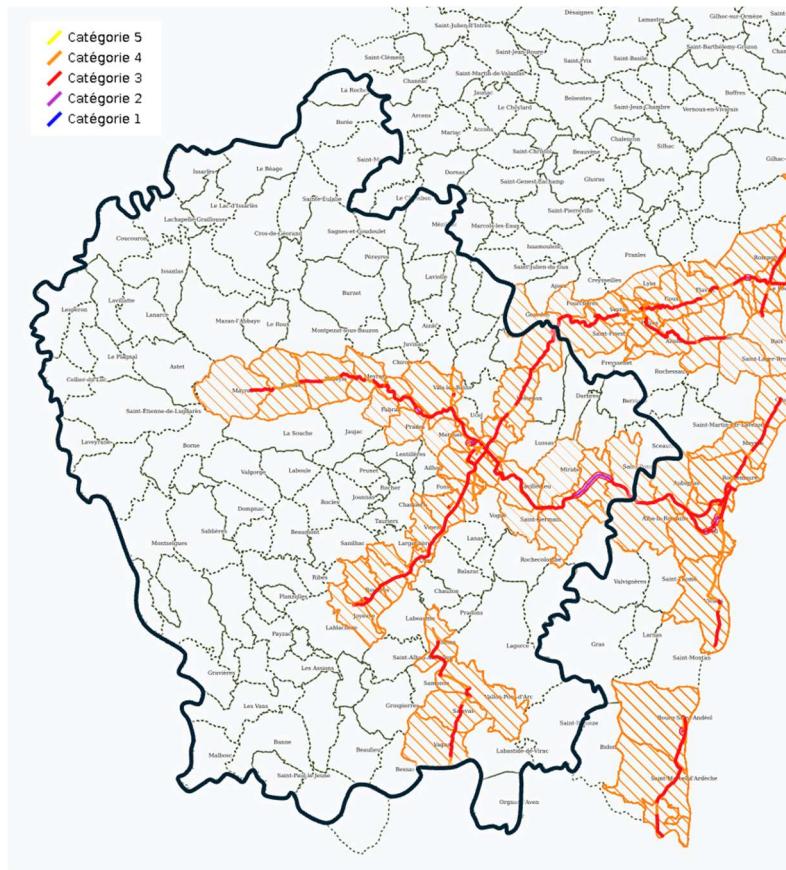
## Les émissions sonores

Le bruit constitue une nuisance très présente dans la vie quotidienne des français : 86 % d'entre-eux se déclarent gênés par le bruit à leur domicile. Au-delà de la gêne, l'excès de bruit a des effets sur la santé, auditifs (surdité, acouphènes...) et extra-auditifs (pathologies cardiovasculaires...). L'amélioration de l'environnement sonore est l'une des actions phares du 4ème plan national santé environnement « Un environnement, une santé ».

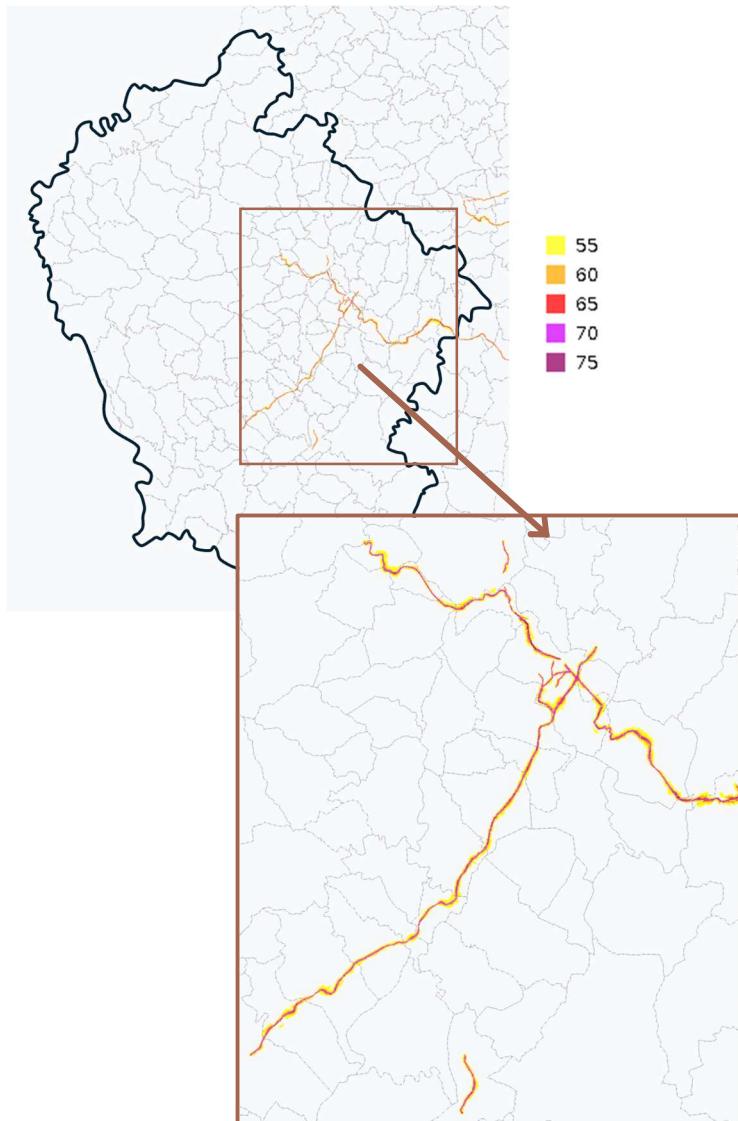
Les nuisances sonores sont pour beaucoup liées aux petites et aux grandes infrastructures constituant un maillage dense sur l'ensemble du territoire. Également, les parcours domicile travail de premier flux sont nombreux et dépassent les frontières du territoire.

A terme, on peut pressentir une diminution des nuisances de par les évolutions du parc automobile. Il faut toutefois rester prudent.

## CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARDECHE MERIDIONALE (SOURCE : DDT7)



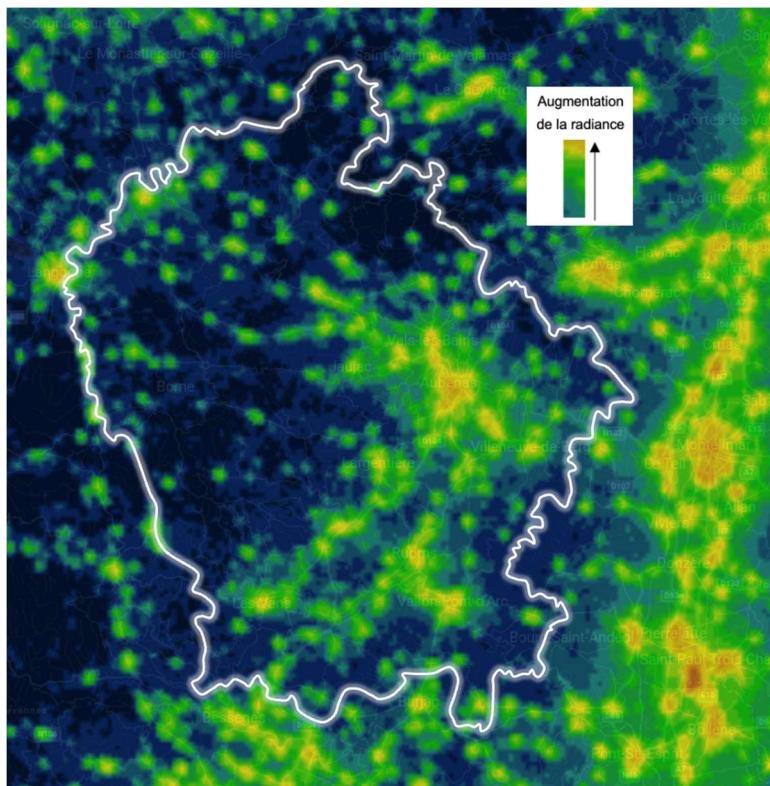
CARTE DES ZONES EXPOSEES AU BRUIT SELON L'INDICATEUR LDEN (PERIODE DE 24H), PAR PAS DE 5 DB(A) A PARTIR DE 55 DB(A) SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARDECHE MERIDIONALE  
(SOURCE : DDT7)



Les pollutions lumineuses

La pollution lumineuse désigne l'excès ou la mauvaise utilisation de la lumière artificielle nocturne. Elle se manifeste sous plusieurs formes : l'éblouissement (suréclairage direct), la lueur du ciel (éclaircissement du ciel nocturne), l'intrusion lumineuse (éclairage non désiré) et l'encombrement (accumulation excessive de lumières).

ÉMISSIONS LUMINEUSES SUR LE TERRITOIRE DU SCOT DE L'ARDECHE MERIDIONALE (SOURCE : LIGHTTRENDS.LIGHTPOLLUTIONMAP)



La lumière artificielle a des conséquences biologiques sur les oiseaux, les insectes et les mammifères mais aussi sur les humains. La pollution lumineuse peut perturber le comportement naturel des animaux et soulève un certain nombre de problèmes de santé humaine.

La pollution lumineuse sur le territoire du SCoT de l'Ardèche méridionale est particulièrement marquée dans les zones urbanisées où les éclairages publics, commerciaux et résidentiels sont concentrés. Les communes telles que Aubenas, Labegude, Ruoms, les Vans, Vallon-

Pont-d'Arc, etc. en sont des exemples significatifs. Cette intensité lumineuse se prolonge également le long des principaux axes routiers, notamment la route nationale N102, ainsi que les routes départementales D104, D536 et D579, où les infrastructures d'éclairage destinées à sécuriser la circulation contribuent à accentuer cette pollution.

Cependant, le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche dispose d'un ciel étoilé d'exception. Il y est notamment possible d'apercevoir la voie lactée à l'œil nu alors que 80 % de la population mondiale ne voit plus les étoiles.

Pour faire reconnaître ce patrimoine céleste et pour le préserver, le Parc sera bientôt candidat au label Réserve internationale de ciel étoilé attribué par l'IDA (International Dark – Sky Association)

## Radon

Depuis 1987, le radon est classé comme cancérogène pulmonaire certain pour l'homme par le CIRC. Il constitue la seconde cause de cancer du poumon après le tabagisme.

L'exposition domestique au radon serait responsable de 5 % à 12 % des décès annuels par cancer du poumon. Il existe une relation dose/effet linéaire entre l'exposition moyenne et le risque relatif de cancer du

poumon. Par ailleurs, une interaction entre le radon et le tabac a été mise en évidence.

Les trois catégories sont présentées sur le territoire du SCoT de l'Ardèche méridionale (avec la plupart des communes en catégorie 3).

## Le climat

### Les îlots de chaleurs

En plus du climat local, influencé par différents paramètres météorologiques comme la température, l'humidité relative et le vent, plusieurs causes de source anthropique favorisent l'émergence et l'intensification des îlots de chaleur urbains. Ces causes sont :

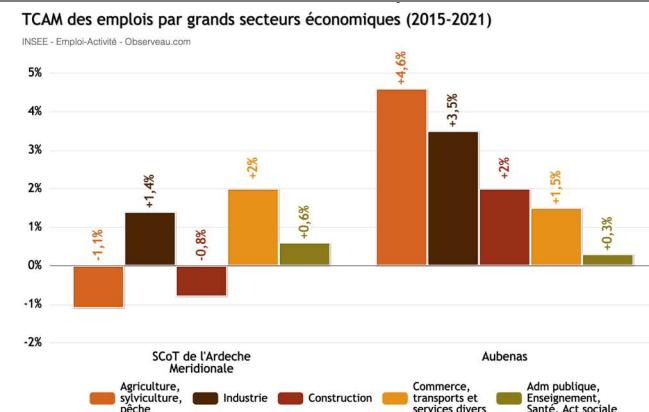
- Les émissions de gaz à effet de serre
- La perte progressive du couvert forestier dans les milieux urbains
- L'imperméabilisation des matériaux
- Certaines propriétés thermiques des matériaux
- La morphologie urbaine
- La chaleur anthropique.

Sur le plan de la santé humaine :

Les îlots de chaleur urbains sont responsables d'une hausse de la mortalité lors de périodes de vagues de chaleur

La chaleur accablante engendrée par les îlots de chaleur urbains peut créer un stress thermique chez les personnes qui y résident ou qui y travaillent

### PRÉCISIONS SUR LES INDICATEURS DE L'EMPLOI (SOURCE INSEE, TRAITEMENT OBSERVEAU)

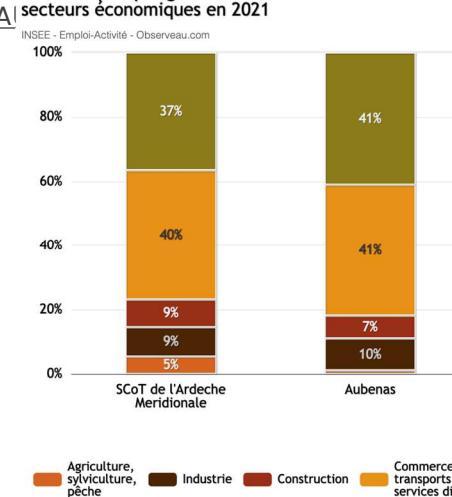


Elle peut provoquer des inconforts, des faiblesses, des troubles de la conscience, des crampes, des syncopes, des coups de chaleur, voire exacerber les maladies chroniques préexistantes comme le diabète, l'insuffisance respiratoire, les maladies cardiovasculaires, cérébrovasculaires, neurologiques ou rénales, au point de causer la mort.

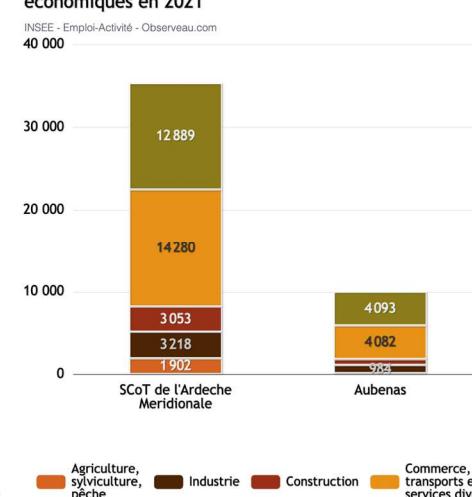
Parmi les personnes les plus vulnérables à ce phénomène, on retrouve :

- Les personnes atteintes de maladies chroniques, en particulier de troubles mentaux
- Les personnes défavorisées socialement ou économiquement
- Les travailleurs extérieurs
- Les sportifs extérieurs de haut niveau
- Les très jeunes enfants
- Les personnes âgées

### Part d'emploi par grands secteurs économiques en 2021



### Nombre d'emploi par grands secteurs économiques en 2021



Ainsi si on établit un parallèle avec le profil démographique et économique avec la commune d'Aubenas (secteur où les îlots de chaleurs sont les plus importants) :

Concentre la population la plus importante

Présente un taux de population jeune de 13 % (tranche des 0-14 ans)

Présente un taux de population âgée (supérieure à 60 ans) de 36 %. L'urbanisme a un rôle à jouer pour lutter contre les phénomènes de

Par ailleurs on observe que le taux de vieillissement de la canicule en intégrant une ingénierie climatique dans les population augmente ; indice de 1,48 en 2021 avec une accélération de cet indice aménagements : îlots de fraîcheur, bioclimatisme, densité-ombrage, couleur des matériaux, végétalisation, courant d'air...etc. Rappelons que

Présente un taux important d'emplois dit « extérieurs » (17 %) qui sont essentiellement liés à l'industrie et à la construction.

Personnes souffrant de maladies chroniques

Personnes prenant certains médicaments

Personnes handicapées

Personnes isolées, dépendantes ou fragiles

Personnes précaires

#### Les effets de canicules

La chaleur a un impact très rapide. L'état de santé peut se dégrader rapidement et nécessiter des soins urgents. Chaque année, on observe pendant les épisodes de chaleur des recours aux soins pour des pathologies spécifiquement ou en grande partie dus à l'exposition à la chaleur : coup de chaleur ou hyperthermie, déshydratation et hyponatrémie. Tout le monde peut souffrir de la chaleur. Cependant, certaines personnes sont plus à risques. Il s'agit des :

Personnes âgées

Nourrissons

Travailleurs exposés à la chaleur, à l'extérieur ou dans une ambiance chaude à l'intérieur

Femmes enceintes

Le parallèle avec le profil démographique et économique rejoint celui décrit pour les îlots de chaleur précédemment. Les enjeux de santé liés sont donc très importants.



## Et demain ? Les perspectives d'évolution

Cette partie permet, au-delà des chiffres connus à l'heure actuelle, d'établir des perspectives d'évolution au regard des connaissances d'aujourd'hui et des tendances à venir.

Ces évolutions, selon l'indicateur et la thématique en question, sont étudiées au regard de :

- L'impact du changement climatique
- Des tendances démographiques et sociales
- Des mutations économiques
- Des mutations techniques

Ces éléments sont étudiés et évalués en tenant compte de la tendance stratégique nationale mais hors politiques et stratégies à venir et déterminées par le SCOT qui pourraient venir en modifier les conséquences.

## Les effets du changement climatique sur la santé et les facteurs environnementaux du territoire

Selon un rapport de Santé Publique France mis à jour en 2019, il est aujourd'hui admis que le changement climatique affectera la santé humaine, selon des mécanismes directs et indirects. Depuis le premier rapport du Groupement intergouvernemental d'experts sur le climat

(GIEC), les observations et les modélisations permettent une compréhension accrue des changements climatiques observés et projetés, et de leurs impacts sur l'environnement et la société. Ces changements interviennent dans un contexte de perturbations environnementales, démographiques et sociales et de globalisation économique.

Plusieurs risques sanitaires et événements environnementaux susceptibles d'être exacerbés par le changement climatique sont classiquement identifiés dans les rapports français et européens : émergence ou réémergence de maladies infectieuses, augmentation en fréquence et en intensité des événements extrêmes, modifications profondes de l'environnement. En s'appuyant sur la littérature et sur son expertise interne, l'Institut de veille sanitaire (InVS) s'est attaché à expliciter pour chaque risque l'état des connaissances actuelles, à identifier et à décrire les systèmes de surveillance et d'alerte existants, et à identifier les questions posées par le changement climatique en termes de connaissances et de surveillance.

Face à cette complexité, l'étude des impacts sanitaires du changement climatique s'appuie principalement sur les jugements d'expert. De nombreux rapports nationaux recensant les risques sanitaires potentiels sont disponibles. Ils s'accordent tous sur trois types d'impacts principaux :

Une augmentation en fréquence et en intensité des événements climatiques extrêmes, ☐

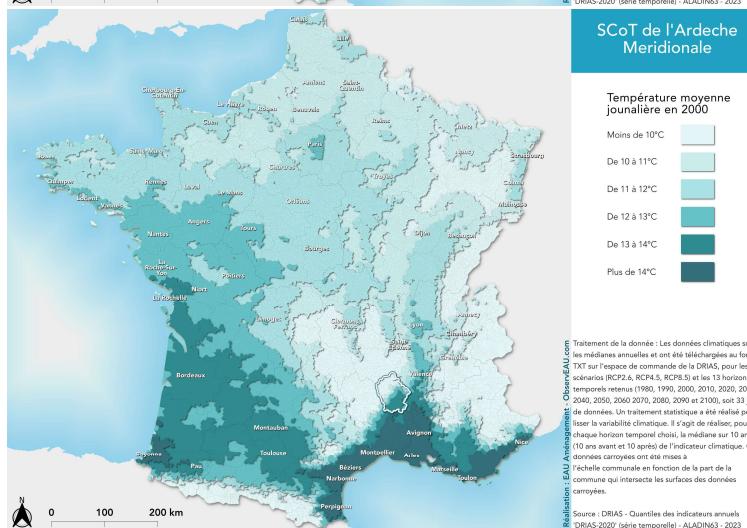
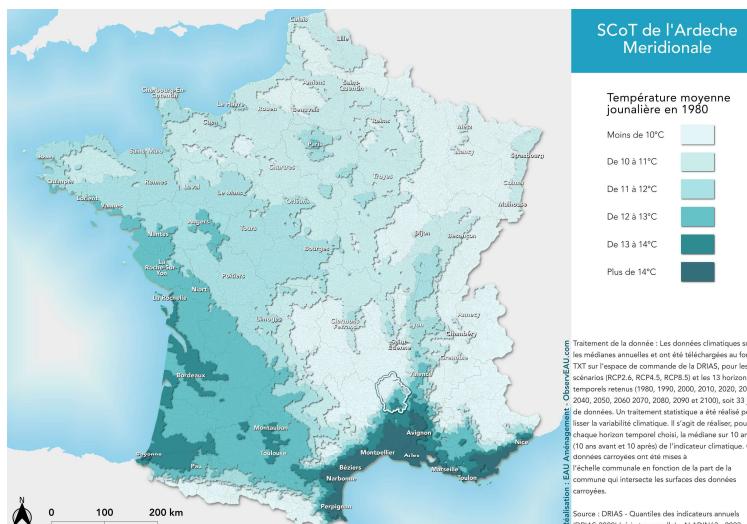
L'émergence ou la réémergence maladies infectieuses,

Des modifications progressives de l'environnement et des modes de vie modifiant des expositions ☐ existantes, voire entraînant de nouvelles expositions. Ces impacts potentiels désignent le changement climatique comme une menace pour la santé humaine. La sécurité sanitaire et la santé publique ont été identifiées comme la première finalité de la stratégie nationale française d'adaptation au changement climatique. ☐

Selon le rapport, les changements globaux recouvrent les changements climatiques et l'ensemble des autres changements d'origine anthropique ayant des conséquences générales telles que l'appauprissement de l'ozone stratosphérique, la diminution de biodiversité, les modifications des systèmes hydrologiques et de l'approvisionnement en eau douce, la dégradation des sols et les pressions exercées sur les systèmes de production vivrière. Tous ces changements environnementaux, sociaux et économiques conduisent à une fragilisation des systèmes humains ou naturels et aggravent potentiellement la vulnérabilité au changement climatique.

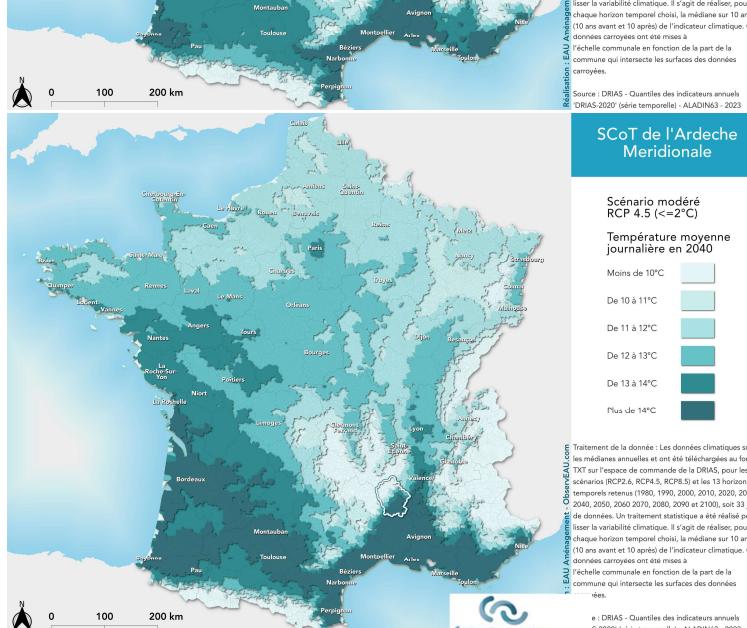
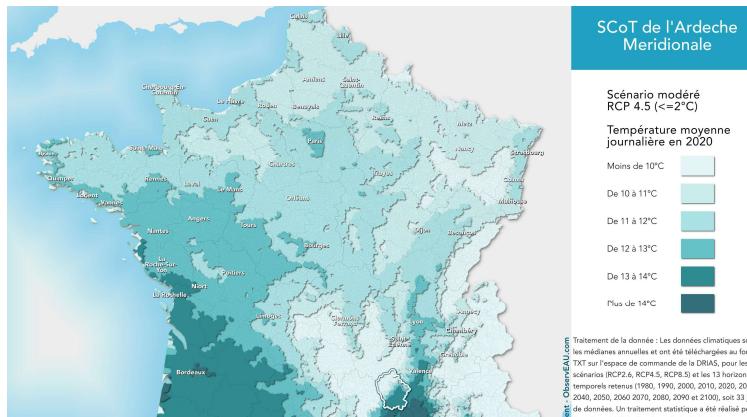
CLIMAT PASSE (SOURCE GIEC, TRAITEMENT E.A.U OBSERVEAU)

L'évolution du climat passé à l'échelle de la France et notamment avec un zoom sur le SCoT de l'Ardèche Méridionale est la suivante.



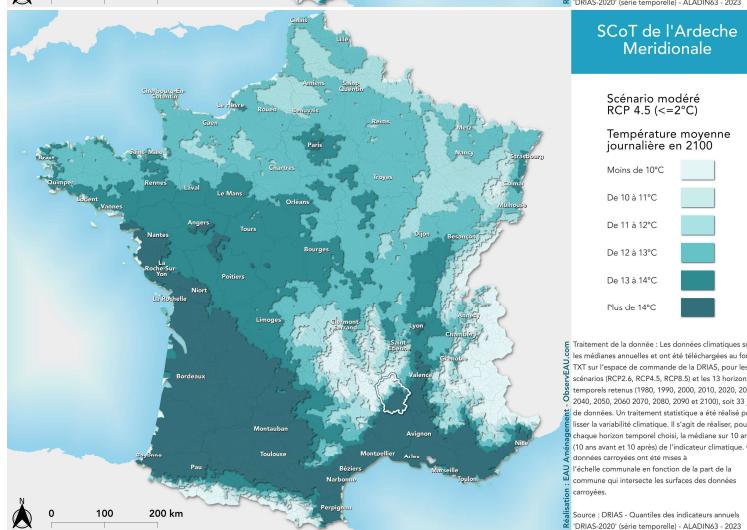
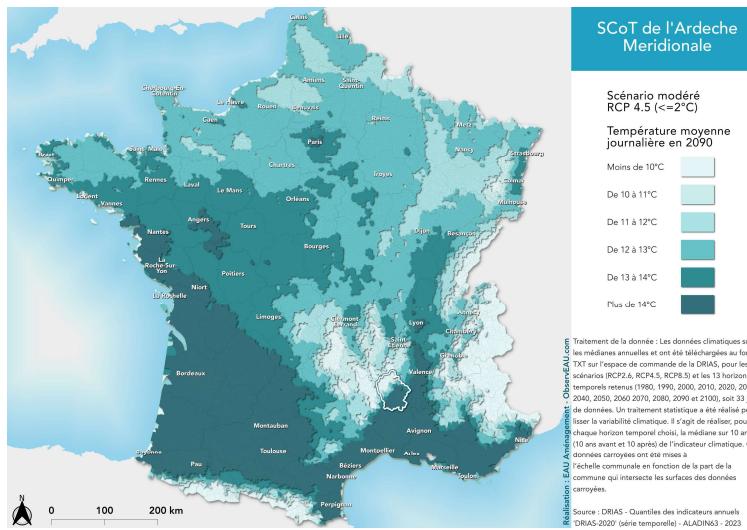
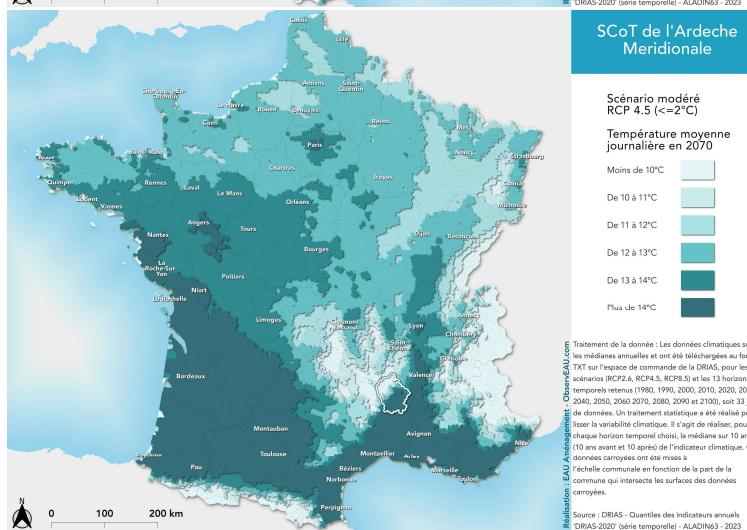
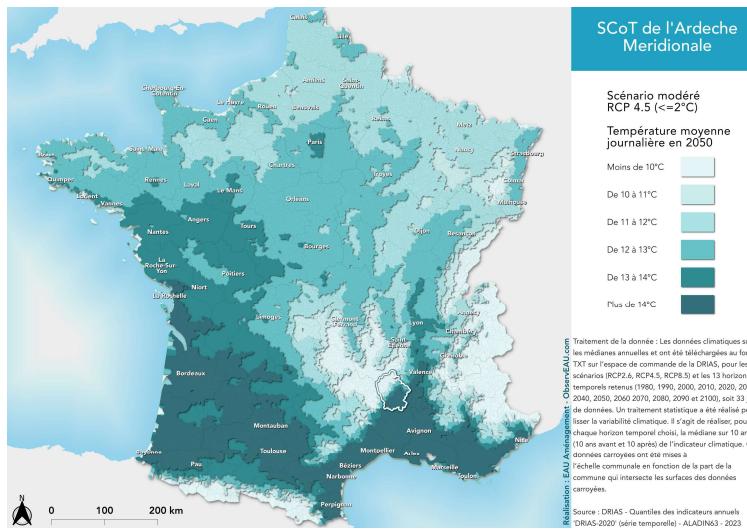
La tendance nationale selon le scénario modéré s'établit de la sorte.

**CLIMAT FUTUR (PARAMETRE TEMPERATURE) SELON LE SCENARIO MODERE DU GIEC (SOURCE GIEC, TRAITEMENT E.A.U OBSERVEAU)**

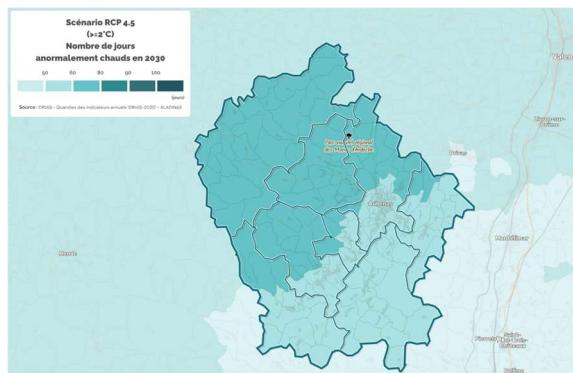
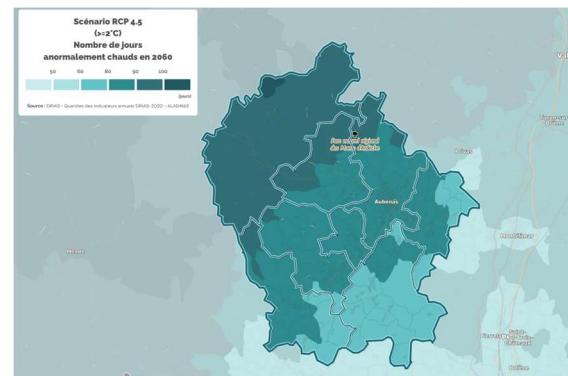


 Observatoire des Climats

Le Climat en France



CLIMAT FUTUR (NOMBRE DE JOURS ANORMALEMENT CHAUD) SELON LE SCENARIO MODERE DU GIEC (SOURCE GIEC, TRAITEMENT E.A.U OBSERVEAU)



Ces trois cartes illustrent l'évolution du nombre de jours « anormalement chauds » – c'est-à-dire le nombre de nuits où la température minimale dépasse de 5 °C le 90<sup>e</sup> centile journalier de référence dans la région, selon le scénario intermédiaire RCP 4.5 du GIEC. (c'est à dire, on recense toutes les nuits où la température minimale dépasse de 5 °C ce qu'elle devrait être en moyenne pour cette date).

Pour la période de référence autour de 2010, on compte moins de trente de ces nuits par an sur la quasi-totalité du territoire. Seuls quelques territoires, surtout à l'extrême nord-ouest, atteignent ponctuellement ce seuil, ce qui indique que les nuits exceptionnellement chaudes restaient alors peu fréquentes et très localisées.

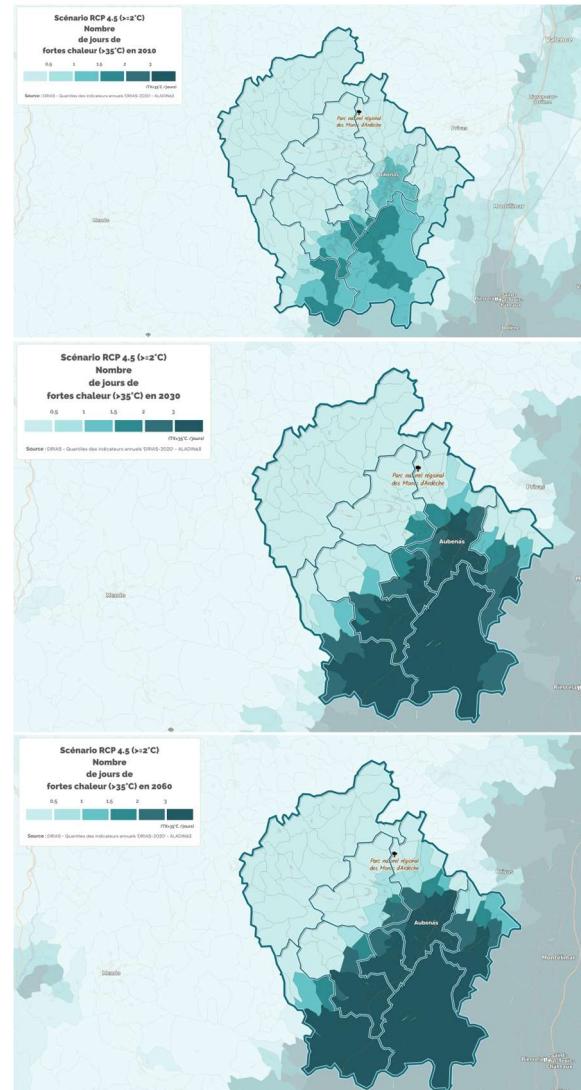
D'ici à 2030, la majeure partie du territoire bascule dans la tranche de trente à soixante nuits « anormalement chaudes ». Le nord-ouest franchit même parfois le palier des soixante, signe qu'en l'espace de deux décennies, la fréquence de ces épisodes s'accroît de manière déjà préoccupante.

En 2050, la quasi-intégralité de la région subit entre soixante et quatre-vingt-dix de telles nuits par an, voire plus de cent dans les secteurs les plus exposés (zones urbaines ou massifs élevés). Ainsi, d'ici trente-cinq ans, c'est un tiers de l'année qui pourrait être rythmé par des nuits anormalement chaudes, avec des impacts forts sur la qualité du sommeil, la santé cardiovasculaire, la biodiversité nocturne et la consommation énergétique (climatisation).

Ces projections soulignent l'urgence de conjuguer deux leviers : réduire dès que possible les émissions de gaz à effet de serre pour limiter la

progression de ces nuits extrêmes, et déployer des mesures d'adaptation notamment aux systèmes de montagne – végétalisation urbaine, isolation thermique nocturne, gestion ciblée de la fraîcheur des bâtiments, préservation des zones humides – afin de limiter les répercussions de ces températures minimales anormalement élevées.

CLIMAT FUTUR (NOMBRE DE JOURS DE FORTE CHALEUR >35 °C) SELON LE SCENARIO MODERE DU GIEC (SOURCE GIEC, TRAITEMENT E.A.U OBSERVEAU)



Ces trois cartes montrent l'évolution du nombre de journées où la température maximale dépasse 35 °C, sous le scénario intermédiaire RCP 4.5 du GIEC, et permettent d'identifier très clairement un creusement des disparités spatiales, avec un Sud-Est (vallées de Vallon-Pont-d'Arc, Les Vans, gorges de l'Ardèche) beaucoup plus exposé que le massif schisteux du nord-ouest.

Autour de 2010, ce sont surtout les cantons situés en fond de vallée, au sud-est, qui enregistrent déjà quelques journées chaudes supérieures à 35 °C (de 1 à 3 jours par an), tandis que le reste du territoire en compte moins d'une. Cette légère prévalence s'explique par l'effet de cuvette et l'inversion thermique limitée dans ces secteurs de basse altitude.

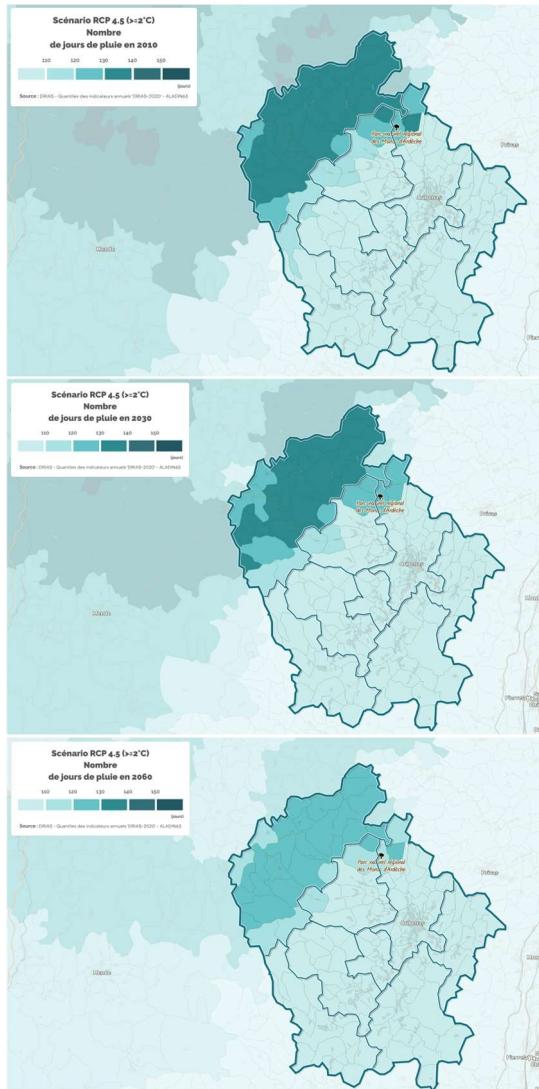
En 2030, la majorité des communes du Sud-Est bascule dans la classe 3-6 jours annuels > 35 °C, et certains points les plus abrités des vents y dépassent parfois les 6 jours. Les températures extrêmes s'étendent progressivement vers l'ouest et le nord, mais restent encore plus rares sur les plateaux élevés.

D'ici 2050, la zone de Vallon-Pont-d'Arc et Les Vans pourrait subir entre 10 et 12 journées annuelles à plus de 35 °C, parfois jusqu'à 15 dans les gorges bien encaissées. À ce stade, même des secteurs intermédiaires (500-700 m d'altitude) approchent les 5 à 8 jours de forte chaleur.

Ainsi, dans la vallée de l'Ardèche méridionale, on passerait de quelques canicules ponctuelles à plus d'une dizaine de jours extrêmes chaque été, avec des conséquences directes sur le tourisme, l'agriculture (stress hydrique accru pour la vigne et l'oléiculture) et la santé locale (risque d'insolation et de déshydratation plus élevé). Ces projections soulignent

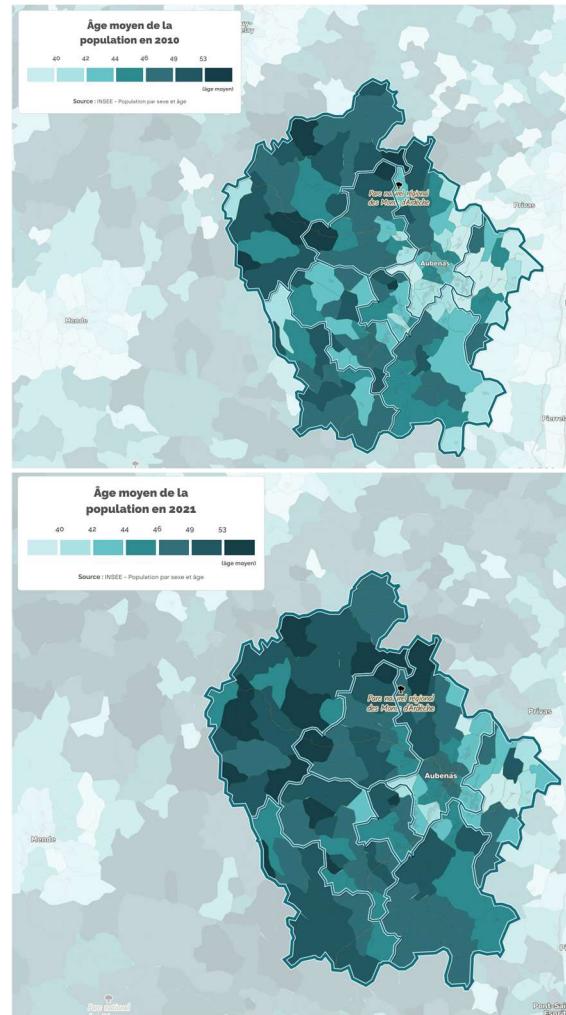
l'urgence de développer, dès maintenant, des stratégies d'atténuation mais surtout d'adaptation ciblées pour répondre à chaque enjeu.

CLIMAT FUTUR (PARAMETRE PRECIPITATIONS) SELON LE SCENARIO MODERE DU GIEC (SOURCE GIEC, TRAITEMENT E.A.U OBSERVEAU)



Rappelons que le territoire du SCoT est un territoire avec une évolution significative du taux de vieillissement.

ÉVALUATION TERRITORIALISÉE DE L'ÂGE MOYEN DE LA POPULATION (SOURCE INSEE 2010-2021, TRAITEMENT OBSERVEAU)



Croisement des paramètres climatiques avec la tendance du profil démographique du territoire

Par ailleurs les projections Omphale à l'échelle du département précisent les éléments suivants « Le vieillissement se manifesterait à la fois par une hausse du nombre de personnes de 75 ans ou plus (+ 40 400) et par la baisse de celles des moins de 20 ans (- 16 100). La part des personnes de 75 ans ou plus passerait de 12 % en 2018 à 23 % en 2070. Ces parts sont plus élevées que celles de la région (9 % en 2018 et 18 % en 2070).

L'âge moyen de la population ardéchoise augmenterait de sept ans (44,5 ans en 2018 contre 51,8 ans en 2070). Par ailleurs, la part des personnes âgées de 20 à 64 ans, correspondant en grande partie aux âges d'activité professionnelle, progresserait entre 2018 et 2070, passant de 42,8 % à 44,6 % » A l'échelle du SCoT, à ce jour les flux migratoires sur le territoire concernent 19,20 % de population de moins de 20 ans et 19,3 % de personnes de 60 à 75 ans soit des personnes très sensibles au changement climatique.

Également, 18,7 % des nouveaux arrivants ont entre 20 et 30 ans soit une population en âge de faire des enfants.

Ce contexte démographique permet de souligner la haute sensibilité de la population face aux changements climatiques et ses effets importants sur la santé dans le contexte que connaît le SCoT de l'Ardèche Méridionale décrit ci-avant.

Dans l'édition 2021 du rapport Groundswell, la Banque mondiale avertit que le changement climatique constitue un facteur de migration de plus en plus puissant qui pourrait contraindre, d'ici à 2050, quelques 216 millions de personnes dans le monde en développement à migrer à l'intérieur de leur pays. Des foyers de migration climatique interne pourraient apparaître dès 2030 et s'accroître progressivement jusqu'en 2050. Le rapport estime également qu'une action immédiate et coordonnée en vue de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et de soutenir un développement vert, résilient et inclusif pourrait diminuer l'ampleur des migrations climatiques internes de 80 %.

Le rapport formule des recommandations stratégiques susceptibles de ralentir les facteurs sous-jacents des migrations climatiques et de se préparer à des flux migratoires inévitables qui potentiellement pourront engendrer des enjeux d'ordre sanitaire :

- Réduire les émissions mondiales de GES et tout faire pour atteindre les objectifs de limitation de la hausse des températures de l'accord de Paris ;
- Intégrer les migrations climatiques internes dans la planification prospective d'un développement vert, résilient et inclusif ;
- Se préparer à chaque phase de la dynamique migratoire afin que les migrations climatiques internes, utilisées comme stratégie d'adaptation, produisent des résultats positifs dans le domaine du développement ;

- Investir dans une meilleure compréhension des facteurs des migrations climatiques internes afin d'éclairer des politiques bien ciblées.

#### Tendances liées à la ressource en eau

À l'horizon 2050, la ressource en eau sur le territoire du SCoT de l'Ardèche méridionale devrait être soumise à des pressions accrues en raison des évolutions climatiques. Les débits estivaux des cours d'eau pourraient enregistrer une diminution d'environ 30 %, accompagnée d'un allongement des périodes de bas débits, accentuant ainsi les tensions sur les milieux aquatiques et les usages. La capacité de remplissage des réserves de soutien d'étiage serait également réduite d'environ 15 %, limitant leur efficacité pour le maintien des débits en période de sécheresse. Par ailleurs, la recharge des ressources souterraines connaîtrait un recul, compromettant leur rôle de soutien aux écoulements de surface en été. Ces évolutions nécessitent une adaptation des stratégies de gestion de l'eau afin de préserver les équilibres écologiques et d'assurer un approvisionnement durable pour les différents usagers du territoire.

Également, la qualité écologique des rivières du territoire du SCoT pourrait être fragilisée par l'évolution des conditions hydrologiques et climatiques. La diminution des débits réduirait la capacité de dilution des rejets d'eaux usées, entraînant une concentration accrue de nutriments issus des activités urbaines et agricoles. Cette situation favoriserait le développement d'algues et de cyanobactéries, accentuant les phénomènes d'eutrophisation et dégradant la qualité

des milieux aquatiques. Par ailleurs, l'efficacité des stations d'épuration pourrait être altérée, notamment en raison des températures élevées et des variations des flux d'eau, compromettant leur capacité à limiter les apports polluants. Ces évolutions pourraient impacter la biodiversité aquatique ainsi que les usages récréatifs et économiques liés aux rivières, nécessitant une adaptation des politiques de gestion de l'eau et des infrastructures d'assainissement.

En même temps, la gestion de l'eau sur le territoire de l'Ardèche méridionale pourrait être confrontée à des enjeux majeurs liés à l'augmentation des besoins en eau potable, aux tensions sur la ressource et aux risques climatiques. La demande en eau potable pourrait connaître une hausse pouvant atteindre 40 % en période de pointe, accentuant la pression sur les sources d'approvisionnement, avec un risque accru de ruptures pour certaines d'entre elles. Le réchauffement des eaux dans les réseaux de distribution pourrait également engendrer des problèmes sanitaires, favorisant le développement de bactéries et dégradant la qualité de l'eau potable.

Par ailleurs, la vulnérabilité du territoire aux inondations et aux phénomènes de ruissellement pourrait s'intensifier, augmentant les risques pour les populations et les infrastructures, ainsi que les coûts liés aux dégâts. Ces évolutions imposent une adaptation des stratégies d'aménagement et de gestion de l'eau afin d'anticiper ces enjeux et de renforcer la résilience du territoire.

À l'horizon 2050, l'agriculture sur le territoire du SCoT devrait faire face à une hausse significative des besoins en eau, estimée à 12 millions de m<sup>3</sup> supplémentaires par an. Cette augmentation résulterait notamment de l'irrigation croissante de cultures traditionnellement peu irriguées, ainsi que de la nécessité de sécuriser les rendements face aux aléas climatiques. Parallèlement, la poursuite de la déprise agricole sur les parties amont du bassin pourrait accentuer la fermeture des milieux ouverts, entraînant une perte de biodiversité et modifiant les dynamiques paysagères. Les exploitations agricoles deviendraient également plus vulnérables aux événements climatiques extrêmes, tels que le gel, la grêle, les vagues de chaleur ou les sécheresses, nécessitant des adaptations importantes des pratiques agricoles et des stratégies de gestion de l'eau pour assurer la pérennité des activités agricoles sur le territoire.

#### Tendances liées à la biodiversité

Les milieux aquatiques du territoire du SCoT de l'Ardèche méridionale pourraient connaître une dégradation de leur biodiversité sous l'effet des pressions environnementales croissantes. Le réchauffement de l'eau et l'augmentation des pollutions favoriseraient la banalisation des espèces, menaçant particulièrement celles les plus sensibles aux variations thermiques et à la qualité de l'eau, comme la truite fario ou l'apron du Rhône. La zone de présence de la truite pourrait ainsi se

réduire, tandis que les espèces invasives gagneraient du terrain, accentuant la concurrence avec les espèces locales.

Par ailleurs, l'affaiblissement des zones humides et des peuplements forestiers, essentiels à la régulation du cycle de l'eau et à la préservation des habitats, compromettrait davantage l'équilibre écologique des cours d'eau et des milieux associés. Ces évolutions soulignent l'importance de renforcer les actions de préservation et de restauration des écosystèmes aquatiques.

Le changement climatique affecte profondément les forêts, modifiant leur fonctionnement et compromettant leur résilience. L'augmentation des températures, la variabilité des précipitations et la multiplication des événements extrêmes perturbent la croissance des arbres et les équilibres écologiques des écosystèmes forestiers. Ces conditions exacerbent la compétition entre les espèces, fragilisant certaines d'entre elles et entraînant des phénomènes de dépérissement à grande échelle.

En Ardèche, les effets sont déjà visibles : en 2020, le dépérissement du châtaignier lié à la maladie de l'encre s'est aggravé en intensité et en surface, des attaques importantes de *Sphaeropsis* ont touché les pins du Bas-Vivarais, et un dépérissement du chêne pubescent est apparu dans le sud du département, notamment sur sols pauvres et superficiels.

Par ailleurs, la capacité des forêts à stocker le carbone pourrait être réduite, limitant leur rôle dans l'atténuation du changement climatique. L'élévation des températures et l'assèchement des sols augmentent

également le risque d'incendies, menaçant la biodiversité, les ressources en bois et la sécurité des territoires.

Face à ces enjeux, une gestion forestière adaptée devient essentielle pour préserver ces écosystèmes et maintenir leurs services environnementaux.

## Tendance démographique et profil social

Le profil social de la population tendra à se fragiliser, induisant ainsi des enjeux de santé publique.

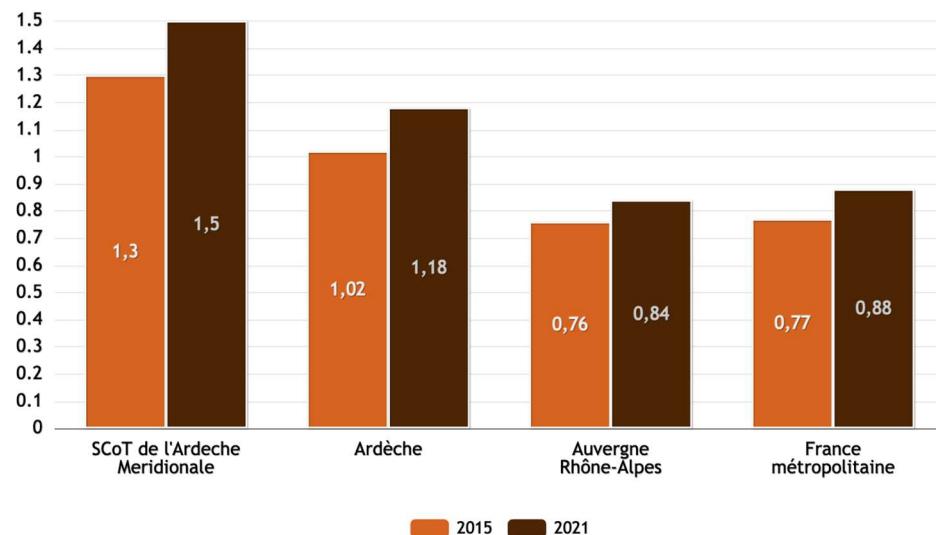
## Augmentation du vieillissement de la population

Pour la dernière période, l'âge moyen de la population de l'Ardèche méridionale a augmenté de 1,3 ans et logiquement l'indice de vieillesse a également augmenté.

ÉVOLUTION DE L'INDICE DE VIEILLESSE (SOURCE : INSEE, TRAITEMENT OBSERV'EAU)

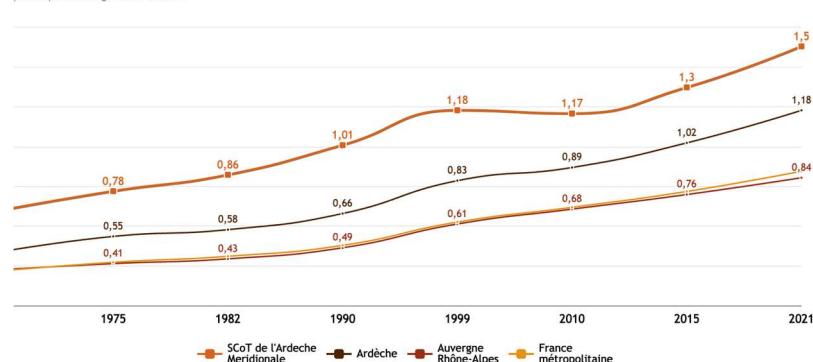
### Indice de vieillesse

INSEE - Population par sexe et âge - Observveau.com



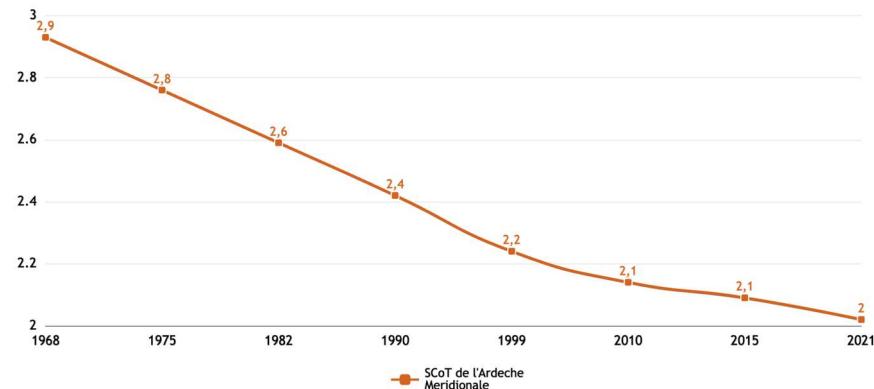
### Évolution de l'indice de vieillesse

INSEE - Population par sexe et âge - Observveau.com



### Taille moyenne des ménages depuis 1968

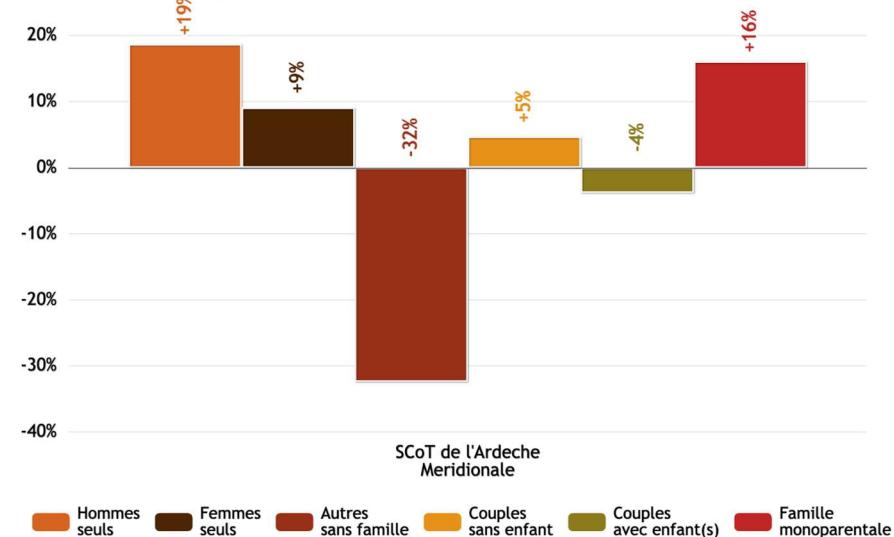
INSEE - Population par sexe et âge - Observaeu.com



En termes d'évolution des familles monoparentale sur le territoire, elles augmentent de +16 % pour la période de 2015-2021. Compte tenu des enjeux sanitaires exposés en lien avec les familles monoparentales, à l'heure actuelle, le territoire du SCOT tend vers une évolution en voie d'aggravation.

### Evolution relative de la composition des ménages (2015-2021)

INSEE - Couples-Familles-Ménages - Observaeu.com



L'état de fragilité de la santé de ces familles, l'augmentation des familles monoparentales représentent un défi à venir très important pour la politique sociale et plus précisément pour les politiques sanitaires.

Vis-à-vis des éléments en lien avec les indicateurs de l'emploi, les tendances montrent :

Une augmentation de la population diplômée tout niveau de formation confondu

Le nombre d'actifs diminue sur le territoire de 31 141 en 2015 à 30 917 en 2021 (actifs de 25 à 54 ans)

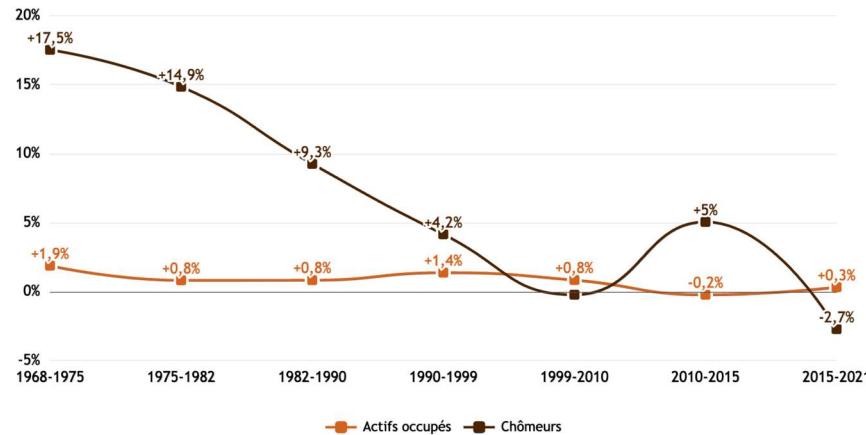
Le nombre de chômeurs diminuent (17,1 % en 2015 contre 15,2 % en 2021), amenant ainsi à un taux de -2 % pour la période 2015-2021.

Compte tenu de ces éléments, les tendances en lien avec le profil de l'emploi et de la formation est plutôt favorable à la santé du territoire.

INDICATEURS SUR LE PROFIL SOCIAL DEMOGRAPHIQUE (SOURCE : INSEE, TRAITEMENT OBSERVEAU)

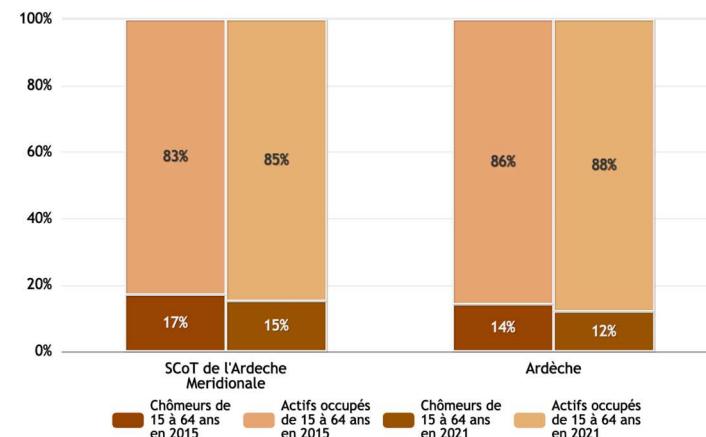
**TCAM des actifs occupés et les chômeurs de 25 à 54 ans depuis 1968**

INSEE - Population active de 25 à 54 ans selon la CSP et la position vis à vis de l'emploi - Observeau.com



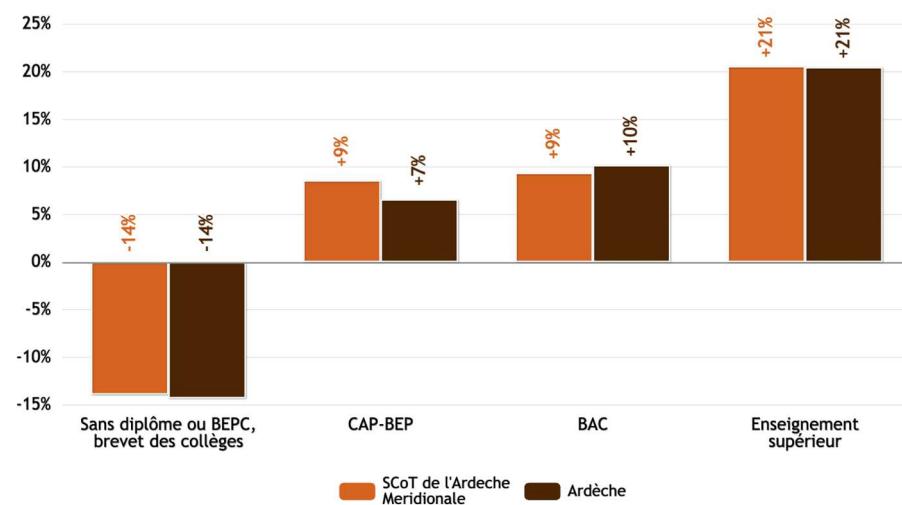
**Part des actifs occupés et chômeurs de 15 à 64 ans en 2015 et 2021**

INSEE - Emploi-Activité - Observeau.com



**Evolution relative des diplômés (2015-2021)**

INSEE - Diplômes-Formation - Observeau.com



## Tendance liée aux mobilités

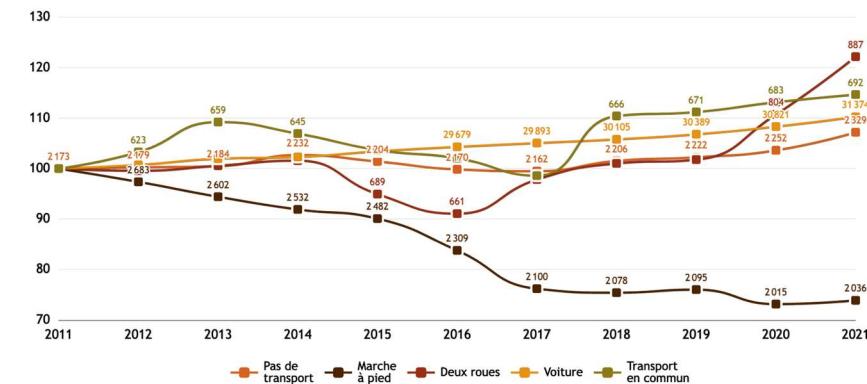
Sur la période 2016-2021 on notera une forte croissance pour l'utilisation de deux roues et l'absence de la marche à pied.

Cette tendance a des conséquences pour la santé humaine ainsi que pour l'environnement. Les deux-roues motorisés, en particulier ceux à moteur thermique, sont responsables de l'émission de polluants atmosphériques, tels que les particules fines et les oxydes d'azote, qui nuisent à la santé respiratoire et cardiovasculaire des citadins.

Parallèlement, la diminution de la marche à pied prive les individus des bienfaits d'un exercice physique léger, bénéfique pour la prévention des maladies chroniques et la réduction du stress, et limite aussi les interactions avec l'environnement urbain, qui sont essentielles pour le bien-être mental.

### Evolution des modes de transport depuis 2011 (base 100)

INSEE - Caractéristiques de l'emploi - Observatoire.com



## Tendance vis-à-vis du logement

L'amélioration de l'efficacité énergétique des logements est un élément clef du plan de réduction des gaz à effets de serre mis en place en France et est porté par la Loi Climat et Résilience. Elle permet de réduire la mortalité et la morbidité en été et en hiver, et se traduit par une amélioration générale de la qualité de vie.

Une évaluation anglaise des impacts de l'amélioration de l'efficacité énergétique selon différentes méthodes (amélioration des matériaux, de la ventilation, changement des systèmes de chauffage et des comportements) montre un impact globalement positif sur la santé.

A ce jour il n'existe pas d'indicateur sur le taux de logement rénové mais au regard du parc actuel relativement ancien, qui est de l'ordre de 49 % de résidences principales construites avant 1970, la précarité énergétique des logements ne pourra que s'améliorer.

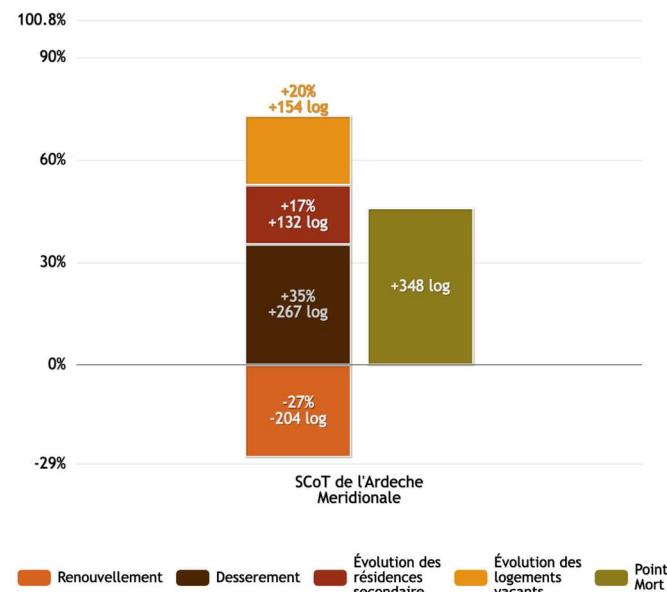
Questionnant toutefois le devenir de l'offre de logement actuels qui tendra en contrepartie à diminuer au regard de la diminution de l'offre de location en réponse aux contraintes et coûts engendrées pour la rénovation.

Également, ces éléments croisés à la diminution du terrain disponible lié à la ZAN, de la difficulté de remobilisation de l'existant, de l'augmentation du prix à bâtir, des achats immobiliers et des loyers, à l'évolution économique des coûts des matériaux soumis aux variations des taux d'emprunt, le logement tend vers une crise sans précédent.

## POINT MORT (SOURCE : INSEE, TRAITEMENT OBSERVEAU)

### Point mort 2021

Source : INSEE - Séries historiques - Observneau.com

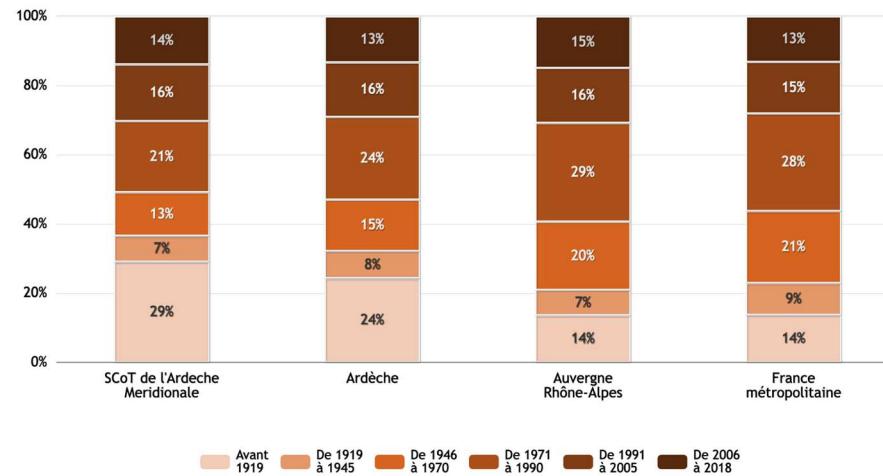


A l'heure actuelle, si le territoire suit sa croissance démographique de +0,4 %/an, le besoin en logement (point mort) est de 348 logements.

## CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS (SOURCE INSEE, TRAITEMENT OBSERV'EAU)

### Date de construction des logements en 2021

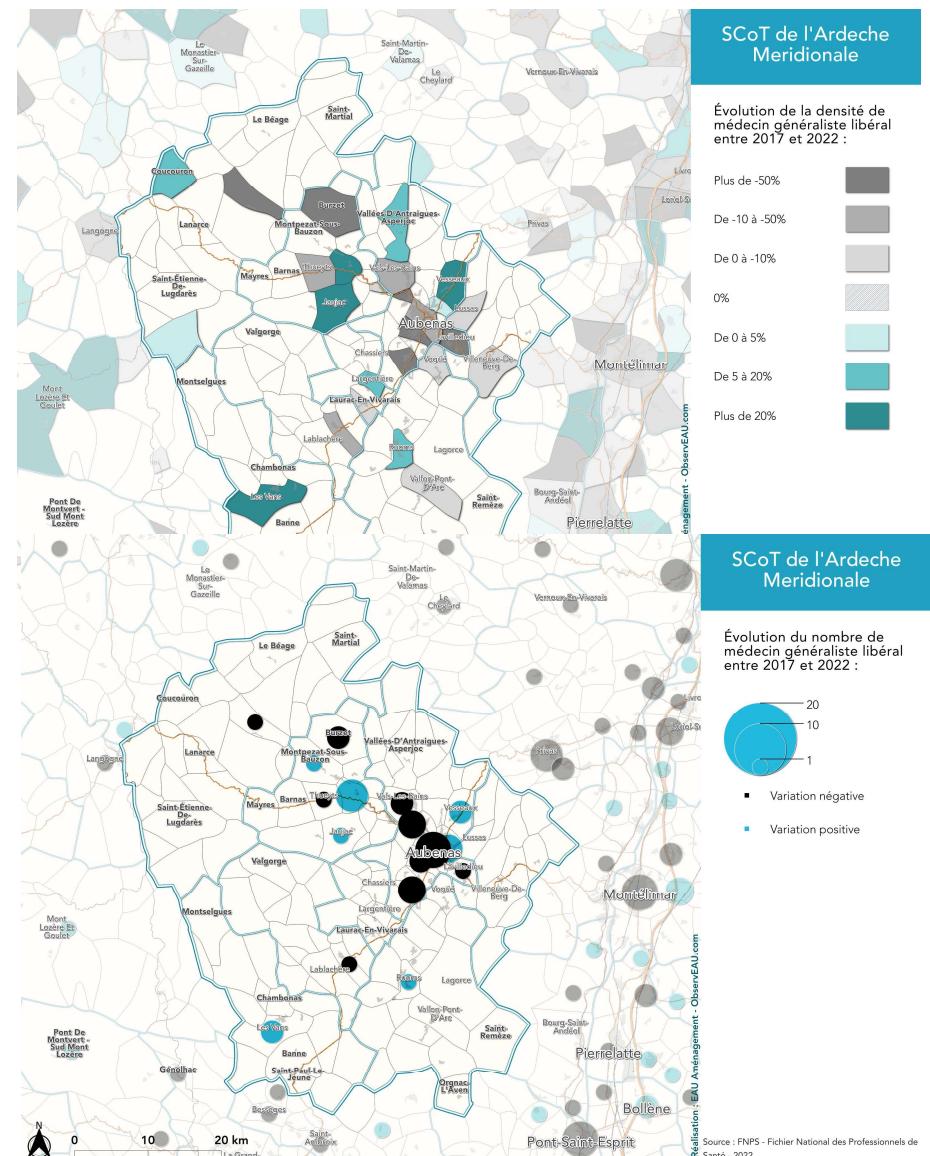
INSEE - Logements construits par type, catégorie et époque d'achèvement - Observ'EAU.com



### Tendance vis-à-vis des établissements de santé

10 communes sont concernées par une offre de médecins généraliste en diminution pour la période 2017-2022.

Sur la même période, ramené à la densité, c'est-à-dire en combinant parallèlement l'évolution de la population et l'offre de médecins généralistes, on notera ainsi une couverture importante des communes qui voit leur nombre de médecin/habitant diminuer, ce qui questionne fortement le devenir de l'accès aux soins sur le territoire.



## Synthèse, enjeux et perspective d'évolution

Le territoire du SCoT de l'Ardèche méridionale présente des atouts, des fragilités et des faiblesses pour l'ensemble des champs et des composantes en lien avec la santé. Le logement constitue un enjeu majeur, avec des besoins croissants qui poussent à l'artificialisation du territoire. Dans le domaine des mobilités, la promotion des alternatives au tout-voiture est essentielle pour améliorer la qualité de l'air et favoriser l'activité physique. Par ailleurs, la préservation des espaces naturels est un atout non seulement pour la biodiversité mais aussi pour la santé humaine, en offrant un cadre propice au bien-être.

Le territoire compte près de 103 157 habitants, soit 31,1 % de la population totale du département en 2021. Les tranches d'âge les plus représentées sont celles des 60-64 ans et des 65-69 ans, reflétant une population vieillissante qui nécessitera des adaptations en matière de services, d'équipements et de logements. L'indice de vieillissement du territoire en 2021 est de 1,5 (150 personnes de plus de 60 ans pour 100 personnes de moins de 25 ans), en augmentation par rapport à 2015 (130 personnes de plus de 60 ans pour 100 personnes de moins de 25 ans).

Sur le plan social, le territoire présente une proportion importante d'hommes seuls (18 %) et de femmes seules (21 %), ainsi qu'un taux de familles monoparentales de 9 %. Ces tendances sont à la hausse : +16 % pour les familles monoparentales, +19 % pour les hommes seuls et +9 % pour les femmes seules entre 2015 et 2021, traduisant une fragilité sociale accrue.

En matière de santé, le territoire recense 985 établissements en 2023, dont 210 structures d'action sociale, 102 services de santé et 673 fonctions médicales et paramédicales. Toutefois, l'accessibilité aux services de soins reste inégale, avec des temps d'accès longs dans certaines communes comme Gros-de-Géorand (52 min), Le Béage (49 min) et Usclades-et-Rieutord (26 min).

Le contexte environnemental offre un cadre de vie remarquable mais expose aussi la population aux risques naturels, aux nuisances et à la pollution. Les effets du changement climatique auront un impact direct sur la santé de la population, tant sur les aspects sociaux et démographiques que sur la vulnérabilité environnementale.

Face à ces enjeux, le SCoT doit interroger ses capacités à préserver et améliorer la santé de sa population actuelle et future, en prenant en compte les mutations en cours et à venir.

ENJEUX	
Adapter l'offre de soins aux besoins d'une population vieillissante	
Réduire les inégalités d'accès aux soins	
Améliorer la qualité du cadre de vie pour préserver la santé des habitants	
Favoriser les mobilités actives et alternatives à la voiture	
Anticiper les impacts du changement climatique sur la santé	
Prendre en compte la vulnérabilité sociale pour une meilleure équité territoriale	

# Préserver les ressources naturelles

# Rendre le territoire résilient au changement climatique

EIE (bureau étude EAU)

(document à part)